12.14.09

Library of the Theological Seminary

PRINCETON, N. J.

BT 313 .D4 1899 v.1
Dechevrens, Antoine, 1840-1912.
Nazareth et la famille de Dieu dans l'humanité

# NAZARETH

ET

## LA FAMILLE DE DIEU

## DANS L'HUMANITÉ

I

# APPROBATIONS

Potestatem facimus R. P. Dechevrens opus edendi, cui titulus « *Nazareth et la Famille de Dieu dans l'humanité* » a pluribus theologis nostræ Societatis examinatum et approbatum, quod in eo nihil doctrinæ catholicæ contrarium, non parum vero ad christianam pietatem fovendam perutile deprehendatur.

A. Platel, S. J.
Præp. Provinciæ Franciæ S. J.

*Parisiis, 18 Martii 1899.*

**Imprimatur**

*Parisiis, die 31 Martii 1899.*

† Fr. Card. RICHARD.
Archiep. Parisiensis.

*L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de traduction et de reproduction.*

*Cet ouvrage a été déposé, conformement aux lois, en mai 1899.*

INSPICE

ET FAC SECUNDUM EXEMPLAR

DESCENDI DE CŒLO... UT FACIAM VOLUNTATEM EJUS QUI MISIT ME. (*Joan. VI, 38.*)

FACTUS OBEDIENS USQUE AD MORTEM, MORTEM AUTEM CRUCIS (*Phil. II, 8.*)

DILEXIT ME ET TRADIDIT SEMETIPSUM PRO ME (*Gal. II, 20.*)

# NAZARETH

ET

# LA FAMILLE DE DIEU

## DANS L'HUMANITÉ

Par le **R. P. A. DECHEVRENS**
De la Compagnie de Jésus
EX-PROFESSEUR DE THÉOLOGIE AUX FACULTÉS CATHOLIQUES D'ANGERS

---

TOME PREMIER

LIBRARY OF PRINCETON
DEC 14 1909
THEOLOGICAL SEMINARY.

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

# PREMIÈRE PARTIE

## NOTRE FILIATION DIVINE

# PRÉFACE

On a dit, et avec raison, que l'erreur dominante à notre époque est le *naturalisme*.

Que cette erreur ait envahi les intelligences placées en dehors du magistère de l'Église, rien d'étonnant ; c'était une suite inévitable de la révolution religieuse accomplie au XVI^e^ siècle par le protestantisme. Dès lors qu'on rejette le principe d'autorité et la tradition en matière de foi, pour établir la raison individuelle juge des vérités révélées, la mesure de la raison humaine devient nécessairement la mesure de la révélation divine et ni l'une ni l'autre ne peuvent dépasser les limites de l'ordre naturel. Le rationalisme religieux du XVI^e^ siècle devait enfanter le rationalisme philosophique des siècles

suivants, et l'un et l'autre à cette heure sont bien près de fusionner dans une commune négation du christianisme surnaturel.

Hors de l'Église catholique, le naturalisme a donc cours parmi les esprits cultivés, chrétiens de nom ou simplement déistes. Mais combien, même parmi les catholiques, n'ont subi dans leur foi aucune atteinte de ce mal subtil autant que pernicieux? De plus en plus, autour de nous et parmi nous, la notion vraie du surnaturel se fait rare ; beaucoup n'en ont aucune idée, et ceux même qui en ont quelque connaissance seraient embarrassés souvent de définir en quoi ils le font consister.

Pourtant, le surnaturel, c'est le christianisme tout entier, il constitue son fond le plus intime, la substance même de sa doctrine et le terme vers lequel il achemine toute vie humaine. Le surnaturel, c'est Dieu devenu homme, pour que l'homme devienne dieu. Or, cette descension de Dieu et cette

ascension de l'homme, n'est-ce pas toute la religion chrétienne ?

Le surnaturel, toujours présent et agissant au milieu de nous, c'est l'Église, avec ses mystères, ses préceptes, ses sacrements ; l'Église, véritable Épouse du Christ, fécondée par l'Esprit Saint pour enfanter à Dieu le Père, un peuple d'enfants adoptifs, sa famille sur la terre, en attendant l'héritage du ciel.

Un mot enfin résume tout le surnaturel, et c'est le mot que le Christ a placé le premier sur nos lèvres pour que, le redisant sans cesse, il reste mieux gravé dans notre esprit et notre cœur : « Notre Père, qui êtes aux Cieux. »

Or, ce mystère de notre filiation divine, que les Écritures rappellent si souvent, à l'accomplissement duquel Dieu ne cesse de travailler dans son Église et dont la consommation fera éternellement notre félicité et notre gloire, est-il vraiment connu des

âmes chrétiennes, autant du moins et de la manière qu'il devrait l'être? On dit bien que, le baptême nous faisant chrétiens et enfants de Dieu par adoption, Dieu est réellement pour nous un père et qu'il nous considère à son tour comme des fils. Mais la plupart voient là un nom plus qu'une chose, une manière de parler pour dire que la profession du christianisme établit entre Dieu et nous des rapports plus étroits, plus intimes, assez semblables à ceux qui unissent les membres d'une même famille, mais sans qu'il en résulte cependant ni pour Dieu ni pour nous aucun changement dans notre situation réciproque de Créateur à créature, de Seigneur à sujet, qui est notre condition naturelle.

Eh bien! là est précisément l'erreur du naturalisme dans la foi chrétienne, et jusqu'où son influence ne se fait-elle pas sentir? Où sont de nos jours les chrétiens qui comprennent vraiment leur religion dans toute sa vérité

surnaturelle ? La faute en est peut-être à nous, prêtres de Jésus-Christ. Dans nos livres, dans nos prédications, dans nos catéchismes même, sous prétexte que le sujet est au-dessus du commun des intelligences, n'omettons-nous point trop souvent d'expliquer aux fidèles ce grand mystère de notre adoption divine et de la grâce qui en est le fondement ?

Nous oublions ce que dit l'Apôtre : « Pour nous, nous annonçons la sagesse de Dieu, mystérieuse et cachée, mais préparée de toute éternité pour notre gloire. Aucun des princes de ce monde ne l'a connue ; autrement, ils n'eussent jamais crucifié le Seigneur de gloire. Car il est écrit que l'œil de l'homme n'a point vu, que son oreille n'a point entendu, que son cœur ne pouvait même soupçonner ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment... Mais nous, nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde, nous avons reçu l'Esprit de Dieu, pour connaître et comprendre les dons que Dieu nous a

faits. » (I Cor. II. 7-12.) Ce même Esprit est donné aux fidèles de notre temps comme à ceux de la primitive Église et pour la même fin : Esprit de sagesse et d'intelligence, que le Père nous envoie précisément afin d'ouvrir notre cœur à l'intelligence de ses grâces et de ses infinies libéralités à notre égard.

En face de l'incrédulité contemporaine, il est vrai, obligés de défendre notre foi chrétienne contre des attaques renouvelées sous toutes les formes, préoccupés également de ramener à elle tant d'âmes que l'ignorance ou des préjugés sans raison en ont éloignées presque partout, nous nous tenons plus volontiers aux abords du christianisme, prêts à en écarter les ennemis qui le voudraient combattre, à en faciliter l'accès à ceux qui le veulent étudier et connaître. Pour contempler les beautés intérieures, il faut l'œil de la foi, et la foule qui s'agite au dehors n'a pas cette vision supérieure. Ce n'est donc pas à elle que nous pouvons rien dire des

mystères de grâce et d'amour que renferme la religion chrétienne. Tous nos efforts doivent tendre à l'y introduire, en l'amenant à croire, à accepter comme vraies, sur la parole de Dieu révélateur, les grandes choses qu'il a opérées et celles qu'il veut faire encore pour nous, ses enfants d'adoption.

Toutefois, il n'y a pas que la foule du dehors, l'intérieur du temple est rempli de chrétiens, qui ont reçu la foi et qui la gardent. Ceux-là aussi ont besoin de lumière, ils demandent une connaissance plus approfondie, plus complète de l'objet de leur foi ; ne leur sommes-nous donc pas redevables des enseignements divins, autant sinon plus qu'aux autres ? C'est à eux qu'il convient de dévoiler les merveilles de la grâce ; ils ont des yeux pour les voir et un cœur pour les comprendre. Et ne craignons point de fatiguer leur attention ou de lasser leur patience par l'exposé de mystères qui dépassent assurément la faible portée de notre raison hu-

maine, mais non l'immensité de la Puissance et de la Bonté du Dieu, auquel ils ont foi. Dans ces mystères, *res nostra agitur*, c'est de nous qu'il s'agit et de ce qui nous intéresse au plus haut point, puisqu'ils nous révèlent les grandeurs inouïes où il plaît à Dieu de nous élever, la gloire qui nous attend, la félicité toute divine qui sera notre héritage, si déjà sur la terre nous sommes entrés avec Dieu dans les rapports de familiarité qu'il veut avoir avec nous.

Mais jamais les âmes chrétiennes parviendront-elles à réaliser ces intentions divines, si nous ne leur ouvrons tout grands les trésors de la révélation? C'est donc notre devoir de parler aux fidèles, sans leur taire aucune des vérités que le Fils de Dieu est venu apporter au monde. A l'exemple de l'Apôtre, il faut que nous puissions dire à notre tour : « Vous nous êtes témoins comment, depuis le premier jour où nous sommes venus à vous et pendant tout le temps

que nous avons vécu et travaillé au milieu de vous, servant Dieu dans les humiliations, les larmes et les embûches de nos ennemis, nous n'avons pourtant jamais omis de vous annoncer la parole de Dieu et de vous instruire, soit en public, soit en particulier, de tout ce qu'il vous était utile de savoir. A vous maintenant de veiller, à vous de garder le souvenir de nos enseignements et d'y demeurer fidèles; nous ne cesserons de vous recommander à Dieu et à sa parole de grâce, pour qu'elle achève l'édifice de votre foi et vous donne part un jour à l'héritage des Saints. » (Act. xx. 18.32.)

A cette tâche, nous avons tout lieu de le croire, ni les prédicateurs ni les écrivains ne feront plus défaut. Un livre a paru, l'an dernier, qui ouvre la série de ceux que nous voudrions et que nous espérons voir paraître sur ce sujet important, capital, de notre destinée surnaturelle par le christianisme (1).

(1) Cf. *La Grâce et la gloire* ou la filiation adoptive des enfants

Cet ouvrage du R. P. Terrien est le premier, croyons-nous, qui pose la question dans ses termes véritables et l'explique comme elle doit l'être. Jusqu'ici on étudiait séparément en théologie : *de Ente supernaturali*, *de Incarnatione Domini*, *de Merito et Gratia*, *de Virtutibus theologicis*, *de Fine ultimo*, *etc.*, autant de traités qui se rapportent tous à la question principale de notre adoption comme enfants de Dieu, mais dont le lien souvent échappait à l'attention de l'élève, parce qu'on les étudiait chacun à part et

de Dieu étudiée dans sa réalité, ses principes, son perfectionnement et son couronnement final, par le R. P. J. B. Terrien, S. J., ancien professeur de Dogme à l'Institut catholique de Paris, 2 vol. in-8°, Paris, Lethielleux, édit. — A ce livre du P. Terrien nous pouvons joindre celui que publiait un peu auparavant et chez le même éditeur le R. P. Barthélemy Froget, O. P., conçu dans le même esprit et non moins remarquable par l'enchaînement des idées. Mais l'œuvre de l'éminent théologien est plutôt une monographie d'une question particulière qu'un traité d'ensemble. Son titre l'indique assez : *De l'habitation du saint-Esprit dans les âmes justes d'après la doctrine de saint Thomas d'Aquin;* en y rattachant toutefois la considération des effets que produit cette présence de l'Esprit Saint dans les âmes, d'après l'économie surnaturelle de la grâce. On trouvera là cette question si importante magistralement traitée, mais pour les théologiens plutôt que pour les fidèles non initiés aux controverses scolastiques.

sans y découvrir ce que Dieu pourtant a voulu y mettre : un ensemble de faits surnaturels faisant partie d'un plan unique, se suivant et s'enchaînant les uns aux autres dans un ordre providentiel, qui aboutit en dernière analyse à la glorification, à la déification de l'homme pour la vie éternelle.

Or, c'est cet enchaînement, cet ordre des faits surnaturels de la grâce et de la gloire, que le P. Terrien s'est surtout appliqué à faire ressortir dans son ouvrage. Il l'a fait, en montrant comment l'action de Dieu, au moins pour ce qui regarde notre humanité, tend d'une manière continue, quoique par des moyens divers et ordonnés entre eux, vers un but suprême, notre filiation divine commencée sur la terre, consommée dans le ciel.

Ce plan du livre est neuf et il est vrai, parce qu'il est conforme au plan même de Dieu. Aussi, prêtres et fidèles, mais prêtres surtout (car ce livre est tout théologique), y

trouveront-ils de quoi s'instruire à fond des vérités de notre sainte religion ; beaucoup même y puiseront une intelligence plus vraie, plus exacte du surnaturel, bien différent de ce qu'ils imaginent et pour nous d'une importance autrement grande. Le christianisme en sera donc mieux compris, et mieux compris, on peut croire qu'il sera mieux pratiqué.

Cependant, tout n'est pas dit encore sur le mystère de notre adoption ; notre vénéré et cher maître est le premier à en convenir. Son livre a ouvert la voie, il reste à le suivre et à y marcher comme lui. Que de merveilles nous attendent en route ; car Dieu, riche pour tous en bonté et en miséricorde, est vraiment prodigue de ses dons envers ceux qu'il honore et qu'il aime comme ses enfants. Cette libéralité divine fait l'admiration des saints dans le ciel, qui la contemplent et qui en jouissent dans toute son étendue. Elle ne doit pas nous demeurer tout à fait inconnue

ici-bas, encore que nous ne puissions en avoir qu'une bien faible idée, notre intelligence ni notre cœur ne suffisant point à la comprendre.

Étudions-la donc, méditons-la dans la révélation que Dieu nous a faite et qui nous est transmise par les Écritures, par la tradition des Pères, par les enseignements des docteurs de l'Église. Ce sacré dépôt de la foi, vrai arbre de vie de planté par Notre Seigneur Jésus-Christ dans le jardin de son Église et toujours baigné par les eaux de l'Esprit Saint, doit porter des fruits nouveaux à chaque mois de l'année, et ses feuilles seront pour la santé des nations. (Apoc. XXII. 2.) En d'autres termes, nous y devons cueillir une intelligence toujours plus claire, plus complète et plus savoureuse des vérités de notre religion et, dans les spéculations même des Pères et des docteurs, qui sont comme les feuilles de l'arbre, trouver de quoi nous affermir de plus en plus dans la fidélité à tous les devoirs de la vie chrétienne.

Le présent ouvrage, croyons-nous, trouvera sa place après celui du R. P. Terrien, sans faire double emploi. Son but est plus pratique que théorique, visant, non pas à instruire des théologiens, mais plutôt à former des chrétiens parfaits, de véritables enfants de Dieu. La partie doctrinale y est traitée le plus simplement possible et sans recourir à tout l'appareil de termes et de propositions, dont on a raison de se servir dans les Écoles, mais qui ne sont pas faits pour le commun des fidèles. La doctrine, d'ailleurs, n'est là que pour donner à la pratique sa base véritable, pour rattacher l'ascétisme chrétien à son vrai principe et l'autoriser plus fortement à l'esprit et au cœur de tous.

Ce livre, dans l'intention de l'auteur, s'adresse donc à toutes les âmes chrétiennes sans distinction, dont la foi est demeurée intacte, mais a besoin d'être éclairée, complétée pour être en état de répondre digne-

ment aux grands desseins de Dieu sur notre humanité. Aussi est-ce de la vie chrétienne, c'est-à-dire de la vie des enfants de Dieu sur la terre, qu'il y est surtout question. Tout le reste se rapporte à cela, comme à la conclusion pratique qui en doit sortir, comme à la chose la plus importante pour nous ici-bas. Voici, d'ailleurs, pour qu'on en puisse mieux juger, toute la substance du livre résumée en quelques lignes.

Il est divisé en deux parties, qui s'enchaînent logiquement l'une à l'autre.

La première partie expose le plan de Dieu dans la création de l'homme et dans l'Incarnation de son divin Fils. C'est le fondement de tout ce qui vient ensuite, le point de départ de la vie chrétienne, la raison évidente de toutes ses obligations, de tous les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu. Et ce fondement, cette raison ne sont autres que la dignité presque infinie à laquelle il a plu à Dieu de nous élever, nous hommes, en

nous associant à son Fils et en nous faisant partager avec lui le nom, la réalité et tous les avantages de la filiation divine. Vérité écrite à toutes les pages du Nouveau Testament, source de gloire et de biens immenses pour nous, mais, hélas! bien peu comprise, moins encore estimée et pratiquée par le plus grand nombre des chrétiens; vérité, par conséquent, qu'il importe de remettre en lumière, afin que tous sachent à quel point ils sont redevables à Dieu, leur Père du ciel.

Ce plan de Dieu, ces grands desseins de bonté et d'amour, nous les voyons réalisés à Nazareth d'abord, où Dieu commence, dans la personne de Jésus, de Marie et de Joseph, cette famille d'adoption qu'il veut se créer sur la terre; puis dans l'Église chrétienne, qui continue Nazareth, mais en le dilatant, en l'étendant jusqu'aux extrémités du monde, en le perpétuant jusqu'à la fin des siècles, par l'accession de nouveaux enfants que le

Père engendre tous les jours dans le saint baptême.

Nazareth tout entier se retrouve, de fait, dans l'Église : c'est le même Père qui est aux cieux, c'est la même mère, Marie, le même protecteur, Joseph, et Jésus y a un grand nombre de frères semblables à lui, égalés à lui et appelés comme lui à posséder un jour le royaume de leur commun Père. C'est aussi le même Esprit qui anime tous les membres de la famille et les fait vivre d'une vie réellement divine. Ce sont, par conséquent, les mêmes devoirs à remplir, les mêmes vertus à pratiquer, et Jésus à Nazareth demeure le modèle parfait proposé par le Père céleste à tous ses enfants de la terre.

Dès lors — c'est la seconde partie — toute âme chrétienne, si elle veut s'acquitter de ses obligations et devenir parfaite, à la ressemblance du Père céleste, doit venir à Nazareth, se faire de la famille de Nazareth et puiser à sa source le véritable esprit des

enfants de Dieu. Car, à Nazareth, cet esprit déborde sur nous du cœur de Jésus, l'enfant par excellence et notre frère premier né.

Pour tout dire, la vie de Jésus à Nazareth, c'est l'idéal réalisé de la vie chrétienne, de la vie de Dieu dans les âmes, et cet idéal imité par les âmes fidèles doit les rendre elles-mêmes parfaites, de la perfection qui convient aux enfants de Dieu. Elles seront d'autant plus unies à Dieu qu'elles le seront davantage à la sainte Famille par la communication d'un même esprit, esprit d'amour et d'obéissance filiale. Elles appartiendront à la famille du Père céleste par des liens d'autant plus étroits qu'elles deviendront plus véritablement les enfants de Nazareth et se feront mieux à l'image et à la ressemblance de leur frère aîné, Jésus-Christ. L'œuvre de régénération et de divinisation de l'humanité, entreprise par le Fils de Dieu et commencée à Nazareth, s'accomplira dans les âmes chrétiennes à proportion que l'Es-

prit du Christ, s'emparant de leur propre esprit, le pénétrera dans son fond le plus intime, dans ses pensées, dans ses affections, dans ses désirs et ses volontés, à mesure qu'elles vivront ainsi plus pleinement de la vie nouvelle, qui n'a rien de la chair, rien de l'homme ni de la terre, mais qui découle de Dieu et transforme, divinise toutes choses en nous.

Il y a quelques années déjà, en décembre 1876, un saint prêtre du diocèse de Versailles, l'abbé de Leudeville, pressé intérieurement de propager le culte de la sainte Famille, érigeait dans son église paroissiale de Leudeville d'abord, puis dans le sanctuaire national de Montmartre, une association pieuse, approuvée par l'évêque et connue sous le nom d'*Union dans la sainte Famille*.

Son but était : 1° la régénération des familles et de la société par le retour à une vie de foi, mais surtout par une obéissance

filiale et une soumission parfaite à la très sainte volonté de Dieu, suivant les exemples que nous en donne la sainte Famille de Nazareth ; — 2° l'extension du règne du Cœur de Jésus par la diffusion aussi étendue que possible de l'esprit qui animait la sainte Famille, esprit d'amour envers Dieu, notre Père du ciel, et de dévouement à tout ce qui est de son service ici-bas ; — 3° enfin, l'union parfaite entre les membres qui composent le corps de l'Église, sous l'action du divin Esprit donnant aux fidèles de tout rang et de toute condition le sentiment intime qu'ils sont tous une même famille de Dieu sur la terre, famille commencée à Nazareth et se perpétuant dans l'Église du Christ.

Certes, rien de meilleur ne pouvait être conçu ni désiré et, si ce but pouvait être atteint, ne fût-ce que parmi ceux qui se disent chrétiens et fidèles disciples de Jésus-Christ, la terre commencerait d'être le royaume de Dieu et nous pourrions espérer

de le voir s'étendre plus encore, jusqu'aux extrémités de l'univers. Aussi, le pape Pie IX, instruit de cette dévotion et prié de la bénir, lui avait-il accordé de grand cœur ses paternels encouragements, avec la concession d'indulgences pour les fidèles qui la pratiqueraient.

Mais le souverain Pontife Léon XIII a voulu faire plus encore. Ses prédilections vont à la sainte Famille, on le sait, et il voudrait les voir partagées par toutes les âmes chrétiennes. Il a donc pour cette œuvre fait deux choses importantes :

1° Dans un bref du 14 février 1882 adressé au fondateur de l'*Union dans la sainte Famille*, il a indiqué avec une précision admirable les motifs de cette dévotion, son but et ses moyens, louant tout, approuvant tout, et exhortant les fidèles à se laisser pénétrer de son esprit, afin d'apporter au service de Dieu leur Père, une perfection toujours plus grande.

2° En outre, il a donné à la dévotion envers la sainte Famille son expression en quelque sorte adéquate dans une médaille, dont l'idée lui appartient et dont il a indiqué la composition, en vue de représenter aux yeux tout ce que cette dévotion renferme de plus caractéristique et de plus intime (1).

En méditant les paroles de ce bref et en contemplant le tableau figuré dans la médaille, la dévotion à la sainte Famille apparaît réellement sous un jour tout nouveau et extrêmement intéressant. De fait, c'est la religion chrétienne dans ce qu'elle a de plus profond et de plus divin, c'est la réalisation du plan de Dieu sur notre humanité, qui sont tracées là d'une main ferme et autorisée.

Aussi, pouvons-nous dire que notre livre tout entier, mais particulièrement la deuxième partie, est le développement pur et

(1) Cf. *La Grâce du renouvellement par l'union en Jésus, Marie, Joseph*, par M. l'abbé de Leudeville. 1 vol. in-18, Paris, libr. Saint-Paul.

simple de la doctrine contenue dans le bref pontifical. Du moins, nous en sommes-nous inspiré le plus possible et avons-nous seulement cherché à en donner aux fidèles une explication, qui soit lumière pour leur esprit, chaleur et vie pour leur cœur.

Quant à l'idée représentée sur la médaille, on la trouvera dans la gravure que nous avons placée en tête de notre ouvrage. Chacun pourra, tout à son aise, contempler ce tableau de l'intérieur de Nazareth et méditer les grands enseignements qu'il nous donne. Nous l'avons fait nous-même dans un des chapitres (le XII[e]) de la première partie ; mais combien d'autres leçons encore il renferme, pour peu qu'on l'étudie avec foi et piété.

Dieu veuille que les âmes de bonne volonté y puisent une dévotion profonde et solide à la sainte Famille de Nazareth, une dévotion qui, suivant la parole du Souverain Pontife, « se traduise moins par des marques exté-

rieures de respect que par l'application à imiter ses vertus, principalement l'amour et l'obéissance filiale envers Dieu ». Là seulement est la vraie pitié, celle dont l'Apôtre a dit : « la piété est utile à tout ; elle a les promesses de la vie présente et les promesses de la vie éternelle. » (I Tim. IV. 8.)

†

# BREF

DE

## *SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII*

A. M L'ABBÉ DE LEUDEVILLE

Fondateur de l'*Union dans la Sainte Famille*.

---

*Cher fils.*

*Salut et bénédiction apostolique.*

*La nature de notre ministère apostolique demande que Nous Nous employions de toutes nos forces à la gloire du saint nom de Dieu et au salut des âmes. Il est donc juste que nous accordions une faveur particulière aux œuvres et aux entreprises qui nourrissent la solide piété et qui excitent le peuple fidèle à une observation plus exacte de la Loi divine.*

*Tel Nous est apparu le caractère de l'association conçue et fondée par Vous sous le nom d'*Union dans la sainte Famille, *association dont vous Nous*

*avez entretenu déjà, et dont vous Nous avez fait un rapport plus explicite dans votre lettre du 24 novembre, où vous Nous annoncez que Notre très cher Fils, le cardinal archevêque de Paris, a uni cette pieuse association à l'archiconfrérie du Sacré Cœur de Jésus, dont le siège est à Paris, dans l'église qui se construit à Montmartre, en accomplissement du vœu national de la France.*

*D'après ce que vous Nous avez représenté de votre dessein dans cette entreprise et de la fin que vous vous y êtes proposée, Nous voyons que cette œuvre est bien telle que Nous l'avions jugée tout d'abord. Elle tend à grouper peu à peu le plus grand nombre possible de fidèles, non par une communauté de lieu, mais par le lien d'un même esprit, en leur proposant de rendre à la Sainte Famille du Christ le culte d'une volonté toute dévouée, mais qui se traduise moins par des marques extérieures de respect que par l'application à imiter ses vertus, principalement l'amour et l'obéissance filiale envers Dieu.*

*Il est certain, en effet, que rien ne l'emporte sur la charité, puisque en elle est le plus haut point et le dernier mot de la perfection chrétienne; puisque, en dehors d'elle ou à son défaut, ni la science, ni les dons célestes, ni même les autres vertus ne sont d'aucun prix. D'autre part,*

*le fruit et en même temps le signe principal, indubitable de la charité, c'est l'obéissance, par laquelle nous obtempérons aux préceptes divins. Le Fils de Dieu nous l'enseigne, lorsqu'il dit : « celui-là m'aime, qui connaît mes commandements et qui les observe. »*

*En outre, cette association, qui n'a rien tant à cœur que de pratiquer l'amour et l'obéissance que nous devons à Dieu, ne pouvait se placer sous de meilleurs auspices, ni sous un meilleur patronage que celui des trois personnes très saintes, qui composent la Sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph, dont la vie sur la terre a été un exercice continuel de la charité envers Dieu et envers le prochain, l'accomplissement le plus parfait de la volonté du Père céleste.*

*Compter sur leur protection, imiter leurs exemples, surtout dans la pratique de ces deux vertus, est assurément et a toujours été conforme aux règles de la sagesse chrétienne. Mais dans le temps présent, alors que la charité s'est éteinte ou refroidie chez un grand nombre, Nous croyons très opportun et très utile que des hommes de bonne volonté, par l'emploi de stimulants nouveaux, s'enflamment d'un vif désir de pratiquer ces vertus avec une plus grande perfection, et qu'ils s'adjoignent pour cela des associés, tous*

*unis dans ce même but, et aussi nombreux que possible.*

*C'est pourquoi, non seulement Nous regardons votre entreprise comme très digne d'éloges et Nous croyons qu'elle sera d'une grande utilité aux fidèles, mais encore Nous accueillons volontiers la supplique, par laquelle vous sollicitez que, puisant dans le trésor spirituel de l'Église (déjà ouvert par Pie IX, notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, en faveur de ceux qui entreront dans cette association), Nous accordions quelque chose de plus à ceux dont le zèle et l'industrie obtiendraient l'entrée de quelque nouvel associé.*

*A ceux donc qui procureront cet accroissement, Nous concédons et accordons pour chaque fois une indulgence de 100 jours, applicable au soulagement des âmes du purgatoire, à gagner aux conditions ordinaires de l'Église.*

*Au reste, Nous avons la confiance que cette marque de notre bienveillance à l'égard de votre œuvre et que l'espérance des avantages spirituels que Nous y attachons serviront à accroître le nombre de ceux qui donnent à tous l'exemple d'une observation fidèle et constante de la Loi divine et d'un ardent amour envers Dieu et envers le prochain. Ainsi, la multiplication des justes sera pour tout le peuple chrétien, non seulement*

*un sujet de joie, mais encore une occasion de salut. C'est en effet, au rapport de saint Jean Chrysostôme, la coutume du Dieu de miséricorde, d'accorder à ses serviteurs la gloire d'être eux-mêmes pour les autres la cause méritoire de leur salut.*

*Enfin, comme présage de la bienveillance divine, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à vous, cher Fils, et à ceux qui se sont joints à vous pour répandre le culte de la Sainte Famille, la bénédiction apostolique.*

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 14 février 1882, la quatrième année de notre Pontificat.*

*LÉON XIII, pape.*

*A notre très cher Fils,*

EMMANUEL PETIT DE LEUDEVILLE, *prêtre.*

# PREMIÈRE PARTIE

## LE MYSTÈRE DE NOTRE FILIATION DIVINE

« *Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus filium suum, factum ex muliere,... ut adoptionem filiorum reciperemus.* »

(Gal. IV. 4. 5.)

# NAZARETH

## CHAPITRE PREMIER

### LES ENSEIGNEMENTS DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

De toutes les grâces que Dieu pouvait faire à ses créatures, de tous les dons, de toutes les faveurs dont il pouvait les enrichir, en est-il une qui égale l'honneur de devenir son enfant, de prendre rang dans la famille divine à côté de celui qui est par essence le Fils unique du Père, Dieu avec lui, « splendeur de sa gloire et figure de sa substance » ? (Hebr. I. 3.) (1).

En vérité, c'est là une condition si fort au-dessus de notre nature que nous refuserions d'y croire, si Dieu lui-même ne nous le garantissait

(1) « Omnia dona excedit hoc donum, ut Deus hominem vocet filium, et homo Deum nominet patrem. » (S. Leo, Sermo 26, in Nativ. 6, cap. IV.)

par sa parole et ne nous en donnait des preuves capables de dissiper tous les doutes de notre esprit, toutes les hésitations de notre cœur. Mais aussi quelle joie, quelle confiance et quelle paix, lorsque nous sommes assurés d'être vraiment de la famille de Dieu, lorsque nos rapports deviennent intimes et familiers avec le Père, qui est aussi notre Père, avec le Fils qui est notre Frère, avec le Saint Esprit qui est notre Esprit, le principe de notre vie surnaturelle et divine !

Et puis, quelle consolation inexprimable à toutes nos misères d'ici-bas de penser que, dans cette famille bénie, ce qui appartient au Fils est notre bien à nous-mêmes, que nous y avons tous les droits des enfants, y compris l'héritage, le royaume de notre Père céleste, qu'en cette vie même, où nous avons à subir l'épreuve indispensable, Dieu nous traite, non en serviteurs ni en sujets, mais comme ses enfants bien-aimés, ayant pour nous une providence spéciale et toute paternelle, qui fait tourner à notre avantage, dit l'Apôtre, les moindres événements de notre vie. (Rom. VIII. 28.) Or, ces sentiments, nous devons les avoir, car là est tout le christianisme, le fait de notre adoption divine étant la

raison suprême de tout ce que Dieu a fait pour nous et de tout ce que nous devons faire pour lui.

Nous verrons dans la suite comment, en effet, toute la vie chrétienne dépend de notre qualité d'enfants de Dieu. Étudions premièrement ce que les Saintes Écritures nous apprennent sur ce sujet : voyons combien cette vérité est écrite en termes expressifs dans la Loi nouvelle, combien même elle y tient une place à part, Notre Seigneur et les Apôtres faisant d'elle la base, pour ainsi dire, de leur doctrine morale et le fondement des relations que Dieu veut avoir avec nous.

Nombreux sont les enseignements du divin Maître en ce qui regarde notre filiation divine ; il nous suffira cependant de l'entendre dans quelques-unes des circonstances principales, où il nous révèle le mieux ce que nous sommes dans les desseins de son Père.

### I. — L'entretien avec Nicodème.

C'était durant la première année du ministère public de notre Sauveur. Ses prédications attiraient autour de lui une multitude de peuple, avide de l'entendre parler du royaume de Dieu,

et ses miracles, aussi éclatants que nombreux, donnaient à sa parole une autorité que ne possédaient ni les Scribes ni les docteurs de la loi judaïque. Mais déjà l'envie s'était emparée du cœur des Pharisiens; ils redoutaient en Jésus un rival de leur influence, un censeur implacable de leurs vices. Les âmes droites et sincères pourtant, même parmi les princes de la nation et les docteurs les plus illustres, sans être convaincues encore, se sentaient ébranlées, elles cherchaient la lumière et elles l'attendaient de celui-là même qui paraissait bien envoyé de Dieu pour leur montrer la voie du salut.

Nicodème était une de ces âmes. Désireux de s'instruire, mais craignant encore de se commettre auprès des Pharisiens tout-puissants, il vint à Jésus de nuit, raconte l'Apôtre. « Maître, lui dit-il, nous savons que vous êtes envoyé de Dieu pour nous enseigner, car personne ne pourrait faire les miracles que vous faites, si Dieu n'était avec lui. » La réponse du divin Maître ne fut sans doute pas celle qu'attendait le docteur; elle n'en est que plus remarquable et plus instructive pour nous. « En vérité, en vérité, je vous le dis : à moins de renaître une

seconde fois, personne ne peut voir le royaume de Dieu. » — « Renaître une seconde fois, s'écrie Nicodème, mais comment cela se peut-il, quand déjà on est un vieillard ? » — Jésus insiste, mais en expliquant par deux mots sa pensée : « En vérité, en vérité, je vous le dis, à moins de renaître de l'eau et de l'Esprit Saint, nul n'entrera dans le royaume de Dieu. » Puis il ajoute : « Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne soyez pas étonné, si je vous ai dit qu'il vous faut naître une seconde fois. Le vent souffle où il veut, vous entendez sa voix, mais vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va; ainsi en est-il de cette seconde naissance spirituelle. »

Nicodème ne comprenait pas encore ; il ne put s'empêcher d'exprimer de l'étonnement et du doute : « Comment tout cela peut-il se faire ? — Eh ! quoi, lui dit Jésus, vous êtes maître en Israël, et vous ignorez ces choses ? En vérité, en vérité, je vous le dis : ce que nous savons, nous le disons, ce que nous avons vu, nous en témoignons, mais vous refusez de recevoir notre témoignage. Je vous parle des choses de ce monde et vous ne me croyez pas ; comment me

croiriez-vous, si je vous enseignais les choses du ciel? Personne n'est jamais monté au ciel, sinon celui qui en est descendu, le Fils de l'homme, qui est toujours dans le ciel. » L'entretien se continua quelque temps encore entre Jésus et Nicodème. Celui-ci finit-il par comprendre quel était le Maître, qui lui révélait ainsi les secrets du Royaume de Dieu? C'est probable, puisqu'il compta dès lors au nombre des disciples du Sauveur, bien qu'il ne se soit déclaré qu'à la dernière heure, après la mort de son Maître, et alors que les apôtres eux-mêmes se cachaient tremblants.

Mais combien digne d'attention est cet entretien de Notre Seigneur avec Nicodème! C'est un prince de la nation — « *princeps Judæorum* », — un docteur en Israël — « *tu es magister in Israël* » — qui vient à Jésus pour apprendre de lui la doctrine nouvelle qu'il apporte aux hommes, quel est ce royaume de Dieu qu'il annonce partout et comment il doit s'établir dans le monde. Que lui répond Notre Seigneur? Quelle idée donne-t-il à Nicodème du royaume qui commence? Répondant à un pareil interlocuteur et sur une question aussi capitale, puisqu'il s'agissait de sa mission dans le monde, de l'œuvre dont son Père

l'avait chargé parmi nous, sa réponse doit nous révéler le secret des desseins de Dieu, l'œuvre par excellence du Verbe, celle qui contient la raison dernière et la plus haute de sa venue en ce monde. Quelle est-elle ?

Notre Seigneur dit trois choses à Nicodème : 1°) Que, pour faire partie du royaume de Dieu, il faut nécessairement une seconde naissance. — 2°) Que cette naissance nouvelle n'a rien de charnel; ce n'est pas de l'homme que nous devons renaître. Elle est toute spirituelle : Dieu seul en sera le principe, car cette naissance divine fera de nous, non les enfants d'un homme, mais les enfants de Dieu. — 3°) Elle s'accomplit par l'eau et le Saint Esprit, c'est-à-dire par le baptême, qui efface en nous la tache du péché, nous rend la grâce de Dieu et par le Saint Esprit, sceau de notre adoption divine, principe de notre vie surnaturelle, comme enfants de Dieu. Ce sont là de grands mystères, assurément. Nicodème, tout docteur en Israël qu'il était, ne pouvait guère les comprendre alors, et sa réponse à Notre Seigneur : « Comment cela peut-il se faire? » n'avait rien d'étonnant. Ces mystères nous sont dévoilés, à nous; grâce à la lumière que l'Évangile

tout entier répand sur elle, la parole du divin Maître est des plus intelligibles. Mais la voilà bien, notre filiation divine, placée au premier rang des vérités chrétiennes, affirmée comme le but auquel devait tendre la mission du Fils de Dieu en ce monde, comme son œuvre par excellence et le dernier terme des intentions divines à notre égard. Le royaume de Dieu sur la terre — et le Christ est venu du ciel pour l'établir — c'est la société des enfants de Dieu, c'est la famille du Père céleste, composée de tous les hommes que le baptême a régénérés en Jésus-Christ et dont la vie tout entière, par la présence et par l'action de son divin Esprit, est comme un écoulement et une participation de la vie de Dieu même.

Dieu règne, en effet, au milieu de nous, non tant par sa Puissance que par son Amour; il règne en Père, non en Maître, sur des enfants et non sur des serviteurs. Et son royaume sur la terre n'est encore qu'une ébauche, la préparation de son royaume dans le ciel. La famille sera là complète et parfaite, Dieu la fera héritière de tous ses biens et partagera avec nous tous, ses enfants, sa puissance, sa gloire et sa félicité infinies. — « *Adveniat regnum tuum !* »

## II. — Le sermon sur la montagne. 1re partie.

Jésus, depuis une année au moins, avait prêché l'Évangile du règne dans presque toutes les villes et les bourgades de la Galilée, de la Judée et même de la Samarie, mais en distribuant ses enseignements selon les temps et les lieux, en semant pour ainsi dire à droite et à gauche sur son chemin le grain de la Parole dans les âmes de ses auditeurs. Le temps lui sembla venu de réunir comme en un corps de doctrine ces divers enseignements, d'exposer au peuple l'ensemble de la Loi nouvelle, qu'il apportait au monde et qui serait désormais la règle de toute vie humaine, le code de nos obligations envers Dieu et envers les hommes.

Suivi de ses disciples et d'une grande foule de peuple, il monte donc sur une des collines de la Galilée, où, s'étant assis et tout le peuple autour de lui, il commence cette série de discours, dont les Évangélistes nous ont transmis la substance dans ce qu'on appelle communément le *Sermon sur la montagne*. La pensée du divin Maître est

là tout entière. Pour connaître sa doctrine morale et les fondements sur lesquels il la fait reposer, c'est au sermon sur la montagne qu'il faut recourir. La loi évangélique y est, en effet, promulguée dans toute son étendue et avec toute sa perfection. Cette perfection est grande; mais Notre Seigneur nous en donne la raison, et cette raison est de telle valeur qu'elle répond à toute difficulté. Venons donc au point qui nous intéresse particulièrement.

La première instruction que Jésus fait au peuple renferme en huit béatitudes les vertus morales qui caractérisent les âmes vraiment chrétiennes, parce qu'elles en font les fidèles imitatrices de leur divin modèle, du Fils de Dieu incarné. Le détachement absolu des biens de ce monde, une douceur inaltérable dans les rapports avec le prochain, la patience à souffrir les maux de cette vie, un seul désir, celui de plaire à Dieu en accomplissant toute sa volonté, un cœur compatissant aux misérables, l'amour de la pureté et de l'innocence, le soin de garder en toutes choses la paix qui vient de Dieu, enfin la confiance et la joie au milieu même des persécutions suscitées en haine du nom chrétien, voilà,

d'après l'enseignement de Notre Seigneur, les sources de la vraie béatitude, et voilà aussi par où doivent se distinguer ses disciples, s'ils veulent tendre à la perfection du christianisme et ne rester point trop en arrière de leur Maître.

Certes, tel n'était point l'idéal du serviteur de Dieu sous la Loi ancienne. Les Juifs, instruits par les docteurs, n'avaient point des aspirations si hautes, leurs obligations étaient en quelque sorte plus humaines et moins malaisées. Ils suivaient, en effet, une loi bonne, mais imparfaite; Jésus-Christ n'est point venu l'abolir, il est venu, au contraire, pour l'achever, en la rendant meilleure et plus parfaite. Elle doit donc être observée par tous et jusqu'au moindre iota, mais cela ne suffit pas. « Car, je vous le dis à vous, mes disciples, si votre justice ne surpasse celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » C'est à-dire, si, par la sainteté de votre vie, vous n'atteignez pas une perfection supérieure à ce que les maîtres et les docteurs juifs demandent aux sectateurs de la Loi, vous ne serez point dignes encore de faire partie du royaume de mon Père. Et que faire alors, pour mériter d'appartenir à ce royaume?

Jésus-Christ va nous l'apprendre par quelques exemples. Il continue ainsi :

La Loi, vous le savez, défend l'homicide, mais moi je vous dis d'éviter la simple colère et l'emportement contre qui que ce soit de vos frères. Gardez-vous d'approcher de mon autel avec le ressentiment dans le cœur ; votre offrande serait abominable à mes yeux. — La Loi interdit la fornication ; et moi je vous déclare que voir seulement une femme et la désirer, c'est avoir péché déjà dans son cœur. Fallût-il, pour rester purs, vous arracher un œil ou vous couper une main, coupez, arrachez ; vous n'entrerez dans le royaume des cieux qu'à ce prix. — La Loi permet le divorce à des cœurs durs et charnels. Mais je vous dis, moi : désormais l'homme ne se séparera plus de son épouse, la mort seule brisera leur union. — La Loi autorise les affirmations par serment, à la condition d'éviter le parjure. Et moi je vous dis de ne jurer point du tout, mais de pratiquer si bien la vérité que oui et non suffisent à vos discours. — La Loi dit : œil pour œil, dent pour dent. Mais vous, à qui vous frappe sur une joue tendez l'autre ; à qui vous dispute votre manteau donnez même la tu-

nique. — La Loi dit enfin : vous aimerez le prochain, c'est-à-dire votre frère dans la foi, vous haïrez l'ennemi de Dieu et le vôtre, le payen. Mais moi je vous dis : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent. Ainsi Dieu agit dans le ciel, lorsqu'il fait lever son soleil et tomber sa pluie sur les méchants comme sur les bons, sur les pécheurs aussi bien que sur les justes. — Voilà de quelle manière vous pratiquerez la Loi, si vous voulez être vraiment mes disciples.

Mais, Seigneur, n'est-ce point trop demander, et pouvez-vous l'exiger d'hommes que les imperfections mêmes de la Loi accablent d'un fardeau déjà trop lourd pour leurs faibles épaules? — Écoutons la réponse du divin Maître.

Il est vrai, nous dit-il, vos pères ont plié sous le faix de la Loi que mon Père leur avait donnée par Moïse. Cette loi était faite pour des esclaves, toujours prêts à se révolter contre les volontés de leur Maître. Il leur fallait des chaînes et des verges, ils les ont trouvées dans la Loi. Mais à cette heure « *vetera transierunt, ecce facta sunt omnia nova* ». (II Cor. v. 17.) Le passé n'est plus, toutes choses doivent être renouvelées. Il

n'y a plus de serviteurs, il n'y a plus d'esclaves ; vous serez désormais appelés les enfants de Dieu et, dans la famille de mon Père, vous prendrez place à côté de moi qui suis votre frère premier né. Ne faut-il pas dès lors que vous ressembliez à votre Père ? Enfants de Dieu, la perfection des esclaves, ni même celle des serviteurs ne vous suffit plus : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. — « *Estote ergo vos perfecti sicut et Pater vester cælestis perfectus est.* » (Matth. v. 48.)

Ainsi, d'après Notre Seigneur lui-même, le motif des obligations plus étendues qui nous sont faites, c'est notre titre d'enfants de Dieu. Toute notre vie chrétienne repose sur ce fondement : n'étant plus ni esclaves ni serviteurs dans la maison de Dieu, mais enfants de la famille, nous devons ressembler à notre Père et donner à notre vie la seule perfection qui convienne aux enfants de Dieu, celle de leur Père céleste.

Cela supposé, tout s'explique, en effet, tout s'éclaire dans la morale de l'Évangile. Les préceptes les plus durs à notre humaine nature n'ont rien d'exagéré ; cette perfection sublime à laquelle nous sommes appelés n'est pas seule-

ment un idéal, bon tout au plus pour quelques hommes extraordinairement favorisés, impraticable à tous les autres ; c'est un but réel, proportionné à notre condition nouvelle, possible à tous et auquel tous devraient parvenir. Les béatitudes sont le vrai programme de la vie chrétienne, tous nos efforts, par conséquent, doivent tendre à le remplir, pour ne demeurer point au-dessous de notre condition d'enfants de Dieu. Car noblesse oblige, ici plus qu'ailleurs.

### III. — La Providence du Père céleste.

Dans ce même sermon sur la montagne, Notre Seigneur fit une autre instruction au peuple sur la confiance qu'il faut avoir en Dieu dans tous les besoins de la vie présente. Là encore nous voyons avec quelle insistance Jésus-Christ rappelle toujours cette vérité de notre filiation divine, pour en tirer les conséquences pratiques relativement à la conduite de notre vie. (Cf. Matth. VI. 19-34.)

« Ne vous souciez pas, dit-il, d'amasser des

trésors sur la terre ; la rouille, les vers et les voleurs auront bientôt fait de vous les ravir. Faites-vous un trésor dans le ciel, vous n'y aurez à craindre ni la rouille, ni les vers, ni les voleurs. Votre cœur alors et toutes ses affections iront naturellement où est votre trésor. » En d'autres termes : nos vrais biens ne sont pas sur la terre, qui n'est qu'un lieu de passage ; ils sont au ciel, où est notre Père, dans ce royaume céleste dont nous sommes les héritiers, mais que nous devons cependant mériter par une conduite irréprochable et digne des enfants de Dieu. Dès lors, pourquoi nous amuser à des bagatelles, pourquoi nous mettre tant en peine d'amasser des biens qui ne dureront qu'un jour et ne nous donneront pas le bonheur? Regardons plus haut, songeons à la patrie, à la famille, à Dieu, notre Père, et à son royaume éternel. Là est notre trésor véritable, là donc plaçons aussi notre cœur, toutes nos affections, afin de conduire à ce but notre vie tout entière.

Mais, direz-vous, la vie présente a ses besoins inévitables ; il faut bien nous en préoccuper, et de quels soucis ne nous tourmentent-ils pas d'ordinaire ? — Est-ce donc, vous répond

Notre Seigneur que votre Père céleste ignore vos besoins, ou qu'il refuse d'y pourvoir ? Vous êtes inquiets, si vous aurez le pain qui nourrit votre vie et le vêtement qui couvre votre corps. Mais regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment point, ils ne récoltent point, ils n'amassent pas dans des greniers, et néanmoins votre Père céleste sait les nourrir. Ne valez-vous pas à ses yeux beaucoup plus que ces oiseaux ? — Voyez encore les lis dans la campagne, comme ils grandissent et se parent, sans travailler, sans filer. Pourtant, je vous le dis en vérité, Salomon dans toute sa gloire n'était pas vêtu aussi superbement que l'un d'eux. Quoi donc? Dieu habille ainsi une herbe des champs que demain on jettera au four, et il vous négligerait, vous qui êtes ses enfants ?

O hommes de peu de foi ! Quittez ces vaines sollicitudes sur le manger, le boire et le vêtement ; tout au plus sont-elles pardonnables à des païens qui ne connaissent pas Dieu. Mais vous, n'avez-vous pas un Père, qui sait parfaitement tout ce dont vous avez besoin? Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu, ayez souci de bien vivre, afin de le posséder un jour.

Tout le reste de la vie présente vous sera donné par surcroît et au jour le jour; car à chaque jour suffit sa peine.

Quelle leçon admirable de confiance en la Providence divine! Mais aussi comme Notre Seigneur nous fait comprendre la vérité, la réalité des rapports nouveaux qu'établit entre Dieu et nous notre qualité d'enfants adoptifs du Père céleste! Ce n'est pas un vain nom, un titre vide qui nous est conféré, ce sont des droits véritables, une situation effective, que nous possédons dans la famille de Dieu. Comme Père, il a des devoirs envers nous et il entend bien les remplir. A lui, par conséquent, toute sollicitude dans la famille; à lui le soin de pourvoir à tous les besoins de ses enfants, pour le corps et pour l'âme, dans la vie présente comme dans celle qui doit suivre. De fait, il n'y manque point, c'est Notre Seigneur qui l'assure ; nous pouvons, nous devons nous reposer sur lui de tout, car il a pour nous une Providence particulière et paternelle, qui connaît nos moindres besoins et qui est attentive à les satisfaire. Voilà notre Père du ciel : vrai Père, fidèle à ses obligations, toujours prêt à nous traiter comme de vrais

enfants, pour peu que nous ayons foi et confiance en lui.

### IV. — La prière dominicale.

(Luc. XI. 1-14.) — Le Fils de Dieu retiré à l'écart priait son Père, et ses Apôtres étaient là qui le considéraient. Lorsqu'il eut fini et qu'il fut revenu à eux, quelqu'un lui dit : « Maître, apprenez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples. » Le Maître attendait la question, il y répondit aussitôt : « Lorsque vous priez, dites : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive, etc... »

Puis, voulant leur faire bien entendre quelle confiance ils doivent avoir dans la prière ainsi adressée à leur Père du ciel, il se sert de deux comparaisons très expressives. « Vous avez un ami, dit-il; au milieu de la nuit vous frappez à sa porte, en criant : mon ami, prêtez-moi trois pains ; un de mes amis en voyage vient d'arriver chez moi, et je n'ai rien à lui offrir. Du dedans, l'autre vous répondra : laissez-moi tranquille ; ma porte est fermée, mes enfants et moi

nous sommes au lit, je ne puis me lever pour vous satisfaire. — Malgré tout, cependant, si vous persévérez à frapper et à demander, il vous donnera ce que vous désirez, sinon à titre d'ami, du moins pour échapper à votre importunité. — « Et moi je vous dis, ajoute Notre Seigneur, demandez et il vous sera donné ; cherchez et vous trouverez ; frappez et il vous sera ouvert. Car, dans le royaume des cieux, celui qui demande reçoit ; celui qui cherche trouve ; on ouvre à qui frappe. »

Il cite encore l'exemple d'un père de la terre, à qui son enfant demande du pain, ou un poisson, ou un œuf. Croyez-vous, dit Jésus, que ce père donnera à son fils une pierre, au lieu de pain ? ou un serpent, en guise de poisson ? ou encore un scorpion à la place d'un œuf ? D'où il conclut *a fortiori :* « Si donc vous, à qui la bonté est si peu naturelle, vous savez cependant donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père du ciel donnera-t-il à ceux qui le lui demandent un esprit droit et un cœur bon ? »

Ainsi, dans la prière, nous ne devons donner à Dieu d'autre titre que celui de Père. Pour nous, qu'il a faits ses enfants, il ne veut être ni

Seigneur, ni Maître; mais quand nous nous adressons à lui pour en obtenir quelque faveur et quelque secours, c'est à son cœur de Père que nous faisons appel, et ce cœur nous est toujours ouvert. Jamais il ne refusera d'entendre nos prières, jamais non plus de nous accorder ce qui est réellement pour notre bien; tellement il nous aime en vrai Père et nous veut contenter en toutes choses. Il ne demande de notre part qu'une confiance d'enfants et la simplicité avec laquelle dans la famille on a recours au père pour en recevoir le nécessaire.

Ici encore, on le voit, l'enseignement du Maître repose tout entier sur le fait de notre filiation divine ; c'est à cette vérité capitale qu'il en appelle, pour expliquer les rapports qui doivent exister entre Dieu et nous : rapports de bonté, d'affection et de libéralité sans bornes d'une part, de simplicité, de confiance et d'abandon d'autre part. En un mot, de part et d'autre ce sont des rapports de familiarité parfaite, puisqu'en effet nous ne formons qu'une famille, où Dieu est Père et où nous sommes les enfants.

### V. — Diverses circonstances.

Il semble, vraiment, quand on parcourt les Évangiles, que Notre Seigneur ne néglige aucune occasion de nous insinuer cette même vérité, tant il a de désir qu'elle se grave profondément dans notre esprit, voulant que nous réglions là dessus notre vie, comme sur un point de la plus haute importance pour nous et auquel tout doit être rapporté. Citons quelques exemples.

S'agit-il de prémunir ses disciples contre les manières de faire des Pharisiens hypocrites, dont la rigidité apparente n'avait qu'un but : s'attirer l'estime et les louanges des hommes ? Jésus leur recommande de cacher si bien leurs aumônes que la main gauche ignore ce que fait la main droite. Et la raison, c'est que leur Père du ciel, auquel ils doivent plaire avant tout, voit dans le secret et ne laissera aucune bonne œuvre sans récompense. — « *Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* » — De même pour la prière, que les Pharisiens aimaient à faire en public et debout,

afin d'être mieux aperçus. Eux, au contraire, doivent se retirer dans leur chambre où ils prieront en secret leur Père du ciel ; et le Père qui voit dans le secret exaucera leur prière. — « *Et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi.* » (Matth. VI. 1. 6.)

Notre Seigneur annonce un jour à ses Apôtres qu'il les enverra comme des brebis au milieu des loups. Ce sera pour eux la persécution et la mort. On les traînera devant les juges et les princes du monde, pour lui servir de témoins. « Mais, ajoute-t-il, ne vous mettez pas en peine de ce que vous devrez dire à ceux qui vous interrogeront ; vos réponses vous seront dictées sur l'heure même. Car ce n'est pas vous qui parlerez alors, c'est l'esprit de votre Père qui parlera en vous. » (Matth. X. 16. 20.)

Puis, dans cette même instruction à ses Apôtres, voulant les préparer aux épreuves qui les attendent et les rendre forts contre toute la rage des persécuteurs, il leur montre dans la gloire céleste le seul vrai bien désirable, et dans les supplices éternels le seul mal à redouter. Or, aucune force humaine ni aucun tourment inventé par les hommes ne sont capables de les pré-

cipiter dans les uns ou de leur ravir l'autre ; parce que les hommes ne peuvent rien contre la volonté divine, et Dieu veille sur eux par sa Providence toute paternelle. « Deux passereaux, dit-il, ne valent qu'un sou : et pourtant il n'en tombe pas un sur la terre sans la permission de votre Père céleste. Pour vous, il a compté jusqu'au dernier les cheveux de votre tête. Ne craignez donc point : vous valez à ses yeux infiniment plus que des passereaux. » (Ibid. 28-31.)

Plus loin, il explique en particulier à ses disciples la parabole de la zizanie jetée au milieu du bon grain, figure de ce que fait en ce monde le démon pour semer la discorde et le mal dans le champ du Père céleste, c'est-à-dire dans l'Église. Dieu cependant laisse croître les uns et les autres, les bons et les mauvais, jusqu'au jour du jugement, où les Anges feront le triage et jetteront au feu éternel la zizanie. « Alors, au contraire, conclut Notre Seigneur, les justes brilleront comme des soleils dans le royaume de leur Père du ciel. Que celui-là entende, qui a des oreilles pour entendre. » (Ibid. XIII. 37-43.)

Un autre jour encore, après avoir, à trois reprises, confondu l'astuce et la fourberie des

Pharisiens et des Sadducéens, il s'adresse à la foule présente, pour lui recommander de n'imiter point la vanité et l'orgueil des Pharisiens, qui cherchent en tout à paraître meilleurs que les autres. Ils portent sur leurs habits des phylactères et des franges de larges dimensions ; pour eux sont les premières places dans les festins et les premières chaires dans les synagogues ; on leur doit le salut dans les places publiques et ils se font appeler Rabbi, Maîtres.

Ses disciples, au contraire, doivent se souvenir qu'ils sont les enfants de Dieu et qu'entre eux ils sont frères. « Gardez-vous, dit-il, de ce titre de Rabbi ; vous n'avez qu'un Maître et vous êtes frères les uns des autres. N'appelez personne sur la terre du nom de Père, car vous n'avez qu'un Père qui est dans les cieux. Ne vous faites pas non plus appeler Maîtres, parce que le seul Maître parmi vous, c'est le Christ. » (Ibid. XXIII. 1-10.)

Enfin, le jour même de sa résurrection, lorsque déjà il est dans la gloire de son Père, quel message donne-t-il à Madeleine pour ses apôtres? « Va, lui dit-il, va vers mes frères, et dis-leur : Voici que je monte à mon Père et à votre

Père, à mon Dieu et à votre Dieu. » (Joan. xx. 17).

Ainsi, jusqu'à la dernière heure, Jésus veut nous faire ressouvenir que nous sommes devenus avec lui les enfants du Père céleste, et que nous devons désormais conformer à cette condition nouvelle notre vie tout entière. Chaque fois que, dans ses discours, il touche d'une manière ou de l'autre à nos relations avec Dieu, un seul nom revient toujours sur ses lèvres, parce qu'il est profondément dans son esprit et dans son cœur, le nom de Père.

Nul doute, par conséquent, que Notre Seigneur ait voulu faire de la réalité de notre adoption divine et de notre qualité d'enfants du Père céleste le fondement de toute sa doctrine morale, le principe de nos devoirs envers Dieu et envers les hommes. A cette vérité il ramène tout, pour ainsi dire, et de là aussi il tire ses préceptes, mais surtout ses conseils de perfection évangélique.

Dès lors, ne sommes-nous pas en droit de conclure que, s'il a entrepris et accompli l'œuvre de notre rédemption, c'est pour nous procurer cette grâce, ce bien inestimable de la filiation divine? Là devaient aboutir ses travaux et ses

souffrances, ainsi qu'il nous est marqué dans les paroles de saint Jean, interprétant une prophétie involontaire et inconsciente de Caïphe : « *ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum* » (Joan. XI. 52) ou encore dans ces autres de saint Paul aux Galates : « *misit Deus filium suum, ut adoptionem filiorum reciperemus.* » (Gal. IV. 5.)

Nulle part, il est vrai, cette vérité n'est énoncée formellement par Notre Sauveur, mais il la suppose partout, nous venons de le voir, et il se contente d'en tirer les conclusions morales ; du moins le récit des Évangélistes se borne à cela. Il est à croire, néanmoins, que le divin Maître, s'adressant à ses disciples et leur expliquant sa doctrine plus qu'il ne faisait à la foule, leur a donné sur ce point important des enseignements très clairs et très précis. Nous les retrouverons, en effet, ces enseignements, dans les écrits des apôtres ; ils nous permettront d'entrer plus avant dans l'intelligence de cette vérité et achèveront de nous faire connaître la grandeur des desseins de Dieu, la sublimité de notre condition surnaturelle.

## CHAPITRE II

### LA DOCTRINE DES APÔTRES

I. Saint Jean. — C'est d'abord l'apôtre saint Jean qui, dans le prologue de son Évangile (Joan. I. 12-13) affirme clairement le fait de notre filiation divine. Mais ce qu'il y a de remarquable dans ses paroles, c'est la manière dont il joint ensemble trois choses : la génération éternelle du Verbe : — « *In principio erat Verbum*, » — sa génération temporelle et charnelle : — « *Et Verbum caro factum est*, » — puis notre propre génération divine, à nous qui croyons au Verbe fait chair : — « *Dedit eis potestatem filios Dei fieri, iis qui... ex Deo nati sunt.* »

N'est-ce pas qu'entre ces trois générations un lien existe ? Elles se suivent pour ainsi dire naturellement dans les décrets divins, qui les ont de toute éternité associées l'une à l'autre. La géné-

ration éternelle du Verbe aurait comme conséquence volontaire de la part de Dieu notre propre génération dans le temps et, comme moyen de l'accomplir, la génération temporelle et charnelle de ce même Verbe, Fils du Père.

N'est-ce pas aussi la pensée de saint Paul, lorsqu'il dit dans son Épître aux Romains : « Ceux que Dieu a prévus de toute éternité, ils les a prédestinés à devenir conformes à l'image de son divin Fils, afin qu'il fût ainsi le premier né entre beaucoup de frères » (Rom. VIII. 29.) — Et encore dans l'Épître aux Hébreux : « il convenait que celui par lequel et pour lequel toutes choses ont été faites, et qui devait amener à la gloire du Père un grand nombre de fils, consommât leur salut par sa passion ? » (Hébr. II. 10.) — Ici, en effet, de même que dans saint Jean, les trois générations, la divine et l'humaine du Fils de Dieu et la nôtre comme enfants du Père, paraissent unies dans les décrets éternels de Dieu et accomplies suivant un ordre prédéterminé, la génération humaine du Verbe suivant dans le temps sa génération divine et éternelle, afin de permettre notre propre génération divine.

Remarquons encore que l'apôtre évangéliste

fait consister notre filiation divine, non pas dans une simple adoption qui nous laisserait avec notre seule nature humaine, mais dans une naissance que nous recevons de Dieu et qui nous fait participants de la nature divine — « *divinæ consortes naturæ* », dit aussi l'apôtre saint Pierre.— Voilà précisément cette naissance nouvelle, que Jésus présentait à Nicodème comme la condition indispensable pour entrer dans le royaume de Dieu. Notre Seigneur disait : « nés de l'eau et de l'Esprit Saint, » pour signifier le sacrement, signe sensible, et la grâce invisible qui nous fait enfants de Dieu. Saint Jean, sans s'arrêter au signe extérieur, nous marque l'action intérieure et surnaturelle, et il l'appelle une génération divine — « *qui ex Deo nati sunt* ». Mais en la rapprochant de la génération éternelle du Verbe, il assimile en quelque sorte l'une à l'autre ; afin, sans doute, de nous donner à entendre que notre qualité d'enfants de Dieu est vraiment une œuvre divine, un écoulement réel de la vie de Dieu en nous, comme le Fils reçoit en naissant la vie du père qui l'a engendré.

Aussi l'apôtre, reprenant dans ses Lettres le même sujet, insiste-t-il avec une intention évi-

dente sur la divine réalité de notre titre d'enfants de Dieu. « Dieu est juste, vous le savez, nous dit-il ; mais sachez aussi que quiconque fait la justice est né de Dieu. » (I Joan. II. 29.) Faire la justice, suivant l'apôtre, c'est croire au Fils de Dieu, Jésus-Christ, et pratiquer ses commandements. Il répète donc ici ce qu'il avait écrit dans son Évangile : « à tous ceux qui ont cru en lui, il a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu. » Mais, afin de préciser mieux sa pensée, il ajoute : « *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* » Non seulement que nous soyons appelés, mais que nous soyons en toute réalité enfants de Dieu — « *nominemur et simus* ».

Puis, dans la crainte sans doute que les fidèles, comparant leur état présent et misérable avec la grandeur de cette dignité d'enfants de Dieu, en vinssent à ne pas croire que tant de misère pût s'allier à une gloire pareille, il explique aussitôt ce douloureux contraste. « Mes biens chers, oui, dès maintenant nous sommes bien réellement les enfants de Dieu ; mais ce que vaut un si beau titre n'apparaît pas encore. Nous savons néanmoins qu'un jour nous serons semblables à

Dieu et que nous le contemplerons face à face. » En d'autres termes : dès ici-bas, le nom et la réalité des enfants de Dieu sont bien à nous, mais cette vie est le temps de l'épreuve, où il nous faut mériter le bonheur et la gloire qui sont attachés à notre titre. Dieu nous fera jouir de l'une et de l'autre, si nous en sommes dignes; ce sera dans la vie future. Alors, admis dans la maison de notre Père et le contemplant tel qu'il est, nous serons nous-mêmes transformés en lui et acquerrons avec lui cette ressemblance parfaite que des enfants doivent avoir avec leur Père. — « *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* »

Donc, ne doutons point, ne nous décourageons point, travaillons, au contraire, avec ardeur à l'œuvre de notre sanctification ici-bas, car c'est par la sainteté que nous deviendrons peu à peu semblables à Dieu. — « *Et omnis qui habet hanc spem, sanctificat se, sicut et ille sanctus est.* » — Le disciple, on le voit, n'est que l'écho du divin Maître, qui avait dit déjà : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Du même principe si bien établi, celui de notre filiation divine, l'apôtre ne pouvait non plus

que tirer la même conséquence : les fils doivent ressembler à leur Père, être saints et parfaits comme lui. Toute la vie chrétienne est là ; dans le reste de sa Lettre l'apôtre le fait bien voir.

II. S. Pierre. — Voici maintenant le Prince des Apôtres ; lui aussi enseigne la même doctrine, lui aussi insiste sur cette naissance nouvelle que nous avons reçue de Dieu et dans laquelle nous trouvons une vie, non plus humaine et charnelle, mais spirituelle et divine.

Il commence par rappeler l'obligation que nous impose notre titre de chrétiens, de nous sanctifier à l'exemple de celui qui nous a choisis — « *secundum eum qui vocavit vos sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis.* » (I Petr. I. 15.) La raison de ce devoir, c'est que celui qui nous a appelés, et qui est le Saint des saints, est aussi notre Père. Comment donc, nous ses enfants, ne travaillerions-nous pas à lui ressembler en toutes choses ? — « *Et si Patrem invocatis eum, qui sine acceptione personarum judicat secundum unius cujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini.* » (Ib. 17.) — Car ce Père est tout à la fois infiniment saint et infiniment juste ; votre

titre d'enfants ne vous mettra pas à couvert de sa justice et de ses jugements, si votre vie n'est pleine des bonnes œuvres qui la rendront digne de sa haute origine.

Rappelez-vous, continue l'apôtre, votre naissance comme chrétiens et de qui vous l'avez reçue? Est-ce de la chair et du sang, pour que vous viviez de la chair? Non, c'est d'une source plus pure, plus incorruptible, plus divine — « *Renati, non ex semine corruptibili, sed incorruptibili, per Verbum Dei vivi et permanentis in æternum.* » (Ib. 23.) — Si donc votre naissance est de Dieu, si votre vie est divine, ne faut-il pas que vous vous montriez par l'innocence et la pureté les vrais enfants de celui qui vous a engendrés dans l'incorruption? — « *Deponentes igitur omnem malitiam... sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis ad salutem.* » (Ib. II. 1. 2.) — Vous grandirez, en effet, chaque jour de cette vie du temps, jusqu'à ce que, arrivés à la plénitude de l'âge du Christ, votre frère premier né, vous entriez avec lui dans la possession et la jouissance des biens infinis, que votre Père vous a destinés dans son royaume.

L'apôtre revient sur le même sujet dans sa seconde Épître. C'est même par là qu'il la commence, souhaitant aux fidèles une grâce et une paix abondantes dans la connaissance plus vraie, plus profonde des biens immenses qu'ils ont reçus de Dieu, le Père, par son divin Fils, Notre Seigneur Jésus-Christ. Leur vocation à la foi chrétienne les a, en effet, rendus participants de la force et de la vertu de Dieu, pour pratiquer toutes les œuvres de la vie et de la piété surnaturelles. — « *Gratia vobis et pax adimpleatur in cognitione Dei et Christi Jesu D. N. : quomodo omnia nobis divina virtutis suæ, quæ ad vitam et pietatem, donata sunt per cognitionem ejus qui vocavit nos propria gloria et virtute.* » (II Petr. 1. 2. 3.)

Mais, qu'est-ce à-dire? Quelle est cette gloire, cette vertu, qui appartiennent en propre au Fils de Dieu et qu'il nous a communiquées? L'apôtre l'explique aussitôt, lorsqu'il ajoute que Dieu a rempli ses promesses à notre égard; promesses magnifiques, d'un prix infini, car il ne s'agissait pas de moins que de nous rendre participants de la nature divine par une naissance, qui n'est ni de la chair ni du sang, mais de Dieu, et qui fait de nous ses vrais enfants. — « *Per*

*quem maxima et pretiosa nobis promissa donavit : ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* »

D'où ici encore la conclusion, que notre vie doit être digne de Dieu, notre Père, fuyant avec soin le contact de cette corruption qui existe dans le monde — « *Fugientes ejus, quæ in mundo est, concupiscentiæ corruptionem* », — et travaillant par toute sorte de bonnes œuvres à nous assurer les avantages de notre divine vocation — « *Quapropter magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* ». (Ibid. 1. 10.)

III. S. Paul. — Que dire de l'apôtre saint Paul, de la manière dont il expose la doctrine de notre filiation divine et des conséquences qu'il en tire pour l'instruction des fidèles ? Il serait trop long de rapporter et de commenter tout ce qu'il en a écrit ; il n'y a presque pas une de ses Lettres, où il ne s'appuie sur cette vérité fondamentale pour établir les obligations de la vie chrétienne. Surtout il est clair, précis et complet dans l'exposition de ce point capital, nous savons par lui tout ce qu'il nous importe de savoir de nos relations surnaturelles avec Dieu, notre Père, avec

Jésus-Christ notre Frère, avec l'Esprit Saint, notre vie. Contentons-nous d'indiquer les principaux passages des Épîtres, où le grand apôtre traite ce sujet.

Dans son Épître aux Romains, tout le chapitre VIII est consacré à l'exposition de cette doctrine. Saint Paul explique aux chrétiens de Rome l'avantage immense qu'ils ont sur les Israëlites de la loi ancienne, par rapport à l'affranchissement du péché et de la tyrannie de la chair. Ce que la loi était impuissante à procurer, parce qu'elle n'était qu'une loi de chair et de sang, qui condamnait le péché sans donner la force de le vaincre, la grâce du Rédempteur l'accomplit. Le Christ, en effet, a premièrement vaincu le péché dans sa propre chair, puis il nous revêt nous-mêmes de la force de Dieu, pour être comme lui vainqueurs de la chair et du péché. Désormais, ce qui domine en nous, ce qui nous fait vivre, ce n'est plus la chair ni les passions de la chair, mais l'Esprit de Dieu qui habite dans notre âme. « — *Vos autem in carne non estis, sed in Spiritu; si tamen Spiritus Dei habitat in vobis. Si quis autem Spiritum Christi non habet, hic non est ejus.* »

Or, cet Esprit de Dieu, qui est en même temps l'Esprit du Christ, d'où l'avons-nous? C'est que nous avons été faits enfants de Dieu. — « *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, hi sunt Filii Dei.* » — Et Dieu nous l'a donné, pourquoi ? — Précisément parce que, enfants de Dieu, nous devions vivre de la vie de Dieu, afin que par lui nous fussions rendus participants de la nature et de la vie divines. — « *Accepistis Spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus: Abba, Pater.* »

Cet Esprit dès lors doit être en nous la semence d'une vie toute surnaturelle, destinée à croître et à se développer durant le temps de la vie présente, jusqu'à ce que nous soyons arrivés à la plénitude de l'âge du Christ, c'est-à-dire à une complète ressemblance avec l'homme parfait, Jésus-Christ Notre Seigneur, le premier né d'entre les enfants du Père céleste et leur modèle à tous. Notre adoption ici-bas n'est qu'à ses débuts; aussi devons-nous gémir encore de nos infirmités et de nos misères naturelles. Mais nous avons par l'Esprit Saint l'assurance qu'elle s'achèvera bientôt, et qu'alors, pleinement délivrés des servitudes de la chair, nous deviendrons libres de

la liberté des enfants de Dieu. — « *Ipsi intra nos gemimus, adoptionem filiorum Dei expectantes, redemptionem corporis nostri. Spe enim salvi facti sumus.* »

D'ailleurs, l'Esprit de Dieu est en nous non seulement pour nous donner l'espérance et nous faire prier avec la certitude d'être exaucés, il y est plus encore pour nous unir à Dieu, notre Père, d'une charité, d'un amour tout filial et indestructible. Rien donc ne pourra plus nous séparer de Dieu, nous le possédons déjà autant qu'il peut être possédé ici bas, et cet amour que l'Esprit Saint a répandu dans nos cœurs, ce sont les arrhes de la vie éternelle.— « *Quis ergo nos separabit a charitate Christi?... Certus sum, quia neque mors, neque vita, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Dei, quæ est in Christo Jesu.* » — Et voilà l'incomparable avantage que nous procure notre qualité d'enfants de Dieu, par-dessus tous les justes de l'ancien Testament.

Plus expressive encore est l'Épître aux Galates. L'Apôtre reproche vivement à ses chers disciples de revenir en arrière, de retourner aux premiers éléments de la vie spirituelle, en se soumettant

aux prescriptions de la loi mosaïque, après qu'ils en ont été libérés par la loi évangélique. Ignorent-ils donc ce qui fait la supériorité de la loi chrétienne, savoir que nous y sommes traités par Dieu, non plus en esclaves, ni même comme des fils mineurs placés sous tutelle, ainsi que l'étaient les Juifs et tout le genre humain avant le Christ, mais en enfants véritables, jouissant avec lui et dans sa maison d'une pleine liberté ? — « *Itaque Lex pædagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur. At ubi venit fides, jam non sumus sub pædagogo; omnes enim filii estis Dei per fidem quæ est in Christo Jesu.* » (Gal. III. 24. 26.) Sous la plume de saint Paul, nous retrouvons ici la doctrine de l'apôtre saint Jean dans son Évangile : « *Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri.* »

Mais ce titre d'enfants de Dieu, à qui le devons-nous, sinon au fils de Dieu lui-même qui nous l'a mérité par son Incarnation ? — « *Misit Deus Filium suum... ut adoptionem filiorum reciperemus.* » — Et comment l'avons-nous reçu ? Toujours par une communication de la vie divine, par une seconde naissance dont l'Esprit Saint est le principe. — « *Quoniam autem estis*

*filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra clamantem : Abba Pater.* » D'où l'Apôtre conclut justement qu'un chrétien ne doit pas retourner aux rudiments de la loi ancienne. — « *Nunc autem, cum cognoveritis Deum, imo cogniti sitis a Deo, quomodo convertimini iterum ad infirma et egena elementa quibus denuo servire vultis ?* » — Et enfin, puisque le Christ nous a délivrés, gardons-nous de redevenir esclaves dans la maison de notre Père. — « *Itaque, fratres mei, non sumus ancillæ filii, sed liberæ ; qua libertate Christus nos liberavit.* »

Je ne fais qu'indiquer ici la suite des pensées de l'Apôtre ; mais il suffit de parcourir ses écrits, pour retrouver partout le même fondement doctrinal : nous sommes en Jésus-Christ et par Jésus-Christ devenus les enfants de Dieu ; que notre vie réponde donc toujours à un si beau nom, soyons dignes de notre Père, ses fidèles imitateurs, comme il convient à des enfants bien aimés. — « *Estote ergo imitatores Dei, sicut filii charissimi.* » (Ephés. v. 1.) C'est ce qu'il écrit aux Éphésiens, après leur avoir montré Dieu préparant de toute éternité le grand mystère de notre adoption divine par Jésus-Christ, son divin Fils.

— « *Sicut elegit nos in Ipso ante mundi constitutionem... qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per J. C. in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ.* » (Eph. I. 4. 5.)

C'est encore ce qu'il rappelle dans son Épître aux Hébreux, où il ne craint pas de comparer notre condition avec celle des Anges et de la trouver à certain point de vue supérieure, parce que le Fils de Dieu s'est revêtu de notre nature humaine, afin de nous rendre nous-mêmes participants de sa nature divine et de faire de nous ses frères, vrais enfants de Dieu comme lui. — « *Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit. Unde debuit per omnia fratribus similari.* » (Hebr. II. 16.)

Bornons-nous là et concluons que cette doctrine de notre filiation divine tient réellement dans les SS. Écritures une place importante, principale, puisque c'est à elle toujours que Notre Seigneur et ses Apôtres en appellent, lorsqu'ils veulent nous instruire de nos devoirs chrétiens, puisque c'est à elle qu'ils rattachent les autres mystères du christianisme, tout dans le plan de notre régénération par le Christ devant aboutir à ce résultat voulu et cherché, de nous élever à

la dignité presque infinie des enfants de Dieu par une génération surnaturelle qui vient de Dieu même.

Voilà le fait. Nous le croyons, parce que c'est une vérité clairement révélée dans les SS. Écritures et enseignée par l'Église. Mais, pour accepter les conséquences pratiques qu'il renferme, ce serait peu de connaître la réalité du fait ; il faut pouvoir en apprécier la grandeur, il faut savoir quelle place occupe dans les desseins de Dieu ce mystère de notre filiation divine et comment pour l'accomplir il n'a reculé devant aucun moyen, si extraordinaire, si impossible qu'il paraisse.

Certes, les perfections infinies de Dieu, sa Sagesse, sa Puissance, sa Bonté, éclatent merveilleusement dans tout l'ensemble de cet univers et il n'est pas de créature au monde qui ne chante à sa manière un hymne de louange au Créateur.

De sa puissance immortelle
Tout parle, tout nous instruit.
Le jour au jour la révèle,
La nuit l'annonce à la nuit.
Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage

Obscur et mystérieux :
Son admirable structure
Est la voie de la nature,
Qui se fait entendre aux yeux.

(J.-B. Rousseau. Paraphr. du Ps. 28.)

La création visible tout entière n'est cependant qu'une ombre, un voile qui couvre des merveilles autrement grandes et divines. La gloire de Dieu, elle n'est pas dans ce vêtement magnifique dont il a orné sa créature humaine, elle n'est pas dans ce palais tout resplendissant de beautés qu'il lui a donné pour être sa demeure d'un jour; une parole a suffi pour créer toutes ces choses. Mais l'œuvre de Dieu la plus glorieuse, celle qui est vraiment son œuvre et à laquelle il s'est employé tout entier, c'est l'homme lui-même, avec sa destinée surnaturelle, l'homme, non plus simple créature placée au confluent de l'esprit et de la matière, mais l'homme déifié par son union avec le Verbe éternel, couronné de gloire et d'honneur par-dessus toutes les créatures, égalé au Fils de Dieu dont il est devenu le frère d'adoption, et prenant rang dans la famille divine à côté de lui, avec le même titre et les mêmes droits.

Voilà l'œuvre de Dieu par excellence ; ne devrions-nous pas chercher à la comprendre, autant du moins qu'il a plu à Dieu de nous en révéler le secret dans les SS. Écritures et qu'une méditation attentive nous en peut donner l'intelligence ? Que d'enseignements sublimes nous y trouverions sur les ineffables condescendances de Dieu à notre égard, sur les grandeurs presque infinies réservées à notre humanité et l'excès de gloire qui doit les couronner éternellement! Et quels motifs, par conséquent, de répondre aux avances divines en nous montrant dès ici-bas dignes de tant d'honneur, en devenant les vrais enfants du Père, les vrais frères du Fils, les vrais temples de l'Esprit Saint !

De fait, c'est avec la Trinité entière que nous devons entrer dans des relations très intimes ; à l'œuvre de notre filiation divine, qui est leur œuvre commune, chacune des trois Personnes a sa part : le Père de toute éternité la conçoit et la décrète ; le Fils en s'incarnant nous la mérite et la rend possible ; l'Esprit Saint l'opère par son union substantielle avec nous, source de vie surnaturelle et principe de notre déification. Autant de considérations qui mériteraient de

notre part une étude approfondie, continuelle. Et combien peu nous y pensons !

Nous ne ferons guère ici qu'entrer dans ces considérations et les parcourir, sans nous y arrêter plus qu'il n'est besoin pour le but que nous avons en vue ; but tout pratique, avons-nous dit, qui est de faire comprendre aux âmes chrétiennes la perfection à laquelle les engage leur qualité d'enfants de Dieu. Puissions-nous n'être pas trop au-dessous de la tâche ; puissions-nous aider les fidèles à concevoir de Dieu et de ses infinies Bontés une idée juste et grande. — *Sentite de Domino in bonitate!* (Sap. I. 1.)

## CHAPITRE III

### LA BONTÉ DE DIEU

#### CAUSE PREMIÈRE DE NOTRE FILIATION DIVINE

Pour bien saisir cette vérité, il nous faut remonter un peu plus haut, jusqu'à Dieu considéré dans sa nature intime et dans ses opérations extérieures. C'est là que la Bonté nous apparaît comme la cause première de tout ce que Dieu a fait pour nous.

Dieu, un dans sa nature, subsiste en trois Personnes distinctes, mais égales en toutes choses : Père, Fils et Saint Esprit. C'est le mystère de la Très Sainte Trinité, que la foi seule nous révèle. Par cette société des trois Personnes divines, société infiniment parfaite et infiniment heureuse, Dieu se suffit à lui-même, il n'a besoin de rien ni de personne en dehors de lui, pour rendre sa félicité plus complète.

Aucune des trois Personnes divines n'est plus ancienne ni plus puissante que les deux autres ; n'ayant toutes les trois qu'une même divinité, elles n'ont aussi qu'une même existence éternelle. Et pourtant, il y a entre elles un certain ordre d'origine et de procession, suivant lequel la nature divine est communiquée de l'une à l'autre pour y subsister d'une manière distincte, sans y être cependant ni divisée ni amoindrie. Ainsi la lumière, ainsi la chaleur procèdent d'un même foyer, du soleil, partageant avec lui sa propre nature, distinctes de lui sans en être séparées.

Le Père est, dans la Trinité, le principe des deux autres Personnes ; c'est de lui que procèdent le Fils et le Saint Esprit. Lui-même n'a rien reçu de personne, il n'est ni produit ni engendré : il est, c'est tout ce que notre raison peut en comprendre. Mais considérons-le spécialement par rapport à la deuxième Personne, celle du Fils.

Dieu, le Père, en qui subsiste originairement la nature divine, éternellement se connaît lui-même et par cette connaissance forme dans son Intelligence une image parfaite de ses divines

perfections. Cette image infinie d'une nature infinie, c'est le Verbe, le Fils unique du Père. Ainsi parle la théologie, appuyée sur la doctrine du grand Apôtre qui appelle le Christ l'image du Dieu invisible — « *qui est imago Dei invisibilis* » (Coloss. I. 15), — la splendeur et la gloire du Père, la figure de sa substance, soutenant l'univers par sa parole toute-puissante, et assis dans le ciel à la droite de la divine Majesté. — « *Qui cum sit splendor gloriæ et figura substantiæ ejus, portansque omnia verbo virtutis suæ... sedet ad dexteram Majestatis ejus, in excelsis.* » (Hebr. I. 9.)

Dieu, le Père, a donc un Fils qu'il engendre de toute éternité, un Fils absolument semblable et égal à son Père, subsistant avec lui dans une seule et même nature divine, comme lui souverainement heureux dans la jouissance des biens infinis que renferme cette nature, source de tout être et de tout bien. Mais, par cela même que ce Fils possède toute la nature de Dieu, son Père, il est nécessairement unique, lui seul épuisant par son infinité même l'infinie fécondité de l'Intelligence divine. Aussi, dans les Saintes Écritures, le Verbe est-il toujours appelé le Fils

unique du Père. C'est de lui qu'il est écrit au livre des Psaumes : « Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui. » (Ps. II, 7.) Aujourd'hui, c'est-à dire éternellement, dans ce jour de Dieu qui ne connaît ni soir ni matin, mais dont la lumière brille en son midi sans ombre et sans vicissitude. C'est de lui encore que l'apôtre saint Jean dit en son Évangile : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu... Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous — nous avons vu sa gloire, la gloire qui appartient au Fils unique du Père — plein de grâce et de vérité. » (Joan. I.)

Mais à côté de ces exigences de la nature divine, qui ne peut souffrir ni aucun autre être nécessaire et infini comme Dieu, ni un second Fils engendré de la substance du Père, la foi nous montre en Dieu un attribut, la Bonté, dont le propre est de se communiquer librement et sans limite. Ne semble-t-il pas, en effet, que Dieu ait eu comme un besoin de créer au dehors de lui des êtres, dans lesquels cette Bonté naturellement expansive pût se satisfaire, en leur communiquant à des degrés divers ses infinies

perfections? Il crée les Anges, purs esprits, intelligences très parfaites. Cette première création, quelque grande qu'elle soit, ne lui suffit pas ; il tire encore du néant l'univers matériel et dans cet univers, comme dans un royaume, il place l'homme, créature à la fois terrestre et céleste, terrestre dans son corps, céleste dans son âme, et semblable aux Anges par sa spiritualité et son immortalité.

Est-ce tout? L'homme est-il la dernière expression de l'expansibilité naturelle à la Bonté divine? Nul n'oserait l'affirmer. Quoi qu'il en soit, nous voyons déjà comment Dieu a trouvé le secret de multiplier les êtres, en réalisant au dehors quelque chose des perfections qui sont en lui, mais sans rien perdre de son essentielle et éternelle unité. C'est l'œuvre de sa Sagesse et de sa Puissance mises au service de sa Bonté. Voyons-le faire plus encore et multiplier des fils, pour les associer à son Unique dans la ressemblance d'une même nature, dans une parfaite égalité de droits et de privilèges.

Certes, en créant l'homme avec sa nature raisonnable, avec sa destinée bienheureuse, en l'établissant sur la terre comme dans un palais

magnifique et en lui donnant l'empire sur les animaux, sur les plantes et sur tout cet univers matériel, Dieu se montrait libéral, sa Bonté pouvait être satisfaite. Mais non; quelque grands que fussent ces bienfaits, ils ne devaient pas suffire à contenter un Dieu bon. Sa Sagesse concevait un ordre supérieur, qui élèverait l'homme aussi près que possible de Dieu; sa Puissance était capable de le réaliser; sa Bonté en résolut l'exécution. Quel est donc cet ordre supérieur à notre naturelle condition, ce plan divin surajouté au premier plan de la création? En deux mots, le voici.

Dieu, sachant qu'il ne pouvait avoir qu'un seul Fils engendré de sa substance et consubstantiel au Père, voulut néanmoins donner à ce Fils unique des frères, choisis parmi les créatures; il voulut se donner à lui-même d'autres fils qui partageraient avec son Fils bien-aimé toutes les prérogatives attachées à la qualité d'enfants de Dieu. La nature divine se refusait à produire ces nouveaux fils, il les demandera à l'adoption. Aussi bien l'adoption réalise-t-elle à beaucoup d'égards ce que la nature fait par la génération; et la génération elle-même, nous le verrons bientôt, ne fait pas

défaut dans cette filiation d'un nouveau genre.

L'homme sera cette créature privilégiée, avec laquelle Dieu veut contracter alliance, pour ne faire plus avec elle et son Fils unique qu'une même famille, dont il sera le Père — « *Prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in Ipsum, secundum propositum voluntatis suæ.* » (Ephes. I. 5.) — Dieu nous a prédestinés, dit l'Apôtre, pour être par Jésus-Christ ses enfants d'adoption, selon le dessein qu'en avait conçu son infinie Bonté.

Mystère de charité et d'amour, que jamais le cœur de l'homme n'aurait soupçonné et qui fait jeter à l'apôtre saint Jean ce cri d'étonnement et d'admiration : « Mes frères, voyez donc l'immense charité de Dieu, le Père, à notre égard, d'avoir voulu que nous soyons appelés et que nous devenions en effet ses enfants adoptifs ! » — Redisons-le donc bien haut, car nous avons peine à nous en bien persuader, ce n'est pas un titre seulement, un vain nom, c'est une réalité toute divine que notre adoption en qualité d'enfants de Dieu. Il a fait, pour l'accomplir, la chose la plus étonnante, la plus humainement inexplicable, il a fait l'incarnation de son divin Fils.

## CHAPITRE IV

### L'HUMANITÉ ET LE PLAN DIVIN

Essayons donc de comprendre à notre manière quel fut, dès l'origine, le plan conçu par la Sagesse de Dieu et réalisé par sa Bonté toute-puissante en faveur de notre humanité.

Je dis *à notre manière*, c'est-à-dire en considérant dans le temps et comme dans une série d'actes successifs ce que Dieu fait éternellement et par un acte unique, dont la vertu embrasse tous les temps et tous les lieux. Ce nous est une nécessité d'en agir de la sorte, parce que le temps, la succession est la loi de notre nature, aussi bien de la vie de notre intelligence et de ses concepts que de la vie de notre corps et de ses modifications successives. Dieu seul est éternel ; seul, par conséquent, il agit sans succession ni changement, sans passé et sans avenir, en un présent immuable et infini comme son Être.

Mais cet acte divin, pur et indivisible en lui-même, contient virtuellement autant d'actes de raison que sa puissance produit d'effets différents et distincts dans le temps. Aussi notre intelligence, qui ne peut juger des actes en Dieu que par leurs effets temporels, rapporte naturellement à des actes distincts les effets de la puissance divine, distincts eux-mêmes par le temps auquel ils sont produits. Dieu, d'ailleurs, en toutes ses œuvres, met un certain ordre et un enchaînement, qui les font se succéder les unes aux autres et paraître à leur heure, selon qu'il convient au but que sa Sagesse s'est proposé d'atteindre. Cet ordre, cet enchaînement, qui existent de fait dans les choses, nous donnent sujet de concevoir l'action divine comme s'exerçant elle-même selon la différence des temps et en suivant l'ordre qu'elle établit dans ses œuvres.

Cela étant, distinguons tout d'abord en Dieu, relativement à notre humanité, un double plan : le premier, antérieur à toute prévision de la chute d'Adam, mais hypothétique, c'est-à-dire ne devant être réalisé que dans le cas où l'homme demeurerait fidèle à Dieu ; le second, absolu et

destiné à s'accomplir réellement, parce qu'il est arrêté en prévision de notre déchéance originelle et dans le but d'y apporter remède.

Ce dernier, sans doute, est celui qui nous touche de plus près; notre avenir éternel en dépend, nous ne pouvons l'ignorer sans grave dommage, puisqu'il doit régler notre vie présente en la mettant d'accord avec la volonté divine. Aussi est-ce celui sur lequel nous sommes le mieux renseignés par la révélation, qui ne nous laisse ici rien ignorer de ce que nous avons besoin de savoir. Toutefois, il y a bien quelque intérêt pour nous à connaître, jusqu'à un certain point du moins, quelles étaient les intentions divines à notre égard, combien il aurait voulu se montrer pour nous bon et libéral, ce qu'il avait déjà fait, ce qu'il se disposait à faire encore, de quelle gloire et de quel bonheur immenses il aurait couronné notre fidélité (1). Cette vue ne

(1) Sur ce point, les théologiens sont partagés d'opinion, suivant qu'ils admettent ou n'admettent pas l'Incarnation du Verbe en toute hypothèse, c'est-à-dire soit qu'Adam demeurât fidèle ou devînt prévaricateur. L'Église n'ayant rien défini, l'une et l'autre opinion peuvent se soutenir. Nous suivons les théologiens qui admettent que le Fils de Dieu se serait incarné même dans l'hypothèse qu'Adam n'eût pas péché. Cette opinion nous paraît expliquer mieux le grand mystère de l'Incarnation et celui de

peut qu'augmenter notre reconnaissance envers Dieu, notre regret de l'avoir offensé, nous inspirer une plus vive horreur du péché, une volonté plus décidée de répondre aux grâces nouvelles que Dieu nous fait, par une fidélité inviolable et un amour sans limite.

Distinguons encore dans les plans divins deux ordres, qui nous apparaissent comme dépendants l'un de l'autre : l'ordre de *conception* et l'ordre d'*exécution*. Pour nous, en effet, toute action raisonnable et sage est premièrement conçue par l'intelligence et résolue par la volonté, l'exécution ne vient qu'ensuite, au temps déterminé et convenable pour la faire réussir. En Dieu, la conception est éternelle, l'exécution, au contraire, a lieu dans le temps et au moment précis fixé par sa Sagesse. Ce ne sont pas, encore une fois, deux actes distincts et successifs de la volonté divine qui produisent, l'un le décret éternel dans l'ordre de conception, et l'autre son accomplissement temporel dans l'ordre d'exécution; un seul acte suffit à Dieu, parce qu'il

notre adoption, et s'accorder plus complètement avec la doctrine des SS. Écritures, de saint Paul en particulier. Mais nous ne la présentons, bien entendu, que comme une simple opinion théologique, non comme une certitude.

comprend tous les temps dans son actualité éternelle. Mais cette simplicité de l'acte divin nous dépasse ; nous devons, pour nous en faire quelque idée, le diviser par la raison, comme s'il était double, et le considérer successivement dans les deux ordres qu'il réalise de fait par sa simplicité. Nous parlons donc de Dieu et de son action comme s'il était un homme ; mais nous n'ignorons pas que c'est une manière de parler appropriée à notre nature, et qu'en Dieu il y a une manière d'agir bien supérieure à nos idées, quoiqu'elle les contienne toutes éminemment.

### I. — Le premier plan divin.

Dieu donc, de toute éternité, se propose de créer deux sortes d'êtres intelligents, faits les uns et les autres, mais non pas au même degré, à son image et à sa ressemblance : ce sont les Anges et les hommes. Les Anges seront de purs esprits, d'une nature supérieure, parce que leur intelligence se rapproche davantage de l'intelligence divine, du Verbe de Dieu, dont la lumière les éclaire, dont l'esprit les fait vivre. Les hom-

mes, nature inférieure composée d'esprit et de matière, recevront une intelligence moins parfaite, plus éloignée de l'Intelligence suprême et moins capable d'en refléter la lumière dans ses concepts. Au-dessous de l'homme, il n'y aura plus que les animaux sans raison doués seulement de sensibilité, puis toute la série des êtres matériels qui composeront l'univers visible et dans lesquels Dieu se contentera de manifester sa Puissance et sa Sagesse infinies par la perfection et l'ordre admirables qu'il établira entre eux.

Ce dessein arrêté, Dieu détermine la fin de ces créatures, leur destinée spéciale. Il fera les Anges pour le connaître, l'aimer et le servir, dans le temps et dans l'éternité; et cela, non pas seulement par l'usage de leurs facultés propres et dans les limites qu'elles peuvent atteindre naturellement, mais avec une participation surnaturelle de la connaissance et de l'amour de Dieu même. Supposé que, pendant le temps où leur fidélité sera mise à l'épreuve, ils sachent mériter leur destinée éternelle, les Anges verront Dieu face à face et ils jouiront d'une félicité divine dans les siècles des siècles. Leur infidélité cou-

pable sera, au contraire, punie de châtiments éternels, ils seront rejetés loin de Dieu et exclus à jamais de sa présence.

Il fera les hommes également pour le connaître, l'aimer et le servir, selon qu'il les en rendra capables. Aussi bien que les Anges, ils recevront de Dieu une connaissance et un amour surnaturels, et plus tard, après l'épreuve qu'ils devront subir, la vision béatifique sera la récompense de leur fidélité. Mais dès ici-bas élevés bien au-dessus de leur condition naturelle, jusqu'à la dignité suréminente de ses enfants adoptifs, ils seront de la famille de Dieu, égalés en quelque sorte à son Fils unique, par leur qualité d'enfants et par tous les droits qui y sont attachés. Aussi devront-ils être semblables à ce divin Fils par la perfection de leur vie, et lui sera au milieu d'eux comme le premier né entre beaucoup de frères.

Pour accomplir ce grand dessein de Bonté et d'Amour, Dieu décrète donc que son Fils se fera homme en tout semblable aux hommes; ce Fils incarné deviendra en quelque sorte le lien de leur adoption divine, grâce à la communauté de nature qu'il aura, d'une part avec Dieu, son Père, par la nature divine, et d'autre part avec les

hommes, ses frères, par la nature humaine. Ainsi, Dieu s'étant fait homme, l'homme pourra être fait Dieu, fils du Père par adoption et par une naissance véritable, qu'il recevra de l'Esprit de Dieu. — « *Factus est Deus homo, ut homo fieret Deus.* » Tous les droits et prérogatives qui appartiennent naturellement au Fils de Dieu, l'homme en jouira également ; il sera admis dans l'intimité du Père, traité comme son Aîné, le Verbe incarné, à la manière des enfants de la famille et non plus des serviteurs. — « *Accipiam vos ad meipsum, ut ubi sum ego, et vos sitis.* » (Joan. XIV. 3.)

Enfin, l'Incarnation étant résolue dans les desseins de Dieu, le Père fait choix entre toutes les créatures humaines de celle qui devra donner un corps à son Fils, en devenir la mère par génération humaine et temporelle, comme lui-même est son Père par génération divine et éternelle. Cette mère, il la choisit, ou plutôt il décrète de la faire telle qu'il convient à une si haute dignité, c'est-à-dire semblable autant que possible à lui par la perfection de sa nature et par les grâces surnaturelles dont il la comblera, puisqu'elle doit lui être associée, assimilée pour ainsi dire

dans sa Paternité à l'égard de son divin Fils.

Elle sera donc toute belle, toute pure et toute sainte, parfaite à ce point que nulle créature ne pourra jamais lui être comparée; toutes les grâces et tous les dons lui seront prodigués, pour la rendre plus digne de sa Maternité. Dès lors aussi, la Trinité tout entière a placé en elle ses plus chères complaisances: le Père, parce qu'elle aura avec lui un même Fils; le Fils, parce qu'elle sera sa mère selon la chair; le Saint Esprit, parce que, la considérant comme son Épouse bien-aimée, c'est Lui qui formera dans son chaste sein un corps au Fils de Dieu incarné. Jésus et Marie, le Fils et la mère sont désormais inséparablement unis dans les desseins de Dieu, c'est vers eux que va converger toute la création comme vers son centre, ils sont l'expression la plus haute, la plus accomplie de la Sagesse et de l'Amour divins.

L'ordre des concepts divins étant ainsi achevé et le moment venu où ils devaient être exécutés, Dieu, par sa Toute-Puissance, crée premièrement les Anges, non point dans un état de perfection achevée, mais dans un état d'épreuve, où ils doivent mériter la gloire et le bonheur qui leur

sont préparés. Quelle fut cette épreuve? L'Écriture ne spécifie rien ; mais c'est le sentiment de plusieurs Pères et docteurs qu'elle porta sur l'humilité et la soumission de leur esprit. Dieu leur montra — de quelle manière, nous l'ignorons, mais qu'importe? — il leur montra son divin Fils incarné et Marie, sa mère, élevés au-dessus d'eux par grâce, quoique dans une nature inférieure, il leur commanda d'adorer ce divin Fils et de reconnaître sa mère comme leur reine — « *Et cum introducit Primogenitum suum in orbem terræ, dicit : Et adorent eum omnes Angeli Dei.* » (Heb. I. 6.) — « *Ave regina cælorum; ave, Domina Angelorum.* » (Off. liturg.)

Les Anges comprirent, en même temps, que Dieu avait formé le dessein de créer d'autres êtres, semblables par leur nature à Jésus et à Marie, moindres qu'eux-mêmes, par conséquent, à en juger par les dons naturels. — « *Minuisti eum paulo minus ab angelis.* » (Ps. VIII. 6.) — et néanmoins plus favorisés qu'eux par la grâce de l'adoption en Jésus-Christ. Car le Fils de Dieu revêtira l'humanité pour faire des hommes ses frères et les enfants de son Père, il ne prendra jamais la nature angélique, il n'appellera jamais les An-

ges ses frères. — « *Nusquam enim Angelos apprehendit, sed semen Abrahæ apprehendit... Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare, dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis, in medio ecclesiæ laudabo te.* » (Heb. II. 16. 11.) — Bien plus, les Anges devront accepter de se faire les serviteurs et les gardiens des hommes sur la terre, en considération de la gloire qui les environnera dans le ciel, et de la dignité suréminente à laquelle Dieu les aura élevés. — « *Omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capient salutis.* » (Heb. I. 14.)

A cette vue, Lucifer, le premier des Anges, emporté par son orgueil, se révolte contre Dieu. Quoi? se soumettre à une nature bien inférieure à la sienne et la voir comblée d'un honneur qui lui est refusé à lui-même? Et qui donc plus que lui en est digne? Qui, en grandeur, en beauté, en perfection naturelle, est plus rapproché du Fils de Dieu, plus semblable à lui, et a plus de droit de devenir son égal dans les affections divines? Non, il ne s'abaissera pas devant une créature aussi infime que l'homme ; et frère du Verbe, fils de Dieu, il le sera, lui, ou cet honneur n'appar-

tiendra à personne en dehors de lui. — « *Qui dicebas in corde tuo : in cœlum conscendam, super astra Dei exaltabo solium meum, sedebo in monte testamenti, in lateribus aquilonis. Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo.* » (Is. XIV. 13.) — Lucifer donc refuse d'obéir au commandement que Dieu lui a fait et il entraîne dans sa révolte une partie considérable des Esprits célestes. Mais aussitôt l'Archange Michel, et avec lui tous les Anges demeurés fidèles, résistent à Lucifer. Un combat s'engage dans le ciel, où la victoire finalement reste aux bons Anges; les révoltés sont précipités dans les enfers, créés exprès pour eux ; Lucifer devient Satan et ses sectateurs seront à jamais des démons maudits, tandis que le ciel s'ouvre pour les Anges fidèles comme la juste récompense de leur fidélité, et éternellement ils y jouiront d'un bonheur divin.

Ce terrible drame était peut-être accompli dans le ciel, lorsque vint le temps où Dieu avait résolu de commencer son grand œuvre, celui qui devait aboutir à l'Incarnation de son Fils et à la divinisation de notre humanité. Il crée donc le ciel et la terre, il les orne, il les pare et dispose

toutes choses pour en faire la demeure de l'homme. L'homme lui-même paraît à son tour sur la terre, créé à l'image et à la ressemblance du Fils de Dieu, dans la sainteté et la justice, orné des dons les plus précieux, capable de connaître Dieu, son Créateur et son Père, de l'aimer et de le servir en qualité de son enfant de prédilection. Son séjour ici-bas est un paradis de délices, il ne l'échangera que pour aller prendre possession du royaume qui lui est préparé. Sa vie terrestre ne sera que plaisir et que jouissance ; elle n'est cependant que le prélude d'une vie bien autrement heureuse, où il entrera un jour, s'il sait la mériter par son obéissance au commandement qui lui est fait. Car, lui aussi, Dieu l'a soumis à l'épreuve ; les biens immenses dont il le comblera dans le ciel, l'honneur presque infini qu'il lui réserve dans l'Incarnation, d'avoir son divin Fils pour frère, tout cela, c'est à une condition : que, docile au précepte divin, l'homme s'abstienne de toucher au fruit défendu.

Or, ce qui advint, hélas ! nous le savons. — « *Invidia autem diaboli mors intravit in mundum.* » (Sap. II. 24.) Satan, plus que jamais envieux du bonheur de l'homme, usa de ruse pour

l'entraîner dans sa propre condamnation. Ève se laissa tromper ; Adam, par une coupable condescendance, mangea du fruit défendu. Ainsi nos premiers parents furent infidèles à Dieu, et cette faute causa leur ruine et la nôtre. Biens présents, grandeur future, tout est perdu pour nous ; il ne nous reste que notre misère naturelle avec un cortège immense de maux, pour nous accabler ici-bas. Et ce n'était rien encore, comparé au sort qui nous attendait au sortir de cette vie.

Voilà donc le plan de Dieu renversé et tous ses desseins anéantis par la désobéissance d'Adam. Que fera-t-il ?

### II. — Le second plan divin.

La chute de l'homme était prévue avec toutes ses conséquences, telles qu'il convenait à la Sagesse et à la Justice de Dieu de les établir. L'homme subira le juste châtiment de sa faute ; il naîtra enfant de colère, sujet à toute sorte de maux dans son corps et dans son âme, la mort mettra un terme à son existence sur la terre, puis ce sera l'éternité. Mais quelle éternité, si

le ciel est fermé, si les enfers seuls sont ouverts ?

Ici apparaît le second plan de Dieu, non moins admirable que le premier et plus que lui œuvre de Miséricorde et d'Amour, en même temps que de Justice et de Sainteté. — « *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt.* » (Ps. 84. 11.) Quelle différence entre la conduite de Dieu à notre égard et la manière dont il a traité les Anges ! Pour ceux-ci une épreuve unique devait décider de leur sort éternel : fidèles, ils étaient récompensés aussitôt ; coupables, le châtiment devait les atteindre sans retard. Point de délai pour la pénitence, point de pardon offert ; c'est la justice, sans amour.

Il pouvait, il devait, ce semble, en être ainsi pour l'humanité pécheresse. L'homme n'était pas moins redevable à la Bonté divine, son ingratitude ne méritait-elle pas un châtiment pareil ? Mais aux yeux de Dieu et déjà pour son cœur nous étions ses enfants de prédilection, les frères de son Fils bien-aimé. Or, un père châtie à regret des enfants qu'il aime, il laisse le temps au repentir et fait grâce après une satisfaction convenable.

Jésus, Marie, d'ailleurs, sont là devant ses

yeux, le chef-d'œuvre de sa Sagesse, de sa Bonté et de son Amour. Non, il ne sacrifiera pas de si beaux desseins à l'envie de Satan, les dons de Dieu sont sans repentance. Il y ajoutera plutôt les œuvres de son infinie Miséricorde unie à son infinie Sagesse, pour trouver à de si grands maux le remède nécessaire et relever notre humanité de ses ruines. Tous les hommes ne seront donc pas perdus : malgré la déchéance de leur nature, le Fils de Dieu s'en revêtira et le Père céleste saura encore se préparer sur la terre une famille d'adoption, qui donnera autant de joie à son cœur que de gloire à son Nom.

Mais sa Sainteté exige que le péché disparaisse ; mais sa Justice demande qu'il soit expié. Qui le fera disparaître ? Qui l'expiera ? — « *Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.* » (Joan. I. 29.) Celui-là même qui devait élever l'homme jusqu'à Dieu en se revêtant de sa nature, c'est lui qui se charge de le relever de sa chute profonde, c'est lui qui le rétablira dans son innocence première, qui lui acquerra de nouveaux titres à la filiation divine. Le Fils de Dieu, lorsqu'il viendra s'incarner sur la terre, prendra sur lui les crimes de l'huma-

nité; par sa passion et sa mort il en subira le châtiment, il en expiera les torts, il en soldera la dette à la Justice de son Père. Dieu, alors, apaisé par cette immolation volontaire de la sainte victime, pardonnera aux hommes, il leur rendra sa grâce et son amitié ; sans plus tarder, il accomplira tous ses desseins sur eux, il les associera à son divin Fils en qualité d'enfants adoptifs et d'héritiers de son royaume. Que l'homme seulement se repente, qu'il revienne à Dieu par la foi, la confiance et l'amour, et l'œuvre néfaste de Satan sera détruite, l'œuvre divine de la Rédemption accomplie ; l'enfer se ferme, le ciel se rouvre, et l'homme, réconcilié avec Dieu, revient à sa destinée première.

Un trait encore : où est, dans ce plan divin restauré, la place de Marie ? Inséparable toujours de son divin Fils. Pas un instant elle n'a cessé d'être, dans les desseins de Dieu, la créature choisie entre toutes, voulue avant toutes, comme nécessairement liée à l'Incarnation du fils de Dieu. Le péché n'a rien détruit au fond des intentions divines relativement à notre adoption surnaturelle, rien non plus quant au moyen de l'opérer, qui est l'Incarnation, rien quant au choix

d'une mère pour l'accomplissement de ce grand mystère d'amour ; il n'a pu qu'en changer le mode et les conditions. Et en effet, l'œuvre du Verbe incarné devra désormais s'opérer dans des conditions bien différentes de ce qu'elles eussent été sans le péché.

Il lui faudra racheter premièrement ceux qu'il appellera ses frères ; c'est dans l'infirmité d'une chair déchue qu'il paraîtra au milieu des hommes, pour les tirer de leur misère et les faire remonter avec lui jusqu'à la dignité d'enfants de Dieu. Mais en prenant notre nature dégradée, il n'en contractera point les souillures, il sera saint parmi les pécheurs, pur et sans tache, quoique couvert des iniquités du monde. La faute d'Adam ne peut l'atteindre, lui, le premier né de Dieu, l'objet de ses éternelles complaisances. Dans la pensée de son Père, il est avant toute génération humaine, et la ruine survenue dans notre humanité ne peut rien ôter à la perfection et à la sainteté essentielle du Fils de Dieu devenu le Fils de l'homme.

Ainsi en est-il de Marie, toute proportion gardée entre le Verbe incarné et une pure créature. Mais cette créature ayant avec le Verbe fait

chair dans son sein des rapports si étroits, une union si intime et si nécessaire, elle n'en pouvait être séparée, ni dans la pensée divine, ni dans son existence temporelle. Dieu la voit et Dieu la veut de toute éternité — « *ab æterno ordinata sum et ex antiquis* » (Off. de l'Église) comme mère très pure de son Fils très saint ; il la veut, quoi qu'il arrive du genre humain, issu d'Adam. S'il tombe — et il est tombé — sa chute ne pourra nuire à celle que Dieu a voulue tout d'abord belle et immaculée, semblable à lui-même ; à celle qu'il n'a jamais cessé de vouloir, parce qu'il n'a non plus jamais cessé de vouloir Celui qui devait naître d'Elle.

La loi de condamnation qui aurait dû naturellement l'atteindre, comme elle atteint le reste des hommes, ne remontera cependant pas jusqu'à Elle. Son âme est, dans les décrets divins, privilégiée entre toutes les âmes humaines, qui encourent la déchéance d'Adam en s'unissant à une chair formée de sa génération ; elle demeure dans une région supérieure, près de l'âme de son divin Fils, qui la rachète par avance et d'une manière plus élevée, plus parfaite, en la préservant de toute atteinte du péché.

Et quand l'heure sera venue, où cette créature bénie entre toutes doit paraître en ce monde, Dieu sans doute lui destine un corps pétri de ce même limon, qu'Adam transmet à tous ses descendants — car elle aussi, comme son Fils, doit être fille de l'homme, fille d'Adam par sa chair — mais à ce corps déjà sanctifié par un attouchement divin vient s'unir une âme pure et immaculée, comblée, dès la première heure, des grâces de Dieu et destinée à en recevoir la plénitude dans son union prochaine avec le Verbe incarné. — « *Ave gratia plena.* » — Marie sera immaculée dans sa conception, pure et sans tache dans toute sa vie, comme son Seigneur et son Fils — « *Dominus tecum* ».

Voilà le plan nouveau, tel que Dieu l'a conçu en suite du péché de nos premiers pères. Le voilà aussi, tel qu'il l'a réalisé après quatre mille ans d'attente, lorsque fut arrivée la plénitude des temps prévus et déterminés par sa miséricordieuse Sagesse. « Lorsque les temps furent accomplis, nous dit l'Apôtre, Dieu envoya sur la terre son Fils, né de la femme, soumis à la loi, pour nous racheter, nous qui étions sujets de la loi, et faire de nous ses enfants d'adop-

tion. Or, en témoignage de ce dessein et afin de l'accomplir réellement, il a répandu dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie à Dieu en nous : Mon Père, mon Père. Il n'y a donc plus désormais de serviteurs, il n'y a que des fils et des héritiers de Dieu. » (Gal. IV. 4.)

## CHAPITRE V

### JÉSUS-CHRIST NOTRE RÉDEMPTEUR

« Dieu s'est fait homme, a dit saint Augustin, pour que l'homme fût fait Dieu » (Serm. 13 de temp.) et ailleurs encore : « le Fils unique de Dieu par nature, dans sa miséricorde pour nous, s'est fait le Fils de l'homme, afin que nous, fils de l'homme par nature, nous devenions par sa grâce fils de Dieu. » (*De Civit. Dei.* lib. XXI. cap. xv.) Les deux termes qu'il s'agit d'unir en ce mystère, c'est Dieu d'une part avec sa nature infinie qui renferme en soi tout être, et c'est l'homme d'autre part avec sa nature finie, limitée presque jusqu'au néant. Le moyen choisi de Dieu pour effectuer l'union entre ces deux êtres si distants et si dissemblables, c'est l'Incarnation.

Le mystère de notre filiation divine et celui de l'Incarnation du Fils de Dieu ne sont en réa-

lité qu'un seul et même mystère total de l'amour de Dieu : l'Incarnation le commence et l'adoption l'achève; l'Incarnation est le fondement posé par la sagesse divine, il abaisse Dieu jusqu'à l'homme, l'adoption pose le faîte et couronne l'édifice, en élevant l'homme jusqu'à Dieu. Essayons d'expliquer ces rapports nécessaires entre les humiliations extrêmes du Fils de Dieu et notre propre glorification en qualité d'enfants adoptifs du Père céleste.

Dans l'état où la désobéissance de nos premiers parents nous avait faits déchoir, pour que notre filiation divine redevînt possible et fût en effet accomplie, il fallait expier et détruire le péché, qui élevait entre Dieu et l'homme une barrière infranchissable, nous arracher à la servitude du démon et nous rendre à la liberté des serviteurs de Dieu. — Il fallait combler la distance infinie qui nous sépare de Dieu, rapprocher notre nature humaine de la nature divine, les unir de telle sorte que la vie de l'une devînt la vie de l'autre et qu'ainsi se consommât notre filiation dans une naissance nouvelle, dont Dieu serait le le principe et l'auteur. — Enfin, dans le premier né des enfants de Dieu parmi les hommes, la

filiation divine devait être si parfaite qu'il fût proposé à tous ses frères comme la vivante image de leur Père céleste, l'exemplaire achevé de la perfection qui convient aux enfants de Dieu, le modèle enfin sur lequel tous doivent se former, auquel tous doivent ressembler pour être les vrais enfants de Dieu.

Or, ces trois conditions, l'humanité du Fils de Dieu les a remplies. En devenant homme, le Fils Dieu s'est fait notre rédempteur, notre frère et notre modèle. Considérons l'un après l'autre ces trois aspects de l'Incarnation.

Pour détruire le péché et nous relever de notre déchéance originelle, était-il besoin que le Fils de Dieu s'incarnât? Dieu ne pouvait-il, par un autre moyen moins extraordinaire, pardonner aux hommes leur péché et restituer à notre nature l'innocence qu'elle avait perdue? Écoutons saint Thomas nous expliquer cette question, avec sa clarté et sa profondeur habituelles.

« Remarquons, dit-il, qu'une chose peut être nécessaire de deux manières : ou *absolument*,

lorsque sans elle on ne peut d'aucune façon atteindre le but marqué. Ainsi disons nous que la nourriture est nécessaire au soutien de notre vie corporelle — ou *relativement*, lorsqu'elle sert à atteindre mieux et avec une plus grande perfection ce qu'on se propose. C'est en ce sens qu'un cheval est nécessaire pour un long voyage.

« Or, on ne peut dire que l'Incarnation fût absolument nécessaire à la Rédemption du genre humain. Dieu pouvait, en effet, par sa vertu toute-puissante, réparer notre nature de bien des manières, et non pas uniquement en envoyant son Fils revêtir notre humanité ici-bas. — Il est vrai, pourtant, qu'aucun autre moyen n'avait une égale convenance et perfection, et à ce titre on peut dire que, pour nous racheter, le Fils de Dieu a dû se faire homme semblable à nous. Saint Augustin exprime bien cette pensée, lorsqu'il dit : montrons cependant que, si Dieu ne manquait pas de moyens pour nous sauver, puisque tout est soumis à sa volonté, il n'en pouvait choisir un meilleur et plus convenable pour nous comme pour lui. » (Summ. th. III p. q. I. a. 2.)

Ailleurs, le même saint Docteur explique en peu de mots cette nécessité de convenance, qu'il

reconnaît dans l'Incarnation. — « La tradition de l'Église nous enseigne que le genre humain tout entier est infecté par le péché. Or, il est dans l'ordre de la justice que le péché ne soit pas remis sans une satisfaction convenable. Satisfaire pour le péché du genre humain, aucun homme ne le pouvait, car l'individu est trop peu de chose en regard de l'humanité entière. Il fallait donc, pour délivrer du péché le genre humain, quelqu'un qui fût homme, afin de pouvoir satisfaire pour les hommes, et qui fût en même temps plus qu'un homme (plus même que tous les hommes ensemble), afin de donner à sa satisfaction un mérite au moins égal au péché de tout le genre humain.

« Mais au-dessus de l'homme, pour ce qui regarde la béatitude éternelle, il n'y a que Dieu. Les Anges, en effet, supérieurs en nature, ne le sont pas quant à la béatitude, qu'ils partagent avec l'homme. Il devenait donc nécessaire qu'un Dieu se fît homme pour ôter le péché de l'homme et permettre à tout le genre humain de parvenir à la béatitude éternelle. C'est pourquoi Jean-Baptiste disait du Christ : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte le péché du monde »

(Joan. I. 29); pourquoi aussi l'Apôtre a écrit : « De même que le péché d'un seul a passé dans tous les hommes pour leur condamnation, de même la justice d'un seul passe dans tous les hommes pour leur justification et vie. » (Rom. v. 18.)... Par cette raison et par d'autres semblables, conclut saint Thomas, il est aisé de comprendre comment l'Incarnation du Verbe fut tout à la fois et très convenable à l'infinie Bonté de Dieu et très avantageuse à l'homme, qui lui doit son salut. (*Sum. c. Gent.* lib. IV, cap. 54.)

En d'autres termes, il fallait que notre rédemption ne fût pas seulement une œuvre de Bonté et de Miséricorde de la part de Dieu, mais aussi une œuvre de justice et de réparation du côté de l'homme. Or, par l'Incarnation, c'est notre nature humaine unie à la Personne du Verbe qui satisfait pour le péché à la Justice divine et qui nous obtient à tous grâce et pardon de la Miséricorde de Dieu. La rédemption est parfaite, suivant cette parole des saints Livres : « *Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt.* » (Ps. 84. 11.)

Ajoutons à ces paroles du saint Docteur une

considération, qui leur donne plus de poids encore et qui vient bien à notre sujet, puisqu'elle est tirée tout entière du fait de notre adoption divine.

Dieu pouvait effacer le péché de l'homme de bien des manières, sans recourir au moyen extrême de l'Incarnation. Il pouvait céder au mouvement de sa naturelle bonté, qui ne veut point la mort du pécheur, mais sa justification et sa vie. Le repentir de l'homme joint à une pénitence convenable que Dieu lui aurait imposée eût été suffisant, non pour mériter en justice, mais pour obtenir de la Miséricorde divine l'oubli de la faute commise et son pardon. Dieu le pouvait; s'il se fût agi de pardon seulement et que, le pardon obtenu, l'homme fût demeuré dans sa condition naturelle de serviteur et de sujet vis-à-vis de Dieu, son Seigneur et son Maître. Il est beau à un prince de se montrer clément, même envers des sujets rebelles, pourvu qu'ils reconnaissent leur faute et implorent sa pitié. Un maître peut aussi oublier les torts de son esclave, s'il se repent et promet d'être fidèle à l'avenir.

Mais Dieu, nous le savons, avait bien d'autres desseins sur l'homme coupable. Lui pardonner

sa faute, l'arracher à la condamnation qu'il avait méritée et lui rendre les bonnes grâces de son Seigneur, c'était peu, ce n'était rien encore pour la Bonté et l'Amour divins. Non, l'homme ne sera pas sujet, il sera roi, le royaume de Dieu est son héritage ; l'homme ne sera ni serviteur ni esclave, il doit être l'enfant du Père céleste, communiquant à sa nature et vivant de sa vie. Voilà jusqu'où Dieu avait résolu de relever l'homme déchu, voilà les grandeurs dont il le voulait revêtir, l'honneur et la dignité qu'il se préparait à lui accorder.

De toute nécessité, pour en arriver là, il fallait racheter l'homme de la servitude de Satan et le purifier des souillures du péché. Mais que devait être cette rédemption nécessaire ? Comment le péché devait-il disparaître, quelle innocence notre nature devait-elle recouvrer, pour s'asseoir décemment aux côtés de Dieu et communiquer avec sa sainteté infinie ? Évidemment une rédemption quelconque ne saurait ici convenir, il la faut pleine et surabondante. Le péché doit disparaître entièrement, sans plus laisser aucune souillure dans notre âme ; l'innocence, la pureté, la sainteté doivent nous être rendues

telles que leur éclat se confonde avec les splendeurs de l'infinie sainteté de Dieu, comme le rayon retourne à son foyer et s'y absorbe dans la lumière qui l'a produit.

Or, à cela nul moyen plus convenable que l'Incarnation. Pourquoi ? — Parce que, dans l'œuvre de notre rédemption, l'Incarnation du Fils de Dieu seule, à côté de la Bonté et de l'Amour, introduit la Justice comme un des éléments de notre justification et de notre relèvement. Supposez tout autre moyen : par Bonté et par Miséricorde, Dieu accepte la réparation qui lui est faite et pardonne à l'homme coupable ; mais sa Justice n'est point satisfaite, aucune créature n'étant capable de lui offrir une réparation égale à l'offense. Ainsi rachetée, il reste à notre nature humaine quelque chose de son péché, une dette contractée envers la Justice divine et éternellement insolvable. La rédemption n'est pas entière et parfaite, le péché est plutôt couvert qu'effacé, Dieu nous impute à innocence ce qui n'est au fond que le voile de sa Sainteté étendu sur notre misère. Est-ce là, je le demande, la situation qui convient à une nature que Dieu destine à une alliance si haute et si vraiment divine ?

Voyez-la, cette nature humaine, dans celle que Dieu a choisie pour devenir la mère du Verbe incarné. Comme elle a dû être pure, immaculée, sans l'ombre même du péché, afin d'être moins indigne de donner une goutte de son sang, pour former le corps du Fils de Dieu fait homme ! — Voyez-la en Jésus-Christ lui-même : quelle pureté, quelle sainteté absolue dans le Fils de l'homme, dans cette humanité revêtue par le Verbe divin ! — Eh bien ! ne sommes-nous pas de la même race? Enfants de Dieu, nous aussi, un même sang divin ne doit-il pas couler dans nos âmes, à travers la même pureté, la même sainteté reconquise?

Grâce à l'Incarnation, quel parfait accord entre les desseins de Dieu sur notre nature humaine et la rédemption qu'il nous procure par son divin Fils ! Ce n'est plus seulement la Bonté et la Miséricorde qui s'exercent, c'est la Justice elle-même qui prend sa part et une part telle que l'homme, de débiteur devient créancier : Jésus-Christ nous a mérité par son dévouement de quoi payer toutes nos dettes, de quoi même demander toutes les grâces que la libéralité divine voudra bien nous accorder.

Dès lors, nous sommes pleinement rachetés ; la réparation offerte par l'Homme-Dieu ayant un prix infini, supérieur à l'offense même, le péché n'est pas seulement couvert, il est anéanti ; il ne reste plus rien de la sentence portée contre nous, le Fils de Dieu, dit l'Apôtre, en a déchiré la cédule en la clouant à la croix. (Coloss. II. 14.) — L'innocence recouvrée atteint notre âme jusque dans ses profondeurs les plus intimes ; le péché disparaissant, sa trace même effacée, toute souillure disparaît avec lui et la nature humaine redevient pure, sainte, de cette pureté qu'elle avait au sortir des mains divines. La voilà, par conséquent, telle qu'il la faut pour l'accomplissement des éternels desseins de Dieu ; car la rédemption pour l'homme ce n'est pas seulement la délivrance du joug qui pesait sur lui, c'est plus encore l'exaltation et la divinisation de sa nature par la grâce de l'adoption.

## CHAPITRE VI

### JÉSUS-CHRIST, NOTRE FRÈRE

La grande œuvre, en effet, que le Fils de Dieu venait accomplir sur la terre consistait à faire de nous les enfants du Père céleste. Cette adoption était le but des opérations divines, et ici encore l'Incarnation était le moyen en quelque sorte nécessaire. Nul autre, en effet, n'était aussi convenable, aussi efficace, aussi naturellement indiqué, si l'expression peut-être employée en parlant des œuvres de Dieu. En voici deux raisons, tirées toutes deux du fond même de ce mystère, tel qu'il nous est révélé dans les Saintes Écritures.

### I

C'est un principe de droit, fondé d'ailleurs sur la raison et sur l'ordre naturel, que l'adoption a

lieu entre personnes de même nature, mais étrangères l'une à l'autre par le sang ou la génération. Elle se fait, par exemple, entre deux personnes humaines, dont l'une aurait pu engendrer l'autre ; elle ne peut exister entre un homme et un être de nature différente, ou supérieure comme un Ange, ou inférieure comme un pur animal. Or, entre Dieu et nous, entre sa nature et la nôtre, la distance est infinie, il n'y a ni proportion ni ressemblance suffisante.

Nous sommes, il est vrai, créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire capables, comme lui, de connaître et d'aimer. Mais entre notre intelligence et celle de Dieu, entre notre volonté et la volonté divine, quelle différence, non de degré seulement, mais de nature ! Quelle disproportion infinie, que rien n'est capable de faire disparaître, sinon Dieu seul ! D'ailleurs, nombre de saints Pères expliquant cette parole des Écritures : « faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance, » n'hésitent pas à l'entendre d'une ressemblance qui ne tient pas à notre nature, mais qui vient de cette grâce de l'adoption destinée au genre humain dès le principe.

Dès lors, n'y avait-il pas dans cette différence

des deux natures, humaine et divine, un obstacle à toute alliance adoptive? Comment le fils sera-t-il fils, s'il n'est par nature semblable à son Père? Et comment le pourra-t-il être si l'infini les sépare? Avant donc que Dieu nous adoptât pour ses enfants, il devait combler la distance que la création met entre le Créateur et la créature ; il devait établir entre lui et nous une véritable communauté de nature.

Mais quoi ? Dieu, avec sa toute-puissance, fera-t-il que la créature ne soit plus créature et qu'elle s'égale au Créateur, ou que le Créateur cesse d'être lui-même pour devenir créature ? Oh! l'admirable invention de l'Amour divin! Nous ne pouvions, nous, monter jusqu'à Dieu et nous faire semblables à lui ; que sommes-nous, faibles et misérables, pour aspirer si haut ? Et bien ! c'est Dieu qui descendra jusqu'à nous et, sans rien perdre de sa grandeur, il prendra sur lui notre humilité. Sa Sagesse en conçoit la possibilité, sa Bonté et son Amour le commandent, sa Puissance l'exécute. Le Fils unique du Père, celui-là même dont nous devions partager le titre et les droits, s'incarne dans le sein de la bienheureuse Marie, il se revêt de notre

nature humaine, il se l'unit si étroitement qu'elle subsiste désormais avec la nature divine dans l'unité d'une même personne ; Dieu est fait homme, l'homme est fait Dieu.

Plus rien, dès lors, ne s'oppose à l'accomplissement des desseins de Dieu. Pour nous conférer la grâce de l'adoption filiale, il lui suffira de nous associer à son divin Fils incarné, il fera de nous les frères de Jésus-Christ, Dieu fait homme, et ainsi il se donnera à lui-même un grand nombre de fils, entre lesquels le Christ sera le premier né.— « *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus* ». (Rom. VIII. 29.) Mais à des intentions si pleines de bonté en Dieu et si glorieuses pour nous, évidemment l'Incarnation était nécessaire, comme moyen de les réaliser : c'est la première raison de sa nécessité dans le plan divin.

## II

Entrons plus avant encore dans la considération de ce mystère de notre filiation, nous y découvrirons un autre motif qui rendait non moins nécessaire l'Incarnation du Fils de Dieu.

La qualité d'enfant suppose trois choses, nécessaires toutes les trois à une filiation parfaite. C'est d'abord le titre même d'enfant qu'il porte dans la famille et qui lui convient, en effet, par rapport au père. Il y a en second lieu les prérogatives de la filiation, les droits qui en découlent naturellement et qui appartiennent à tout enfant dans la famille : l'entretien, l'éducation et l'héritage. Enfin, ce qui est dans la filiation l'élément principal, le fondement de tout le reste, ce qui, à vrai dire, peut seul donner la qualité de fils, c'est la génération, c'est-à-dire le fait d'avoir reçu la vie du père, de la continuer en quelque sorte, de la multiplier en sa propre vie.

Le véritable enfant de la famille, le fils parfait est celui qui réunit ces trois choses, surtout la dernière. Les deux autres seules suffisent, sans doute, pour qu'on soit dans la famille *comme l'enfant*, qu'on en porte le nom, qu'on en recueille tous les avantages, qu'on soit même l'objet d'une affection semblable à l'amour paternel. Il y aura néanmoins toujours une différence essentielle entre l'enfant de simple adoption et le fils par nature : c'est que le premier n'a pas en lui la vie du père, mais une vie étrangère qu'il a reçue

d'un autre, tandis que le second a tout reçu de son père et qu'il est bien réellement la chair de sa chair, son sang et sa vie.

L'adoption humaine, qui incorpore à la famille un enfant étranger, n'est donc qu'un acte imparfait de l'amour paternel, impuissant à produire la condition de toute filiation vraie et naturelle, c'est-à-dire la génération. C'est une fiction juridique qui, attribuant le nom et la qualité d'enfant à qui ne l'est pas réellement, suppose à un simple acte d'amour la puissance de l'acte générateur et remplace ainsi la génération naturelle par l'adoption filiale. Le fils adoptif, tel que le font nos lois humaines, n'est que très imparfaitement l'enfant de la famille, sa filiation est plus nominale que réelle, il lui manque la vie du père.

Tout autre est l'adoption divine, celle qui nous fait enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ. C'est une adoption, il est vrai, car nous étions bien par nature étrangers à Dieu, à aucun titre nous ne pouvions être ses enfants, mais seulement ses créatures et ses sujets. Il a fallu en Dieu un acte d'amour, pour nous élever de cette condition très inférieure à la dignité de ses enfants, nous donner entrée dans sa famille en nous

égalant à son Fils unique. Mais les trois éléments que nous avons dit constituer la filiation parfaite se retrouvent dans notre filiation surnaturelle et divine ; c'est ce qu'il importe de bien constater.

Je dis donc que, dans notre qualité d'enfants de Dieu, il y a plus qu'une simple dénomination, plus même que la communication des droits et des privilèges qui appartiennent par nature au Fils Unique du Père ; il y a encore et surtout une naissance véritable, la transmission d'une seconde vie, qui nous constitue dans un état de *surnature*, avec un principe vital nouveau, non plus naturel, mais surnaturel, non plus humain, mais divin. C'est la vie de Dieu même qui est communiquée à notre âme par une sorte de génération mystérieuse, mais très réelle, qui fait Dieu en toute vérité notre Père, et nous ses enfants. Les Saintes Écritures attestent ce fait en termes formels.

« A tous ceux, dit l'apôtre saint Jean, qui ont reçu (le Verbe incarné), il a donné le pouvoir de devenir les enfants de Dieu ; à ceux qui ont cru en lui, qui sont nés, non de la chair ni du sang, non par la volonté de l'homme, mais

de Dieu, — « *qui ex Deo nati sunt* ». — (Joan. I. 13.) Et il faisait bien remarquer aux chrétiens la divine réalité de ce mystère : — « *Videte qualem caritatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus.* » (I. Joan. III. 1.) *Nominemur*, voilà la simple adoption — *et simus*, voilà la naissance véritable. D'où vient qu'il ajoute un peu plus loin cette conséquence : « Quiconque est né de Dieu ne pèche pas, parce que la semence de Dieu demeure en lui, et il ne peut pas pécher, car il est né de Dieu. » — « *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit : quoniam semen ipsius in eo manet ; et non potest peccare, quoniam ex Deo natus est.* » (*Ibid.* III. 9 ; — v. 18.)

Notre Seigneur, dans son entretien avec Nicodème, n'avait-il pas tout le premier appelé notre filiation une nouvelle naissance? — « En vérité, en vérité, je vous le dis : si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » (Joan. III. 3.) Paroles encore obscures et incompréhensibles pour Nicodème, mais dont nous avons la pleine intelligence : l'eau et l'Esprit Saint, ce sont les sacrements institués par Notre Seigneur pour dépo-

ser en nous cette semence de Dieu, dont parle l'apôtre, pour nous donner la plénitude de la vie surnaturelle et divine.

De quelle manière s'opère en nous cette naissance nouvelle et en quoi consiste la vie que nous recevons de Dieu, les théologiens essaient de l'expliquer; mais que savons-nous en de pareils mystères? Pour le moment, il nous suffit de constater le fait, savoir : que, dans l'ordre surnaturel, notre filiation est parfaite; que Dieu est notre Père dans toute l'acception de ce mot et que nous sommes ses fils par droit de naissance plus encore que d'adoption. Mais ce que nous devons remarquer ici, c'est que ce mystère de notre naissance divine, Dieu l'opère par son Fils incarné et que l'Humanité sainte du Verbe est en quelque sorte le canal par où la vie de Dieu, notre Père, coule en nous. Ainsi l'Incarnation du Verbe est encore à ce titre le moyen nécessaire de notre adoption filiale.

Il semble, en effet, si l'on se reporte aux Saintes Écritures, que la vie de Dieu, pour nous être communiquée, a dû être versée tout d'abord avec une plénitude presque infinie dans une nature humaine divinisée par son union avec le Verbe,

pour se déverser de là dans toutes les âmes prédestinées par grâce à devenir les enfants du Père céleste. — « Et le Verbe s'est fait chair, dit saint Jean, et il a habité parmi nous — et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique du Père — plein de grâce et de vérité... Et nous tous, nous avons reçu de sa plénitude, grâce pour grâce. » (Joan. I. 14-16.)

Que de fois Notre Seigneur ne nous répète-t-il pas qu'en lui est la vie et qu'il la communique à ceux qui croient en lui? — « Je suis, dit-il à Thomas, la voie, la vérité et la vie : personne ne vient au Père que par moi. » (Joan. XIV. 6.) — « Je suis, répète-t-il à Marthe, la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra. » (Joan. XI. 25.) — « Je suis venu, dit-il encore à ses disciples, afin que les hommes aient la vie et qu'ils l'aient surabondante. » (Joan. X. 10.) — Aussi l'Apôtre bien-aimé ne trouve-t-il à lui donner aucun nom qui lui convienne mieux que celui de « *vie* » et de « *Verbe de vie* ». — « Nous vous annonçons, écrit-il, ce qui a été dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie. Et la vie

a été manifestée; nous avons vu, nous certifions, nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue. » (I Joan. 1.)

Comment et pourquoi le Fils de Dieu par son Humanité est pour nous la source où nous puisons la vie divine, la vie du Père, l'apôtre saint Paul va nous l'apprendre. Sa doctrine sur ce sujet renferme deux points d'une grande importance.

1°) Saint Paul compare Notre Seigneur à Adam : ce qu'a été le premier Adam pour l'humanité tout entière dans l'ordre naturel, le second Adam, Notre Seigneur Jésus-Christ, l'est également dans l'ordre surnaturel. Le premier Adam a été créé avec une âme vivante; il devait transmettre cette vie naturelle à ses descendants, qui tous reçoivent de lui par la génération une même nature humaine. — « *Factus est primus Adam in animam viventem.* » (I Cor. xv. 45.) — Le second Adam a reçu, lui, l'Esprit vivifiant; la vie, dont il devait être la source, est une vie toute spirituelle, qui ne se transmet point par une génération charnelle, mais par la communication de l'Esprit vivificateur. — « *Factus est novissimus Adam in Spi-*

*ritum vivificantem.* » — Aussi, le premier homme, tiré du limon de la terre, ne pouvait-il être que terrestre, et terrestres comme lui sont tous ses descendants. L'homme nouveau n'a rien de la terre, il vient du ciel et il rend célestes tous ceux qui reçoivent de lui la vie de l'Esprit. — « *Primus homo de terra, terrenus; secundus homo de cælo, cælestis. Qualis terrenus, tales et terreni ; et qualis cælestis, tales et cælestes.* »

L'un et l'autre Adam se ressemblent donc en ce que tous deux sont comme la tige plantée par Dieu, d'où sortent tous les rameaux de l'humanité. Dieu a créé en eux la vie, pour que par eux elle fût transmise à tous ceux qui naîtraient d'eux, selon la loi de génération établie dès le commencement. Mais ils diffèrent essentiellement par le genre de vie qu'ils ont reçue et par le mode de communication à leurs descendants. Le premier Adam n'a qu'une vie terrestre, humaine, naturelle; il fait des hommes à son image, terrestres et humains comme lui. Le second Adam possède une vie céleste, surnaturelle et divine; il surnaturalise notre humanité et nous fait, à son image, célestes et divins. La génération du premier a son principe dans la chair et

produit la chair; celle du second se fait par l'Esprit et enfante l'esprit. — « *Quod natum est ex carne caro est; quod natum est ex spiritu, spiritus est.* » (Joan. III. 6.)

Ce n'est pas tout : entre le premier Adam et le second il y a encore une différence capitale, toute à l'avantage de celui-ci. Adam, notre père selon la chair, devait nous transmettre sa vie, et cette vie était immortelle. Mais combien tout est changé par sa faute ! Au lieu de recevoir de lui la vie, n'est-ce pas plutôt la mort, puisque nous ne naissons que pour mourir ? — « *Quoniam quidem per hominem mors... et in Adam omnes moriuntur.* » — Au contraire, Jésus-Christ, le nouvel Adam, est venu pour rétablir ce que le premier avait détruit : à la mort il fait succéder la résurrection et, grâce à lui, nous ne mourons que pour renaître à la vie éternelle. — « *Et per hominem resurrectio mortuorum... et in Christo omnes vivificabuntur.* »

Cette dernière prérogative, il est vrai, Jésus-Christ la possède uniquement à cause du péché, dont la mort est le salaire. Descendu sur la terre pour nous racheter et détruire l'œuvre du diable — « *in hoc apparuit Filius Dei ut dissolvat opera*

*diaboli* » (I Joan. III. 8), — il devait aussi détruire la mort, qui n'était entrée dans le monde que par l'envie de Satan — « *Novissima autem inimica destruetur mors.* » (I Cor. XV. 26.) — Néanmoins, le péché n'eût-il pas existé et la mort n'eût-elle jamais fait son apparition dans ce monde, il resterait encore que le premier Adam ne pouvait nous communiquer d'autre vie que la sienne, une vie terrestre, simplement humaine, et qu'il fallait à notre humanité un second Adam, céleste et divin, pour lui donner la vie de Dieu et faire de nous les enfants du Père, qui est aux cieux.

2° Saint Paul va plus loin encore. Poursuivant l'analogie entre l'Adam charnel et l'Adam spirituel, il nous montre à côté de l'Adam céleste une autre Ève qui, à bien plus juste titre que la première, mérite d'être appelée la « mère des vivants ».

Lorsque, dit-il, Adam, sorti de son sommeil mystérieux, aperçut près de lui celle que Dieu lui donnait pour compagne, il s'écria dans un transport prophétique : « Voici l'os de mes os et la chair de ma chair... C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère, et il s'attache-

ra à son épouse : et ils seront deux en une seule chair. » (Gen. II. 23; — Ephes. v. 31.) « Il y a là, ajoute l'Apôtre, un grand mystère, mais je dis qu'il s'accomplit entre le Christ et son Église. »

Le Christ, en effet, nouvel Adam, devait avoir, lui aussi, une épouse sortie en quelque sorte de son côté ouvert sur la croix ; et cette épouse, c'est l'Église. Il l'a aimée, avant même qu'elle fût créée, et il s'est livré pour elle, « afin, dit l'Apôtre, de la sanctifier, de la purifier dans le bain de l'eau et de la parole de vie; car il voulait s'en faire une épouse pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans défaut, toute sainte et immaculée ». (Eph. v. 24.) Voilà la nouvelle Ève du nouvel Adam. C'est elle qui doit nous enfanter à la vie divine; nul ne devient enfant de Dieu qui n'a pas pour mère la sainte Église du Christ. Et quel merveilleux enfantement, depuis que le Fils de Dieu se l'est unie sur la croix pour en faire la vraie « mère des vivants » !

Aussi l'Apôtre ne craint-il pas de lui appliquer ces paroles de l'Écriture : « *lætare, sterilis, quæ non paris, erumpe et clama, quæ non parturis : quia multi filii desertæ, magis quam ejus quæ habet virum.* » (Gal. IV. 27.) Cette femme

stérile qui n'enfante pas, cette épouse abandonnée qui n'a pas de fils, c'est l'Église des Gentils. Comme Sara, qui en était la figure, elle est bien réellement l'épouse légitime et préférée du Père des croyants, elle seule a reçu les promesses divines faites aux Patriarches, toujours renouvelées par les prophètes. Mais, atteinte par le mal du péché jusque dans les sources mêmes de la vie, elle demeure stérile, incapable de concevoir et d'enfanter le fils de la promesse, celui qui fera d'elle la mère d'un peuple innombrable.

Cependant, pour tromper l'attente trop longue et couvrir le vide que la stérilité fait au foyer domestique, Agar, la servante, c'est-à-dire la synagogue juive, tiendra la place de Sara et donnera le jour à des enfants nés d'Abraham, mais enfantés dans la servitude. Ces fils de l'esclave pourtant n'hériteront pas de la promesse. Le jour est proche, où l'épouse véritable et libre, guérie par le Christ de sa stérilité naturelle, deviendra mère à son tour et enfantera toute une génération d'hommes libres, de véritables enfants d'Abraham. La servante alors et le fils de la servitude seront répudiés, comme indignes d'avoir part à l'héritage avec le fils de la femme

libre ; la synagogue, rejetée par le Christ, sera remplacée par l'Église et les enfants de la promesse nés d'elle formeront un peuple immense, sur lequel Dieu régnera en Père dans les siècles des siècles. — « *Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ; qua libertate Christus nos liberavit.* » (Gal. IV. 31.)

## CHAPITRE VII

### JÉSUS-CHRIST, NOTRE MODÈLE

Noblesse oblige, dit justement le proverbe. Or, quelle plus haute noblesse que d'appartenir à la famille divine, d'avoir Dieu pour Père et Jésus-Christ pour frère ? Aussi la conséquence est-elle évidente, et Notre Seigneur la déduit lui-même dans l'Évangile : — « *Estote ergo vos perfecti, sicut et Pater vester cœlestis perfectus est.* » Vous donc, soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. (Matth. v. 48.)

Le fils doit ressembler au père et imiter ses vertus, les surpasser même, si cela est possible. Enfants de Dieu, nous avons un Père, dont la perfection est infinie ; nous ne l'égalerons jamais, sans doute, nous devons du moins travailler à lui devenir semblables et Notre Seigneur, dans les paroles citées plus haut, nous marque tout à la fois

le *modèle* et la *mesure* de la perfection qu'il nous faut acquérir. Le modèle, c'est la perfection même de notre Père céleste, c'est-à-dire tout cet ensemble de qualités et de vertus qui apparaissent dans la conduite de Dieu envers ses créatures : bonté, libéralité, douceur, patience, miséricorde, pureté, sainteté, justice, etc., etc... Telles sont aussi les vertus que nous devons pratiquer, pour devenir parfaits à l'image de notre Père céleste — la mesure, ou plutôt l'absence de toute mesure ; car Dieu étant infini dans ses perfections, quelques efforts que nous fassions, quelque progrès que nous ayons accompli déjà, le champ à parcourir sera toujours immense et nous y pourrons courir notre vie entière, sans en voir les limites. C'est dire que le travail de notre perfection doit être incessant, qu'il nous faut monter toujours — *excelsior* — afin d'arriver le plus près possible de cette souveraine perfection qui est en Dieu, notre Père.

Mais imiter, reproduire les perfections divines, est-ce possible à notre ignorance et à notre faiblesse ? Que savons-nous de Dieu et quelle connaissance pouvons-nous avoir des perfections qui constituent son Être infini ? Et puis, Dieu est

si grand, tellement hors de proportion avec notre humaine nature, qu'il faut désespérer de le pouvoir jamais atteindre. Notre Père l'a compris : sa Bonté, sa Sagesse ont trouvé le moyen de remédier à notre faiblesse, d'instruire notre ignorance, et ce moyen, c'est encore l'Incarnation du Verbe.

Il a envoyé sur la terre son Fils Unique, l'image parfaite et substantielle de sa divinité, il l'a revêtu de notre nature humaine et dans cette humanité de son Fils il a réuni toutes ses propres perfections divines, mais en les ramenant à notre mesure, en les humanisant pour ainsi dire. Ne voyons-nous pas quelquefois, parmi les œuvres d'art, certains monuments grandioses, chefs-d'œuvre d'architecture, reproduits dans des dimensions beaucoup plus petites, mais avec une exactitude absolue et sans qu'il y manque aucun détail? Ces copies réduites, mais fidèles, offrent à qui ne peut ni visiter ni étudier l'œuvre originale, un moyen facile et sûr de la connaître, d'en apprécier la beauté, les justes proportions et l'art avec lequel sont disposées toutes ses parties. Notre Seigneur Jésus-Christ est une réduction de Dieu aux proportions humaines : il

reproduit dans son Humanité les infinies perfections du Père céleste, il en est l'image vivante et humaine, comme il en est aussi dans sa nature divine l'image substantielle et infinie. — « *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.* » — Voilà le vrai Fils du Père, celui qui réalise dans toute sa plénitude l'idéal des enfants de Dieu.

Dès lors aussi, Dieu nous le présente comme notre modèle ; il nous dit, comme autrefois à Moyse pour la construction de l'Arche d'alliance : « Regardez et faites suivant l'exemplaire qui vous est montré. » (Exode. xxv. 40.) — Ce modèle, nous devons le copier, nous devons nous former nous-mêmes à son image et à sa ressemblance, afin de devenir par là semblables à Dieu et parfaits comme lui. Et de fait, nous sommes prédestinés et appelés à cette ressemblance. — « *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui... quos autem prædestinavit hos et vocavit.* » (Rom. viii. 29.) — Il n'y aura de véritables enfants de Dieu que ceux qui posséderont cette conformité, eux seuls étant les vrais frères de Jésus-Christ, fils de Dieu. — « *Ut sit ipse primogenitus in multis fratri-*

*bus.* » (Ibid.) Enfin nous serons d'autant mieux les vrais et parfaits enfants du Père, que nous parviendrons à une conformité de vie plus complète avec notre frère premier né, Jésus-Christ. — « *Si vis perfectus esse... veni, sequere me.* » —Là est pour nous, tant que nous vivons ici-bas, le côté pratique du grand mystère de l'Incarnation. Tout le travail de notre vie, en effet, doit consister à croître incessamment et à nous fortifier dans la vie surnaturelle que nous avons reçue de Dieu, à devenir de plus en plus les dignes enfants du Père céleste, afin d'avoir part à son royaume éternel. Or, le moyen d'y réussir, c'est de nous faire à l'image et à la ressemblance du Fils de Dieu incarné. Il s'est fait homme et il a vécu durant trente-trois années de notre vie humaine, afin de nous montrer par son exemple, plus encore que par ses préceptes et ses leçons, comment nous-mêmes devons vivre, quelles vertus il nous faut pratiquer, quelle perfection acquérir, pour être comme lui les vrais enfants de Dieu, les fils bien-aimés du Père. — « *Exemplum enim dedi vobis, ut quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis.* » (Joan. XIII. 15.)

Tout notre devoir, comme chrétiens, se résume ainsi dans cette parole de l'Apôtre, qui en fait la conclusion de sa doctrine sur Jésus-Christ, le nouvel Adam : « de même donc que nous avons apporté en naissant l'image de l'Adam terrestre, portons aussi l'image de l'Adam céleste. — « *Igitur sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis.* » (I Cor. xv. 49.) — L'image de l'Adam terrestre, c'est ce que l'Apôtre appelle ailleurs le vieil homme, l'homme du péché, l'homme charnel avec sa concupiscence et tous les vices qui en découlent. Voilà l'image qu'il s'agit d'effacer, voilà l'homme qui doit disparaître, et tous nos efforts doivent tendre à nous en dépouiller de plus en plus. — « *Exspoliantes vos veterem hominem cum actibus suis.* » (Coloss. III. 9.) — Au contraire, il nous faut revêtir l'homme nouveau, image parfaite de Dieu, — « *induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem secundam imaginem ejus qui creavit illum* » (Ibid. 11), — c'est-à-dire nous former peu à peu sur le modèle du Fils de Dieu fait homme, par la pratique de toutes les vertus, dont il nous a donné l'exemple. — « *Induite ergo vos, sicut electi Dei, sancti et dilecti, vi-*

*scera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam, supportantes invicem et donantes vobismetipsis... sicut et Dominus donavit vobis... Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis.* » (Col. III. 12.)

Ce devoir renferme toute notre vie chrétienne jusque dans sa plus haute perfection. Nous devrons bientôt le considérer plus en détail; il suffit pour le moment de l'avoir montré comme intimement lié à tout le plan de Dieu dans l'Incarnation de son Fils et notre filiation divine, comme nécessaire, par conséquent, et pour nous condition essentielle de notre glorification future.

## CHAPITRE VIII

### L'ESPRIT VIVIFICATEUR

« Le nouvel Adam, dit saint Paul, a été formé avec un Esprit vivificateur — *novissimus Adam in Spiritum vivificantem* », — c'est-à-dire : la vie, que le Fils de Dieu est venu apporter aux hommes et qui est la vie du Père, c'est par l'Esprit Saint qu'ils la reçoivent. En effet, l'œuvre de notre régénération et de notre filiation divine est, par appropriation, l'œuvre du Saint Esprit, s'unissant à notre âme d'une union réelle, quoique incompréhensible, et lui communiquant la plénitude de cette vie, dont il est en Dieu le trésor commun du Père et du Fils.

Filiation divine et don du Saint Esprit sont, dans les Saintes Écritures, deux choses presque toujours associées et corrélatives l'une de l'autre. Ainsi, voulant expliquer à Nicodème la nais-

sance nouvelle qui est requise pour entrer dans le royaume de Dieu, Notre Seigneur lui dit : « Si quelqu'un ne renaît de l'eau et de l'Esprit Saint, il n'entrera pas dans le royaume de Dieu. » Cette naissance a donc deux causes : l'eau du baptême et l'Esprit Saint ; la première, cause instrumentale, et la seconde, cause efficiente. C'est l'Esprit Saint, en effet, qui nous rend par la grâce dont il est la source participants de la vie divine, et qui en demeure le principe toujours actif dans notre âme.

L'apôtre saint Paul écrivait dans le même sens à son disciple Tite : « Dieu nous a sauvés par le baptême de la régénération et de la rénovation dans le Saint Esprit, qu'il a répandu abondamment en nous. » (Tit. III. 5.) Régénération et rénovation, c'est-à-dire cette seconde naissance qui nous introduit dans le royaume de Dieu et nous communique la vie divine. Or, l'instrument de cette régénération, c'est le baptême — *lavacrum regenerationis* — et son principe réel, effectif, c'est le Saint Esprit qui nous est donné en toute plénitude — *renovationis Spiritus Sancti*.

Dans son Épître aux Galates, le même Apôtre

nous marque encore plus clairement la relation qui existe entre notre qualité d'enfants de Dieu et le don qu'il nous fait de son Esprit. « Mais parce que vous êtes ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie en vous : mon Père, mon Père. » (Gal. IV. 6.) — *Spiritum Filii sui*, dit l'Apôtre, parce qu'en effet, pour être vraiment les enfants du Père, un même esprit devait vivre en nous et dans le Fils ; et c'est pourquoi nous avons reçu, pourquoi nous vivons de l'Esprit du Fils.

Puis enfin et pour tout dire, le nom même qui est donné au Saint Esprit et par lequel saint Paul le désigne expressément : *Spiritum adoptionis filiorum* — l'Esprit qui fait les fils adoptifs — ne marque-t-il pas entre le don du Saint Esprit et la grâce de la filiation divine une relation en quelque sorte nécessaire, la relation de cause à effet, le Saint Esprit nous étant donné précisément pour opérer en nous cette filiation parfaite, qui est tout particulièrement la grâce des âmes chrétiennes ? On ne peut donc séparer l'un de l'autre, et de même que nul ne reçoit de la sorte l'Esprit Saint, s'il n'est prédestiné à la grâce des enfants de Dieu, de même

nul ne devient pleinement et parfaitement l'enfant du Père céleste que par le don du Saint Esprit — « *Spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba, Pater.* » (1).

Quoi d'étonnant, d'ailleurs, si Dieu opère cette création nouvelle, surnaturelle et divine, comme il a fait de la première, naturelle et purement humaine? — « *Formavit igitur Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem.* » (Gen. II. 7.) — Un souffle de Dieu, un esprit sorti de sa poitrine devient l'âme de l'homme ; notre vie naturelle est déjà une participation de l'Esprit, vie de Dieu. Que pouvait être notre vie surnaturelle, sinon une participation de ce même Esprit, à un degré incomparablement plus sublime, une participation entière, lui-même se donnant à nous, s'unis-

(1) *Sed accepistis Spiritum adoptionis filiorum.* Charitatem et gratiam Spiritus Sancti, vel potius ipsummet Spiritum Sanctum, per quem adoptati sumus in filios Dei. Filiatio et adoptio nostra in eo videtur consistere, quod sicut Deus Christo homini dedit seipsum, id est, deitatem et Verbum, ut hunc hominem qui dicitur Christus, faceret Filium Dei : ita nobis dat Spiritum Sanctum ejusque deitatem, ut nos faciat suos filios nosque adoptet. (Menochii e Soc. Jesu, *Commentarii totius S. Script.* in Epist. ad Rom. cap. VIII. 15).

sant à nous et nous faisant puiser la vie de Dieu, non plus dans un petit ruisseau qui s'écoule, mais à la source même et en toute plénitude ? — « *In hoc cognoscimus, quoniam in eo manemus et ipse in nobis, quoniam de Spiritu suo dedit nobis.* » (I. Joan. IV. 13.)

Un rapprochement nous aidera à le mieux comprendre; il est de saint Augustin dans son commentaire sur saint Jean, où il explique ces paroles de l'apôtre: « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit Saint, qui nous a été donné. » — « C'est donc l'esprit qui vivifie, dit le saint Docteur, c'est l'esprit qui donne la vie aux membres, à condition que les membres soient unis au corps vivifié par l'esprit. Car l'esprit qui est en toi, ô homme, et qui te fait homme, donne-t-il la vie à un membre séparé de ta chair? Non; ton âme ne vivifie que les membres unis au corps. Si l'un d'eux est coupé, séparé, il ne reçoit plus la vie de ton âme, parce qu'il ne fait plus un avec le reste du corps (1). » L'esprit seul est vivant ; tant que l'union subsiste, la vie de l'âme circule dans les

(1) S. Aug. Tract. 27. in Joan. 2.

membres et les fait vivre, mais si l'union se brise, l'esprit emporte la vie et le corps n'est plus qu'un cadavre.

Ainsi, à proportion, en est-il de la vie divine en nous. L'Esprit de Dieu seul possède cette vie, notre âme ne la connaît pas. Mais que l'Esprit s'unisse à l'âme, aussitôt la vie se répand dans tout son être, anime toutes ses facultés, la fait vivre et agir divinement. Cette union pourtant n'est pas indissoluble, l'Esprit peut se séparer de l'âme, et c'est le péché qui brise l'union, dont la charité est le lien nécessaire. Alors aussi l'Esprit en se retirant emporte la vie. Le péché, c'est la mort, parce que c'est pour toute âme la perte de la vie surnaturelle et divine, inséparable de la présence et de l'action du Saint Esprit.

L'expression la plus haute, la plus complète de cette vie divine dans notre humanité est réalisée par le Verbe incarné, Fils de Dieu fait homme ; si bien qu'il a pu dire, parlant comme homme en même temps que comme Dieu : « Je suis la résurrection et la vie ; qui croit en moi, vivra. » (Joan. XI. 25.)

L'humanité est complète en lui ; il a un corps

semblable au nôtre, passible et mortel, sujet à toutes les impressions des sens, voire à toutes les infirmités humaines, hormis le péché seul, dit l'Apôtre. Il a une âme douée, comme toute âme humaine, de sensibilité, d'intelligence et de volonté, et manifestant sa vie par les actes qui en découlent : il sent, il comprend, il veut et il aime, tout de même que nous sentons, que nous comprenons, voulons et aimons. En toutes ces choses, Jésus-Christ nous est semblable, et c'est par là qu'il est vraiment homme.

Extérieurement donc, ceux qui l'ont vu agir ne le pouvaient distinguer du reste des hommes ; il s'est montré et il a vécu en ce monde de la manière dont vivent les hommes. Mais cette vie, toute humaine en apparence et réellement humaine dans le sujet qui la vivait, n'en était pas moins une vie divine; voici pourquoi.

Le Verbe de Dieu, prenant une nature humaine, se l'est unie de telle sorte qu'elle subsiste en lui avec la nature divine dans l'unité d'une même personne. C'est le même Verbe, deuxième Personne de la Très Sainte Trinité, qui est à la fois Dieu par sa divinité et homme par son humanité ; le même Verbe qui agit en chacune

de ces deux natures, humainement par sa nature humaine et divinement par sa nature divine. Et toutes ses actions, aussi bien celles qui procèdent de lui en tant qu'homme que celles qu'il accomplit comme Dieu, sont nécessairement les actes d'une Personne divine; à ce titre déjà, elles sont toutes divines, comme l'agent qui les produit.

Mais il y a plus. Dans le Christ Dieu-homme, les facultés humaines sont sous la puissance de la personne du Verbe, qui les gouverne, les meut et leur fait produire leurs actes, selon qu'il lui plaît. Ces facultés n'agissent donc qu'autant qu'il le veut et toujours de la manière qu'il veut; car infiniment plus que nous, il est le maître de ses puissances naturelles et il en use à son gré. Ainsi dirigées, commandées, mises en exercice par une personne divine, elles ne peuvent agir que divinement, alors même que l'objet de leur activité ou le terme de leur action est quelque chose de tout naturel.

Enfin, par suite de l'union hypostatique qui existe entre le Verbe et sa nature humaine, celle-ci entre nécessairement avec la nature divine dans une communication très étroite, qui la rend participante de sa vie et déiforme jusque dans

son fond le plus intime. C'est le rameau inséré dans un tronc à la sève vigoureuse ; il la puise, cette sève, avec abondance et la vie circule partout en lui, il devient un arbre au feuillage touffu, aux fleurs et aux fruits sans nombre. Dans le Christ, le tronc qui porte la nature humaine, c'est la Personne du Verbe. La plénitude de la vie divine est dans le Verbe et du Verbe elle s'écoule, comme une sève vivifiante, dans son humanité ; elle remplit toutes ses puissances, déifie tous ses actes, fait de sa vie l'image la plus achevée de la vie qui est en Dieu.

Le Christ néanmoins demeure toujours homme parfait. Quelque déiformes que soient ses facultés elles n'ont rien perdu de leur essence, c'est par elles qu'il agit et que sa vie reste humaine. En lui, les deux natures se sont rapprochées, unifiées pour ainsi dire jusqu'à se ressembler de la manière la plus complète, mais sans jamais se confondre ni être absorbées l'une dans l'autre. Tant il est vrai que toute vie s'appartient à elle-même, qu'elle est vécue par le sujet vivant et ne peut l'être par aucun autre, quelque influence d'ailleurs qu'exerce sur elle une activité

étrangère. Nous pouvons maintenant, ce semble, nous faire une idée de la vie divine en nous, telle que nous la recevons du Père par la communication de son Esprit.

## CHAPITRE IX

### LA VIE DES ENFANTS DE DIEU

#### OU L'UNION DE NOTRE AME AVEC LE SAINT ESPRIT

De toute éternité, Dieu avait résolu de se constituer parmi nous une famille adoptive, en donnant à son Fils unique un grand nombre de frères élus dans notre humanité — « *Ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.* » — Pour accomplir ce dessein d'une manière parfaite et épuiser à notre égard toutes les exigences de son amour, il a voulu qu'entre son Fils par nature et ses enfants d'adoption la ressemblance fût entière et l'égalite aussi complète que possible. — « *Quos præscivit et prædestinavit conformes fieri imaginis filii sui.* » — Son divin Fils se fera donc homme comme nous et il s'unira personnellement une nature humaine en tout semblable à la nôtre.—« *Quia ergo pueri communicaverunt*

*carni et sanguini, et ipse similiter participavit eisdem.* » (Hebr. II. 14.)

Ce ne sera pas seulement pour s'humilier et se faire néant, comme parle l'Apôtre, — à quoi néanmoins l'obligeait l'état de dégradation, où le péché nous avait réduits — ce sera plus encore afin de nous relever nous-mêmes et de nous attirer jusqu'à lui, en nous rendant à notre tour participants de sa nature divine. Ainsi, tous les enfants du Père céleste se ressembleront entre eux ; tous, par une génération véritable, recevront du Père leur nature et leur être — « *Qui ex Deo nati sunt* » — la conformité sera parfaite du Fils premier né à ses frères puînés, des enfants à leur Père commun. — « *Semen Abrahæ apprehendit; unde debuit per omnia fratribus similari.* »

Le Verbe toutefois ne pouvait s'unir hypostatiquement qu'à une seule nature humaine, et celle-là seule devait être déifiée par ce genre d'union avec la nature divine. Mais Dieu, dont la Sagesse est infinie, la Puissance sans bornes et la Bonté incommensurable, Dieu trouvera le moyen de suppléer à cette union pour nous impossible, de la remplacer par une autre qui atteindra le

même but par des effets non moins admirables ni moins efficaces. Son divin Esprit s'unira à nous d'une manière si réelle et si intime que, par sa présence et par son action dans nos âmes, il nous fera nous aussi participer à la nature divine et nous vivrons par lui de la même vie qui est dans le Christ, nous serons uns avec le Père et avec le Fils dans l'unité d'un même Esprit, foyer de toute vie en Dieu et dans les enfants de Dieu.

Certes, il ne nous est pas facile de comprendre, moins encore d'expliquer cette union mystérieuse du Saint Esprit et de l'âme chrétienne. Le mystère de l'union du Verbe avec notre nature humaine est-il moins insondable ? Ne renverse-t-il pas, au contraire, toutes les données de notre pauvre raison sur l'Être divin et ses rapports avec les êtres créés? Nous le croyons cependant, parce que la puissance divine ne se mesure pas à notre faible raison humaine. Croyons de même à la réalité de l'union que Dieu établit entre lui et nous par la communication de son divin Esprit ; elle ne nous est pas moins clairement manifestée par les saintes Écritures et n'exige de Dieu ni plus de sagesse ni plus de puissance.

Pourtant, nous ne sommes pas réduits à ne

rien voir, à ne rien comprendre dans ce mystère d'amour. Par certaines analogies il est possible à notre intelligence de s'en faire une idée, d'en apercevoir au moins la convenance, comme elle sait faire pour le mystère de l'Incarnation du Verbe et pour les autres mystères de la foi chrétienne. Nous pouvons marquer quelques-uns de ses traits essentiels et arriver ainsi à la distinguer de toute autre union, à lui donner en quelque sorte sa figure propre, à la connaître dans la mesure possible, faute de pouvoir la comprendre tout à fait. Disons donc que cette union a surtout trois caractères, qui lui sont propres et qu'elle tient de la vertu toute-puissante de Dieu pour agir dans les âmes : elle est immédiate, pénétrante et agissante.

*Immédiate.* Elle ne se fait pas par un intermédiaire joignant deux êtres séparés et distincts, comme la charité, don du cœur de Dieu à notre cœur, nous unit à lui dans l'amour. Elle ne consiste pas davantage dans le lien qui unit deux actions et les fait dépendre l'une de l'autre, celle du maître, par exemple, qui ordonne, et celle du serviteur, qui exécute. Moins encore faut-il y voir une relation éloignée, la tendance

à un même but par des moyens semblables, comme sont unis entre eux les citoyens d'un État, les membres d'une corporation civile ou religieuse. Toutes ces unions ne sont que médiates, elles laissent subsister la séparation des êtres, quelque chose seulement s'interpose entre eux et fait leur union.

Mais entre le Saint Esprit et l'âme à laquelle il s'unit, rien n'est intermédiaire, rien n'est moyen. L'Esprit et l'âme sont présents l'un à l'autre, se joignent, se touchent pour ainsi dire; l'Esprit est dans l'âme, il la remplit tout entière, et l'âme adhère à l'Esprit par toute la substance de son être. C'est ainsi que nous la dépeignent toutes les Écritures. Notre Seigneur la promet à ses Apôtres : « l'Esprit Saint demeurera près de vous, il sera en vous. » (Joan. XIV. 17.) « Et ne savez-vous pas, ajoute l'Apôtre, que vous êtes les temples de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous?... Le temple de Dieu est saint et ce temple c'est vous-mêmes. » (I. Cor. III. 16.) — « Ignorez-vous, répète-t-il ailleurs, que vos membres sont devenus les temples de l'Esprit Saint qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et qu'ainsi vous ne vous appartenez plus?

Rendez gloire au Dieu que vous portez dans votre corps. » (Ibid. VI. 19.) — Et ainsi en vingt autres endroits des Écritures : c'est partout l'Esprit Saint lui-même qui nous est donné, qui habite en nous, qui agit en nous et par qui nous vivons, non plus selon la chair, mais selon l'Esprit de Dieu. Voilà le premier trait de cette union que nous avons avec le Saint Esprit.

Le deuxième consiste en ce que c'est une union *pénétrante*. Deux objets peuvent être unis, même physiquement et d'une manière immédiate, sans se compénétrer l'un l'autre; ils ne sont que juxtaposés l'un à l'autre, bien qu'ils agissent ensemble et composent leurs forces pour produire un même effet. Les pierres d'un édifice exactement jointes composent toutes ensemble un seul bâtiment; mais chaque pierre ne touche les autres que par le dehors et à la surface. Il y a présence, juxtaposition, il n'y a pas compénétration. Or, l'union de l'âme avec l'Esprit Saint n'est pas seulement présence, adhérence, elle est compénétration parfaite. Le Saint Esprit entre dans l'âme, c'est-à-dire dans sa substance et dans ses facultés, comme la lumière pénètre le cristal et fait étinceler de

mille feux le diamant le plus pur, comme le feu pénètre le fer, comme l'atmosphère pénètre les corps et les baigne de toute part.

N'est-ce pas ce que les Écritures nous font entendre, lorsqu'elles disent que « ce qui naît de la chair est chair, mais que ce qui est né de l'Esprit est esprit » (Joan. III. 5) ; — « que nous ne sommes plus chair, mais esprit, si toutefois l'Esprit de Dieu habite en nous » (Rom. VIII. 9) ; — « que nos membres étant devenus les temples du Saint Esprit, nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes... Car, de même qu'adhérer à une courtisane, c'est devenir un même corps avec elle, de même adhérer à l'Esprit de Dieu, c'est être un même esprit avec lui? » (I Cor. VI. 16. 19.)

Sans doute, Dieu, comme parlent les philosophes, est en toutes choses par essence, présence et puissance, et il n'y a pas un atôme de l'être, quel qu'il soit, qu'il ne remplisse ainsi et ne pénètre tout entier. Mais cette omniprésence de Dieu a plus d'une façon de s'exercer et il remplit ses créatures à des titres bien divers. L'humanité du Christ n'échappe pas à cette omniprésence; Dieu cependant est-il dans le Christ de la même manière qu'en toute autre

créature? Ainsi, disons-nous, l'âme chrétienne est naturellement plongée tout entière dans l'Être divin — « *in ipso vivimus, movemur et sumus* ». (Act. XVII. 28.) — Mais l'Esprit Saint qui habite en elle et la remplit de sa présence, y est-il au même titre et de la même manière que dans les âmes privées de sa grâce?

Non, mais il y est comme dans son temple, en un sanctuaire qu'il consacre et où il se plaît; il y est charité, amour, plus pour ainsi dire qu'essence divine ou puissance infinie; il y est de telle sorte, disent les théologiens, et à un titre si particulier que — supposons l'impossible — Dieu cessât-il de remplir toutes choses par l'immensité de son être, l'Esprit Saint ne sortirait pas de l'âme juste à laquelle il s'est uni, où il fait sa demeure permanente, voulant vivre en elle et la faire vivre de lui.

C'est, en effet, le troisième caractère de cette union divine : elle est *agissante*. L'Esprit de Dieu pénètre jusqu'au plus profond de notre âme, non pour y être simple spectateur de ce qui s'y passe, pour assister à nos luttes et récompenser nos victoires ; non pas même pour y aider seulement nos efforts et soutenir nos fai-

blesses du secours tout-puissant de sa grâce. Cela, il le fait dans toutes les âmes de bonne volonté ; il n'y a pas de bien, dans l'ordre surnaturel du moins, qui ne vienne de lui, qu'il ne produise lui-même dans les âmes. Mais le don qu'il fait de sa Personne aux âmes justes importe nécessairement autre chose, plus admirable encore et plus divine. Qu'est-ce ?

L'apôtre saint Paul nous l'apprend dans un passage de son Épître aux Romains, l'un des plus étonnants que contiennent les Écritures. « Semblablement, dit-il, l'Esprit vient en aide à notre infirmité. Nous ne savons pas ce qu'il convient de demander, mais c'est l'Esprit lui-même qui demande pour nous en de muets gémissements. Or, celui qui scrute les cœurs sait ce que désire l'Esprit ; car il demande selon Dieu pour les saints. » (Rom. VIII. 26.) C'est-à-dire que l'Esprit Saint vit et agit si bien en nous, il mêle si bien sa vie à la nôtre, ou plutôt il transforme si complètement notre vie en la sienne, que l'Apôtre lui attribue nos propres actions, comme si elles étaient faites par lui, comme si elles étaient ses propres actions.

De fait, l'Esprit Saint ne reste jamais inactif

en nous, il y est venu pour y vivre et nous faire vivre de sa vie. Il n'est pas seulement uni à la substance de notre âme, il l'est encore à chacune de nos facultés, à notre intelligence, à notre volonté, et c'est pour y être agissant avec nous. Il inspire tous nos actes bons, il nous meut à les produire et il les produit avec nous, communiquant à nos facultés une puissance et à nos actes une perfection qui sont de Dieu, non de l'homme.

L'enfant qui commence à écrire est inhabile encore à former ses lettres et la figure qu'il en trace sur le papier n'est d'abord qu'un griffonnage informe. Le maître alors prend dans sa main la main de l'enfant, il applique ses propres doigts sur les siens et, tout en le laissant tenir la plume et tracer lui-même les caractères, il commande, il dirige, il produit tous les mouvements nécessaires pour donner à chaque lettre sa forme parfaite. L'Esprit fait en nous quelque chose de semblable.

On dirait, à entendre l'Apôtre, que, sous cette action universelle et constante de l'Esprit de Dieu, nous sommes plus passifs qu'actifs et que notre vie surnaturelle est la sienne plus que la nôtre. « *Qui Spiritu Dei aguntur*, dit-il, *ii sunt*

*filii Dei*, » — les enfants de Dieu sont mus par l'Esprit de Dieu. (Rom. VIII. 14.) *Aguntur*, ils sont mis en action plutôt qu'ils n'agissent d'eux-mêmes. Tout ce chapitre VIII du grand Apôtre est admirable sous ce rapport; en voici la substance et la suite des idées.

Constamment, saint Paul y oppose l'une à l'autre la vie naturelle, qu'il appelle vie de la chair, et la vie surnaturelle ou divine qui est la vie de l'esprit. C'est afin de montrer la souveraine efficacité de la seconde en regard de l'infirmité, de la déplorable impuissance de la première à accomplir la Loi. Or, toute âme chrétienne qui a reçu le Saint Esprit doit vivre, non plus selon la chair, mais selon l'esprit. — « *Vos autem in carne non estis, sed in spiritu; si tamen Spiritus Dei habitat in vobis.* » — Ceux qui ont eu le malheur de perdre ce divin Esprit, de le chasser de leur cœur par le péché, ceux-là sont morts à la vie de l'Esprit et le Christ ne les connaît plus. — « *Si quis autem Spiritum Christi non habet, hic non est ejus.* »

Que fait donc en nous l'Esprit de Dieu, et pourquoi nous est-il donné? — D'abord, en nous communiquant la vie divine, il nous fait enfants

de Dieu dans toute la réalité et perfection de ce mot ; la vie dont il est en nous le principe est la vie du Père et lui-même il est l'Esprit de Dieu. — « *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei.* » — Il nous est donné comme Esprit d'adoption, son union avec notre âme est le sceau de cette divine alliance. — « *Qui unxit nos et signavit nos, et dedit pignus Spiritus in cordibus nostris* ». (II. Cor. I.) — Et quel gage plus certain pourrions-nous avoir de cette grâce suprême de l'adoption que la présence et l'action du Saint Esprit en nous? Le même Esprit qui fait en Dieu l'union du Père et du Fils, qui est tout à la fois l'Esprit du Père et l'Esprit du Fils, devient aussi notre Esprit. Par là il nous assimile au Fils, en nous faisant participer à son éternelle génération et à tous ses droits sur l'héritage paternel. — « *Ipse enim Spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei. Si autem filii, et hæredes; hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi.* »

Est-ce tout? Non, car l'Esprit Saint, principe de vie surnaturelle et divine dans notre âme, est essentiellement actif. C'est lui qui *active* en quelque sorte nos facultés déjà surnaturalisées

par sa grâce, et leur fait produire tous les actes des vertus, méritoires de la vie éternelle; il est en nous le moteur, la cause intrinsèque de tout le mouvement surnaturel — « *Spiritu Dei aguntur filii Dei* ». — Non seulement il fait produire, mais on peut dire justement qu'il produit lui-même; les actes de l'âme ne sont pas moins les siens propres, ils le sont même à tel point qu'on doit presque les attribuer à lui seul.

Dans l'ordre surnaturel, hélas! de quoi sommes-nous capables et jusqu'où peut bien aller notre coopération au divin Esprit, qui vit en nous? Comprendre notre misère, sentir notre faiblesse, exposer à Dieu nos besoins et solliciter ses grâces, n'est-ce pas ce que nous devrions savoir le mieux? Or, cela même, nous le savons fort peu, nous le ferions très mal, nous ne le ferions même pas du tout, si l'Esprit ne nous aidait à le faire, s'il ne le faisait en quelque sorte pour nous, mettant ainsi à notre service par une ineffable condescendance et les lumières de sa Sagesse et la vertu toute-puissante de son intercession. — « *Nam quid oremus, sicut oportet, nescimus, sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* »

Ainsi, grâce à l'Esprit qui habite en nous, qui agit en nous, il n'est rien que nous ne devions attendre de la bonté de notre Père céleste. Notre qualité d'enfants de Dieu n'est pas vaine, nous sommes conduits par une main sûre à travers tous les événements de cette vie ; aucun obstacle, si nous le voulons bien, ne nous détournera jamais du but vers lequel nous tendons, le royaume de notre Père, la vie éternelle : — « *Scimus autem, quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui secundum propositum vocati sunt sancti... Quis ergo nos separabit a caritate Christi ?* »

## CHAPITRE X

### L'HUMAIN DANS LE DIVIN

OU L'IMPERFECTION INÉVITABLE DE NOTRE VIE DIVINE

Mais, dira-t-on peut-être, la vie de Dieu, n'est-ce pas sa Sagesse, sa Bonté, sa Puissance, sa Sainteté, et toutes les perfections infinies qui donnent à son Être une excellence incomparable, incommunicable même ? Si donc cette vie de Dieu devient nôtre par l'union de notre âme avec l'Esprit Saint, toutes les perfections divines ne devraient-elles pas nous être communiquées et nos actions en recevoir toutes le même caractère de Sagesse, de Bonté, de Puissance, etc... Que nous en sommes loin pourtant ! Quelle misère est toujours la nôtre !

Oui, répondrai-je, Dieu est la perfection même, sa vie, telle qu'elle se manifeste en lui, est toute Sagesse, toute Bonté, toute Puissance.

Mais, entre son Être et le nôtre la différence étant infinie, il ne se peut que la vie divine produise en nous les mêmes effets qu'elle produit naturellement en Dieu. L'exemple du corps et de l'âme nous aidera à le comprendre.

Le corps n'a pas la vie en soi, il n'est vivant que par participation à la vie de l'âme. En réalité, c'est l'âme qui vit dans le corps et qui y opère tous les actes de la vie corporelle. Combien cependant cette vie de l'âme dans le corps diffère de cette même vie de l'âme en elle-même ! Ici, elle se manifeste par les opérations de l'intelligence et de la volonté, deux facultés propres de l'âme : connaître, vouloir, aimer, sont des actes de la vie spirituelle qui supposent un principe raisonnable. Le corps, lui, ne peut ni connaître, ni vouloir, ni aimer de cette sorte ; ses opérations sont celles des sens, son mouvement est matériel et local, il n'est pas capable d'autre chose. C'est aussi tout ce que la vie de l'âme peut produire en lui : sentir et mouvoir, hors de là rien n'est possible à l'âme vivant, agissant dans le corps et par le corps. L'âme humaine n'a pourtant qu'une seule vie, il n'y a pas en elle deux principes d'action, mais cette vie unique exerce

naturellement son activité suivant le milieu où elle réside et selon les puissances qu'elle y trouve : elle est raisonnable dans les facultés spirituelles, sensible dans les organes du corps.

Disons de même que la vie divine, infiniment une et infiniment simple, a néanmoins des opérations très diverses, suivant qu'elle s'exerce en Dieu ou en nous. L'Être divin est un acte pur, que rien ne limite, rien n'entrave, qui atteint son objet, le fini et l'infini, dans toute son étendue, ne laissant rien hors de lui, ne pouvant rien perdre, rien acquérir, mais possédant toutes choses avec une perfection absolue. Dans un pareil Être, la vie divine se manifeste divinement, tout ce qu'elle opère porte naturellement le cachet d'une perfection infinie : elle est Sagesse, Bonté, Puissance, Sainteté sans limite, parce que son activité infinie trouve là à s'exercer selon toute sa force et son étendue.

Mais Dieu seul est capable de telles opérations. En nous, la vie divine rencontre des impossibilités qui tiennent à l'essence même de notre être créé et fini ; elle devra nécessairement restreindre son action dans les bornes de nos puissances, toujours fort limitées, même

dans la surnature. Et puis, il faut compter avec les résistances des volontés humaines, auxquelles Dieu laisse une pleine liberté, alors même qu'il donne à son action le plus de puissance et d'efficacité pour les amener à ses desseins. On conçoit dès lors que la vie divine, toute parfaite qu'elle est en elle-même, ne produise en nous que des opérations imparfaites et infiniment au-dessous de ce qu'elle produit en Dieu. Ce n'en sont pas moins des actes supérieurs à toute puissance créée et dont notre âme n'est capable que par sa participation à la vie de Dieu, par son union avec l'Esprit Saint.

C'est vraiment la vie de Dieu en nous, dans la mesure qui nous est possible. Que sont, en effet, les dons du Saint Esprit, l'esprit de Sagesse et d'Intelligence, l'esprit de Conseil et de Force, l'esprit de Science, l'esprit de Piété et de Crainte de Dieu, sinon les perfections divines communiquées à notre âme, pour l'élever au plus haut degré de ressemblance avec Dieu ? En un sens très vrai et sous l'action puissante du Saint Esprit, sa Sagesse devient notre sagesse, elle nous fait apprécier et goûter les vrais biens dont il est la source, comme lui-même il les apprécie

et les goûte. — Son Intelligence devient notre intelligence, éclairant notre esprit de lumières toutes divines, lui révélant dans les vérités de la foi jusqu'aux plus intimes profondeurs de Dieu. — « *Spiritus enim omnia scrutatur, etiam profunda Dei... Nos autem spiritum qui ex Deo est* (*accepimus*) *ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis.* » (I. Cor. II. 10.) — L'Esprit de Conseil donne pour guide à notre âme dans le trajet du temps à l'éternité la Prudence même de Dieu, qui sait en toute chose discerner le bien du mal, ordonner les moyens par rapport à la fin et dicter les résolutions les meilleures en vue du salut et de la perfection à atteindre. — L'Esprit de Force, c'est la puissance de Dieu mise à notre service, pour surmonter tous les obstacles, vaincre toutes les difficultés qui s'opposent à nos désirs de sainteté, pour mettre en œuvre tout les moyens propres à nous conduire au but, à l'union parfaite et définitive avec Dieu. — Par le don de Science, l'Esprit Saint communique à l'âme une connaissance des choses divines et humaines semblable à celle que Dieu en a : ni les ombres que projettent sur l'intelligence les passions du cœur, ni les préjugés, ni les erreurs, qui

ont un si grand empire sur les esprits des hommes, ne peuvent alors obscurcir l'éclat des vérités révélées. La Science divine nous donne ces yeux illuminés du cœur, dont parle l'Apôtre, pour connaître avec certitude les grandes espérances de notre vocation chrétienne, les richesses de gloire qui sont l'héritage des saints. « *Deus Domini nostri Jesu Christi Pater gloriæ, det vobis... illuminatos oculos cordis vestri, ut sciatis quæ sit spes vocationis ejus, et quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in sanctis.* » (Eph. I. 17.) — Enfin, l'Esprit de Piété et de Crainte de Dieu achèvent en quelque sorte la divinisation de notre vie ici-bas, en répandant dans nos cœurs le véritable Esprit des enfants de Dieu, l'Esprit du Fils par excellence, Jésus-Christ Notre Seigneur, que caractérisent surtout deux sentiments : le sentiment du respect et de la crainte filiale envers Dieu, et plus encore le sentiment de l'amour, principe de la piété qui résume tous nos devoirs d'enfants à l'égard de notre Père du ciel.

Concluons. L'Esprit Saint habitant en nous et nous enrichissant de ses dons, c'est bien la vie de Dieu communiquée à notre âme. Cette vie a

été versée premièrement dans la sainte humanité du Christ, par son union avec la Personne du Verbe, de qui procède l'Esprit Saint en même temps que du Père : — « *Spiritus Domini super me; propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me.* » (Is. LXI. 1. — Luc. IV. 18.) — Elle devient nôtre également par notre union avec ce même Esprit, qui est dans le Père et dans le Fils : — « *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem: Abba, Pater.* » (Gal. IV. 6.)

Ainsi est consommée la ressemblance que nous devions avoir avec le Fils premier né de Dieu : il nous est devenu semblable par la nature humaine dont il s'est revêtu ; nous lui ressemblons, dans la nature divine, par l'unité d'une même vie puisée à une même source, par la participation d'un même Esprit, Esprit du Père et Esprit des enfants. — « *Quos præscivit, et prædestinavit conformes fieri imaginis Filii sui, ut sit ipse primogenitus in multis fratribus.* » (Rom. VIII. 29.)

## CHAPITRE XI

### LE PREMIER NÉ DES ENFANTS DE DIEU

Quarante siècles au moins devaient s'écouler entre la chute de nos premiers parents et l'avènement du Rédempteur promis. Il fallait, ce semble, que le péché portât d'abord ses fruits dans le monde et que nous en pussions goûter toute l'amertume ; il fallait qu'avant d'être sauvée l'humanité sentît peser sur elle les lourdes chaînes de sa servitude et mesurât bien la profondeur de l'abîme, où sa révolte l'avait fait déchoir. Alors seulement elle connaîtrait le prix de sa Rédemption, alors le Sauveur serait vraiment le *Désiré des nations* et, à son apparition dans le monde, il trouverait des cœurs disposés à le recevoir, prêts à tout pour profiter du salut qu'il venait leur offrir de la part de Dieu. Mais enfin la plénitude des temps étant arrivée, et

toutes choses sur la terre étant disposées par la Providence pour la venue du Libérateur attendu, Dieu commença son œuvre.

Le premier né de la grande famille qu'il voulait se créer parmi les hommes allait être son propre Fils, son Verbe éternel, et ce Fils devait naître d'une femme, pour être semblable à ses frères puinés : — « *Ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere.* » (Gal. IV. 4.) Or, cette femme, que Dieu avait choisie et prédestinée de toute éternité, au même instant qu'il décrétait l'Incarnation de son divin Fils, se nommait Marie, et elle était fille de Joachim et d'Anne, de la tribu de Juda et de la famille de David. Sa naissance, à l'heure voulue de Dieu, est le premier acte du grand mystère de notre Rédemption : la future mère du Verbe incarné apparaissant dans ce monde, c'est l'aurore qui précède le grand astre et illumine de ses feux tout l'Orient.

Le Fils de Dieu naissant d'une Vierge, aucun homme sur la terre ne pourrait l'appeler son fils; il ne devait avoir qu'un Père au ciel, ce Père qui éternellement lui dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui. » (Ps. II. 7.)

Néanmoins il convenait que ce Père invisible eût dans sa famille humaine un représentant visible, choisi parmi les hommes, qui remplît en son nom les devoirs de la paternité envers le Fils et envers la mère, et ne laissât pas imparfaite aux yeux des hommes la famille de Dieu sur la terre. La Providence y avait pourvu : Joseph, fils de David comme Marie, lui est donné pour époux; il sera le gardien fidèle de sa virginité, en même temps qu'il servira de père nourricier à l'Enfant qui va naître d'elle.

Le ciel entier assistait avec émotion à ces préparatifs du grand mystère; les Anges, soumis à l'ordre qu'ils avaient reçu dès l'origine, attendaient le moment, désormais bien proche, où ils entoureraient le Verbe incarné et lui offriraient leur hommage — « *Et cum iterum introducit primogenitum in orbem terræ, dicit : et adorent eum omnes Angeli Dei.* » (Hebr. I. 6.)

Mais voici que l'heure a sonné. L'archange Gabriel est envoyé de Dieu vers l'humble Vierge de Nazareth pour demander son consentement aux intentions divines. Marie prononce le *fiat mihi secundum verbum tuum*, et ce *fiat* permet l'accomplissement du mystère divin : le Fils de

Dieu prend chair dans le sein de sa mère, il devient le Fils de l'homme, il sera notre frère.

Dès lors, Dieu le Père commence d'avoir sur la terre une famille, petite encore, mais destinée à grandir et à s'étendre jusqu'à la consommation des siècles. Trois personnes seulement la composent : un père putatif, Joseph, représentant visible et humain du Père céleste; une mère, Marie, véritablement mère comme Dieu est véritablement père; un fils premier né, Jésus, fils de Dieu et fils de Marie, Dieu et homme tout ensemble.

Et tout dans cette famille suit l'ordre établi de Dieu même parmi les hommes : c'est Joseph, le lieutenant du Père, qui exerce tous les droits, qui porte toutes les charges de la paternité; Marie lui est soumise, comme l'épouse à son époux, mais en allégeant ses charges de toutes les sollicitudes maternelles ; Jésus enfin, l'enfant parfait, le modèle de ses frères à venir, obéit à Joseph comme à son père, et à Marie, sa mère. — « *Et erat subditus illis.* » (Luc. II. 51.)

Cependant, de ce mystère sublime les Anges seuls ont été les témoins, rien n'a paru aux

yeux des hommes. Jésus semble, en effet, être entré dans ce monde à la manière de tous les enfants des hommes, aucun signe extraordinaire ne manifeste ses grandeurs cachées. Il croît et se fortifie à mesure qu'il avance en âge, et de l'infinie sagesse dont il est rempli, il ne laisse percer que des rayons, admirables sans doute, mais toujours proportionnés à sa nature humaine et à sa condition actuelle. La Sainte Famille, en un mot, vit à Nazareth dans l'humilité et la pauvreté, selon les desseins éternels de Dieu; les seuls traits par lesquels elle se distingue des familles qui l'entourent, c'est la perfection de sa piété, la pureté de ses mœurs, l'inexprimable parfum de sa charité.

Ainsi en fut-il, aussi longtemps qu'il plut à Dieu de laisser son Fils inconnu sur la terre, c'est-à-dire jusqu'au jour marqué par sa Sagesse pour le produire dans le monde et y accomplir l'œuvre pour laquelle il l'avait envoyé. Mais déjà Jésus y travaillait d'une manière très efficace : le silence et l'obscurité de la vie de famille à Nazareth, sous le regard de son Père céleste, entre Joseph et Marie, qu'est-ce, sinon la pratique de toutes les vertus, dont il se faisait

le modèle pour tous ceux qui deviendraient après lui les enfants de Dieu, les membres de la famille divine sur la terre?

Aussi Nazareth est-il pour nous, non seulement le berceau de notre race, mais plus encore l'école du devoir, le foyer de l'esprit qui doit animer les vrais fils du Père céleste. Nous viendrons à cette école pour nous instruire, nous nous asseoirons à ce foyer pour y réchauffer nos cœurs et les embraser de la charité si ardente au cœur de notre frère premier né.

## CHAPITRE XII

### NAZARETH

*Nazareth*, c'est près de trente années de la vie de Jésus sur la terre, et d'une vie humble, cachée à tous les regards humains, connue de Dieu seul et de ses Anges. Quel mystère que cette obscurité d'un Homme-Dieu, que ce silence et cet inconnu dont il s'entoure ! Jésus, Marie, Joseph, seuls durant trente années dans la petite maison de Nazareth ! Oh ! qui nous dévoilera les secrets de cet intérieur béni, ce tête à tête de chaque heure, ces entretiens journaliers et si intimes, où le cœur de Jésus, l'Enfant du Père céleste, se plaisait à redire ses gloires et ses amabilités, et embrasait d'amour les cœurs de Joseph et de Marie ?

Seuls, les heureux acteurs de ce mystère en pourraient dire les merveilles, seuls ils raconte-

raient leur joie et toutes les émotions de leur âme, alors qu'ils voyaient de leurs yeux le Fils éternel du Père s'humiliant, s'anéantissant jusqu'à obéir à des hommes mortels, jusqu'à travailler de ses mains dans la boutique d'un pauvre artisan, pour gagner son pain de chaque jour ; alors aussi qu'ils entendaient de leurs oreilles la Sagesse incréée, ne dédaignant point d'instruire deux de ses créatures et leur révélant les grandes choses, que la Miséricorde divine allait opérer dans le monde.

Mais ce sont là des secrets, dont la pleine connaissance est réservée à l'éternité; ici-bas nous ne les pouvons que soupçonner, la meilleure part nous reste cachée. Essayons toutefois, en nous aidant des saints Évangiles et des légitimes suppositions de la piété chrétienne, de retracer l'une au moins de ces scènes d'intérieur à Nazareth, si belles, si douces, si divines par les consolations qu'elles procurent et par les leçons qu'elles renferment. Aussi bien avons-nous, pour nous servir de thème et autoriser nos pieuses méditations, l'admirable tableau que le Souverain Pontife, Léon XIII, a conçu lui-même et représenté sur la médaille de la Sainte Famille. Quelle

scène sublime et que d'enseignements pour nous dans ce tableau !

Étudions-le par manière de contemplation : considérons attentivement les personnes, suivons leurs actions, écoutons leurs paroles ; mais surtout, avec Marie et Joseph, prêtons l'oreille au discours de Jésus, l'Enfant-Dieu, car c'est lui qui parle, lui qui instruit Marie et Joseph et nous instruit avec eux.

## I

Les Personnes. — Elles forment deux groupes : celui de la terre, qui comprend les trois personnes de la Sainte Famille de Nazareth, Jésus, Marie et Joseph ; celui du ciel, composé également de trois personnes, les personnes adorables de l'auguste Trinité, Père, Fils et Saint Esprit. Mais entre les deux groupes il y a une personne commune, qui appartient tout ensemble à la Trinité du ciel et à celle de la terre : c'est Jésus, Fils de Dieu et Fils de l'homme, suivant l'expression des Saintes Écritures.

Quel mystère ! Entre la terre et le ciel, entre

Dieu et l'homme, la distance était infinie. Elle l'était déjà par la différence des natures, l'une incréée et l'autre créée, l'une spirituelle et l'autre corporelle, l'une éternelle et impassible, l'autre passible et mortelle, l'une enfin Sagesse, Puissance et Bonté infinies, l'autre pleine d'ignorance, de faiblesse et de misère. Elle l'est devenue plus encore, depuis que le péché a creusé un abîme infranchissable d'une nature à l'autre. — « *Et in his omnibus inter nos et vos chaos magnum firmatum est.* » (Luc. XVI. 26). — L'humanité coupable avait été chassée de devant la face de Dieu, le ciel s'était fermé pour elle; l'homme, depuis quatre mille ans, toujours courbé vers la terre qui lui restait seule en partage, avait fini par ne regarder plus du côté du ciel et à fixer ici bas ses espérances et ses désirs.

Mais voici qu'à Nazareth tout change. Le ciel s'est abaissé vers la terre, Dieu s'est rapproché de l'homme et si près que la famille humaine touche à la famille divine, qu'elles habitent ensemble un même lieu, qu'elles contractent entre elles l'alliance la plus étroite et la plus merveilleuse: la Paternité divine et la Maternité humaine, arrêtant leurs regards sur le même fils,

lui répètent avec le même amour et une égale vérité : — « *Filius meus es tu, ego hodie genui te* » — « Vous êtes mon Fils, c'est moi qui vous ai engendré en ce jour. »

O divine condescendance ! O union admirable, qui rattachez désormais la terre au ciel, qui renouez entre Dieu et l'homme ce saint commerce, dont l'Éden primitif avait été l'heureux témoin, et que le péché, hélas ! vint sitôt briser ! O famille de Nazareth, vraiment sainte et bienheureuse, quelle gloire est la vôtre d'avoir produit sur la terre Celui qui de toute éternité est engendré dans le ciel ! En vous Dieu s'humanise et l'homme est déifié, vous êtes le lien qui unit le ciel et la terre, la Vérité et la Miséricorde se sont donné rendez-vous dans votre sein, la Justice et la Paix s'y sont embrassées pour le salut et le bonheur du monde ! Soyez donc bénie, ô sainte famille de Jésus, Marie, Joseph, et à jamais soyez notre appui, notre espérance et notre joie !

Parmi ces augustes personnages de l'une et l'autre famille, j'en aperçois un placé au centre des deux groupes et leur servant de trait d'union. En bas, Joseph et Marie lèvent vers lui leurs regards et leur attitude en sa présence marque

l'admiration, le respect et l'amour. En haut, Dieu le Père et Dieu le Saint Esprit le contemplent, il semble que sous nos yeux se reproduise la scène du Jourdain. Sur le Fils de l'homme, qui est debout, descend et se repose l'Esprit Saint sous la forme d'une colombe et, dans une nuée, la voix du Père éternel se fait entendre : « *Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* » (Matth. III. 17.)

C'est lui, en effet, Jésus, Fils de Dieu et Fils de Marie. Dans l'unité de sa personne adorable il réunit les deux natures, l'humaine et la divine ; comme Dieu, il est égal à son Père, incréé, éternel et parfait comme lui ; mais en tant qu'homme il est semblable à nous. Sa nature divine l'élève au-dessus de tout ce qui est, les Anges l'adorent et toute la création lui obéit ; sa nature humaine l'a fait descendre jusqu'à nous, il est notre frère, ayant participé, dit l'Apôtre, à la même chair et au même sang que nous. (Hébr. II. 14.) Et c'est pourquoi il tient à la fois aux deux familles, à la famille du ciel et à la famille de la terre, à celle de Dieu, son Père, et à celle de Marie, sa mère, partout Fils respectueux, soumis et aimant.

Oh ! ne craignons point, cette double famille,

Jésus ne la reniera jamais, jamais il ne s'en séparera, jamais il n'en abandonnera les droits ni m'en méconnaîtra les devoirs. Il sait ce qu'il peut demander à son Père, il sait ce qu'il ne doit pas refuser à sa mère. Une même pensée, un même amour l'unissent au Père et au Saint Esprit dans sa famille du ciel ; les mêmes intérêts, la même affection l'unissent à tous ses frères dans la famille de la terre, et son cœur, en qui sont renfermés tous les trésors de sagesse et de bonté divines, a le secret de concilier toujours l'insondable misère de l'homme avec la grandeur et la sainteté infinies de Dieu.

O Jésus ! Jésus ! notre Dieu et notre frère ! Quelle bonté, quelle amabilité, de vous être fait petit, pauvre et infirme comme nous, afin de nous rendre grands et forts, afin de nous enrichir comme vous ! Dans cette douce famille de Nazareth qui est la vôtre, entre Marie, votre mère, et Joseph, votre père nourricier, que j'aime à vous contempler ! Là j'oublie que vous êtes mon Dieu, mon juge, je ne vois plus que mon frère, mon ami, et mon cœur se laisse prendre aux charmes de votre indicible amabilité.

O Jésus, pourquoi êtes-vous ainsi descendu

jusqu'à nous ? Pourquoi dans cette humanité qui est la nôtre et par où vous vous êtes fait notre égal, pourquoi vous être rendu si aimable ? N'est-ce pas pour attirer nos cœurs, si malheureux jusque là de ne pouvoir vous aimer? Et n'est-ce pas pour nous donner votre amour, le seul vrai, parce qu'il est le seul pur et le seul saint? Tirez-nous donc à vous, ô frère très aimant — *trahe nos ad te* — faites-nous une place dans la famille, près de vous, notre aîné! — « *Primogenitus in multis fratribus* » (Rom. VIII. 29.)

Quelle confiance alors nous aurons d'élever jusqu'au ciel nos regards ! Là encore c'est votre famille et c'est la nôtre : le Père et le Saint Esprit qui nous contemplent ne peuvent séparer des frères, ils les embrassent tous dans un même amour, et pour nous aussi le Père redit la parole si douce à nos cœurs : « *Voici mes enfants bien-aimés, en qui j'ai mis mes complaisances.* »

## II

*Les actions.* — C'est au soir d'une journée passée comme elles le sont toutes à Nazareth,

dans le travail et la peine, mais aussi dans la paix de l'obéissance, dans les joies de l'amour. Marie vient de déposer la quenouille et le fuseau, qui lui servent à préparer le lin, dont elle tissera plus tard un vêtement à son divin Fils. Joseph, lui aussi, a mis de côté la scie et le rabot, instruments de son métier, son gagne-pain de chaque jour. L'un et l'autre se sont assis, non pour chercher le repos après le travail, mais pour élever leur âme à la contemplation des choses divines, pour écouter le Maître et recevoir les leçons de la Sagesse incréée.

Le Maître, c'est Jésus, c'est l'enfant de la famille, non plus avec les faiblesses et les ignorances volontaires du premier âge, mais déjà grand et sous les traits de l'adolescence formée. Dans ce cercle intime de Nazareth, entre Marie et Joseph, ses seuls auditeurs, il va dévoiler quelque chose des mystères du ciel, il ouvrira les trésors de science et de sagesse cachés dans son cœur, trésors fermés encore pour le monde, et dont Joseph et Marie devaient avoir les prémices; car c'est un bien de famille, l'apanage, non du fils seulement, mais du père et de la mère avec lui.

Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, qu'à Nazareth Jésus devient le Maître, Joseph et Marie se font disciples. Depuis le jour mémorable où l'Enfant-Dieu laissa percer dans le temple de Jérusalem les premiers rayons de sa divine Sagesse, à l'étonnement des docteurs, à l'admiration de son père et de sa mère, que de lumière versée dans l'âme de Joseph et de Marie, par les entretiens de plus en plus révélateurs de ce Fils bien-aimé ! Chaque soir au foyer de la famille, ou près de l'humble demeure, sous le ciel étoilé, le Verbe de Dieu fait Homme racontait les secrets d'en haut et redisait à des âmes faites pour le comprendre ses gloires et ses abaissements infinis.

Quelles heures ardemment désirées et toujours trop vite écoulées pour Marie et pour Joseph ! Que de clartés célestes dans cette étroite et pauvre maison de Nazareth ! Ah ! si du moins ses murs avaient gardé l'empreinte des paroles sorties des lèvres et du cœur de notre bien-aimé frère, Jésus ! S'ils pouvaient aujourd'hui encore nous en redire un écho, faire retentir à nos oreilles cette voix si douce et si lumineuse, qui tant de fois a ravi le cœur de Marie et de Joseph dans

une extase d'admiration, de bonheur et d'amour!

Hélas! les mystères dévoilés à Nazareth restent scellés pour nous; nos yeux ne peuvent contempler les traits du Verbe incarné, nos oreilles ne peuvent entendre sa voix divine, ni notre cœur s'embraser au contact de son amour! Seuls, Marie et Joseph ont joui de ces divins entretiens, seuls ils ont eu l'ineffable consolation de vivre de longues années dans ces communications intimes, dans ce cœur à cœur si plein de clartés et d'ardeurs célestes avec Jésus, leur Fils et leur Dieu.

Mais aussi, comme à cette école leur âme s'est formée! Comme ils ont compris, comme ils ont goûté et pratiqué les leçons que leur donnait la divine Sagesse! — « *Maria autem conservabat omnia verba hæc, conferens in corde suo.* » (Luc. II. 19.) Marie et Joseph conservaient fidèlement le souvenir de toutes ces paroles et ils s'en entretenaient dans leur cœur. Faut-il s'étonner, dès lors, que dans la Sainte Famille l'union et la conformité fussent si parfaites? Qu'une même pensée, qu'un même cœur, une même volonté unît étroitement, inséparablement Jésus, Marie et Joseph? Que, en un

mot, il n'y eût à Nazareth qu'un seul esprit en trois âmes, l'Esprit de Dieu apporté par Jésus à la terre et dont il accordait les prémices à Marie, sa mère, à Joseph, son père adoptif ? Durant trente années, il l'a versé là, comme en une source inépuisable, où nous tous, ses frères d'adoption, nous devions venir puiser et remplir notre âme, afin de vivre à notre tour de la vie de Nazareth, de la vie des enfants de Dieu.

Allons donc à Nazareth, c'est l'école de la sagesse chrétienne ; la foi nous redira les divins enseignements qui tombaient des lèvres de Jésus dans le cœur de Marie et de Joseph. Ils sont là sous nos yeux, car la piété du Souverain Pontife les a retracés dans ce tableau, expression fidèle des plus intimes pensées du Maître.

## III

*Les paroles* (1). — Jésus parle de la mission qu'il a reçue de son Père, de sa volonté de l'ac-

(1) Les paroles mises ici dans la bouche de Jésus sont tirées presque toutes des SS. Écritures. Les indiquer par des renvois eût été déplacé ; un lecteur assidu des Évangiles et des écrits des Apôtres les reconnaîtra sans peine.

complir jusqu'au bout, et de la sanglante immolation à laquelle il se dévoue pour le salut des hommes, ses frères. — Montrant du doigt le ciel, où réside son Père :

« Je suis sorti du sein de mon Père, dit-il à « Joseph et à Marie, et je suis venu en ce monde. « Mais ce n'est pas pour juger le monde et « exercer sur lui les justes vengeances de la « colère divine : non, c'est au contraire pour le « sauver, en le purifiant de ses crimes, en le « délivrant de la cruelle servitude où l'a réduit « son vainqueur, le prince des ténèbres. C'est « par l'envie du diable que le péché est entré « dans le monde, et avec le péché la mort, qui « s'est étendue sur tous les enfants d'Adam, « par une juste condamnation de Dieu. Mais ce « décret de mort, je l'arracherai à Satan, je le « clouerai sur une croix, je l'anéantirai à jamais « et les hommes retrouveront en moi la vie qu'ils « avaient perdue par leur faute. Car je suis venu « pour leur rendre cette vie, non avec mesure, « mais avec plénitude : là où avait abondé l'ini- « quité, la grâce désormais surabondera.

« O Père ! Le monde à cette heure ne vous « connaît point ; personne ne vous cherche, per-

« sonne ne vous craint, personne ne vous aime. « Tous se sont égarés, ils ont abandonné vos « voies, ils ont péché contre le ciel et en votre pré- « sence, ils ont préféré l'iniquité à la justice. Au « lieu d'être ce que vous les aviez faits, les enfants « de votre amour, ils sont devenus des enfants de « colère, des fils maudits que vous avez rejetés et « voués, avec Satan leur père, aux feux éternels !

« Mais non ; car je viens prendre sur moi leurs « iniquités et satisfaire pour eux à la justice de « Dieu outragé. L'homme a écouté la parole du « séducteur dans le paradis terrestre et, pour s'é- « galer à moi, il n'a pas craint de désobéir à mon « Père ; c'est ce qui l'a perdu. Moi, à mon tour, « pour le sauver, j'ai obéi à mon Père, je me « suis anéanti jusqu'à revêtir la forme de servi- « teur et à devenir semblable à l'homme. Rien « que cela ne pouvait rétablir cette nature humai- « ne si misérablement déchue. En l'unissant à « ma Divinité, je la purifie, je l'élève, je lui rends « sa dignité première ; elle ne sera plus désor- « mais un objet de haine, mais d'amour. Mon « Père, abaissant sur elle un regard de bienveil- « lance, lui rendra bientôt, lorsque j'aurai expié « le péché, le titre et les droits de ses enfants

« adoptifs. La paix sera signée entre le ciel et « la terre, le prince de ce monde sera jeté dehors, « le mur de séparation qui divise la grande famil- « le humaine sera détruit, de toutes parts les « enfants de Dieu se réuniront, il en viendra de « l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, « pour ne former plus qu'un peuple de frères, « et la terre entière, illuminée des splendeurs « de la vérité, subjuguée par l'amour, sera le « royaume béni de mon Père et le mien.

« O vous, ma mère bien-aimée, vous mon « père chéri, bienheureux sont vos yeux de voir « ce qu'ils voient ; bienheureuses sont vos oreil- « les d'entendre ce qu'elles entendent ! Com- « bien de vos ancêtres ont soupiré après un tel « bonheur, et ils ne l'ont point goûté ! A vous « seuls il était réservé de recevoir les prémices « du royaume de Dieu et de concourir avec moi « à l'établir dans le monde. Ne refusez pas cette « part que Dieu vous donne à ma mission, res- « serrons plus encore les liens qui nous unissent, « n'ayons qu'un cœur pour accomplir jusqu'au « bout la volonté de mon Père, qui est dans les « cieux.

« Ah ! je le sais, il m'en coûtera pour faire

« l'œuvre de Dieu sur la terre ! Cette croix que « mon Père me présente me dit assez ce que je « devrai souffrir de tourments et d'ignominies, « à quel sacrifice sanglant et cruel il me faut « préparer, si je veux racheter le monde, expier « toutes les iniquités des hommes, rendre à « Dieu autant de gloire que le péché lui en a « ravi déjà et lui en ravira éternellement de la « part de ses créatures.

« Oui, je sais, car dès le premier instant et « avant même que j'acceptasse la mission qui « m'était confiée, mon Père ne me l'a pas laissé « ignorer, je sais les travaux, les fatigues, les « souffrances, les affronts et les délaissements « qui m'attendent. Au prix de mille privations « et de peines sans nombre, j'annoncerai aux « hommes la venue du royaume de Dieu ; du- « rant trois années, je parcourrai les villes et « les bourgades de la Judée, de la Galilée, et de « tout le pays d'Israël, semant la parole de Dieu, « appelant tout le monde à la pénitence et au « pardon. Je guérirai les malades, je ressusci- « terai les morts, je passerai en faisant le bien « et en soulageant toutes les infirmités. Je serai « doux et humble de cœur, compatissant à toutes

« les douleurs, facile à toutes les prières, don-
« nant en moi-même l'exemple de toutes les
« vertus que je recommanderai à mes disciples,
« me sanctifiant le premier, afin qu'ils soient
« tous sanctifiés dans la vérité; je n'épargnerai
« rien, en un mot, pour consommer l'œuvre
« que mon Père m'a confiée, le salut du genre
« humain.

« Et cependant je ne récolterai parmi les
« hommes qu'ingratitude, haine et perfidie; sur
« cette terre d'Israël, qui m'appartient, au mi-
« lieu de ce peuple qui est le mien, je ne serai
« même pas reçu et le Fils de l'homme n'aura
« pas une pierre où reposer sa tête; ma parole
« ne rencontrera que des contradicteurs, mes
« miracles des blasphémateurs, mes bienfaits
« des envieux. Les princes de la nation, ceux
« mêmes que j'ai honorés du sacerdoce, à qui
« j'ai confié la Loi et les Prophètes pour me pré-
« parer les voies, se tourneront contre moi; de
« mes disciples et apôtres l'un me trahira, les
« autres m'abandonneront; je serai livré aux
« mains de mes ennemis, qui me condamneront;
« on se moquera de moi, on me tournera en
« dérision de mille manières; traîné devant les

« tribunaux des Gentils, j'y serai flagellé, cou-
« ronné d'épines et finalement condamné à mou-
« rir sur une croix, entre deux malfaiteurs. Oui,
« voilà le baptême dont je dois être baptisé;
« toutes ces douleurs, cette passion, cette mort,
« je les vois d'avance, mes yeux ne peuvent s'en
« détacher, et de quelles angoisses mon âme
« n'est-elle pas pressée, jusqu'à ce que tout soit
« consommé ?

« Vous n'en serez pas le témoin, vous Joseph.
« Avant que toutes ces choses arrivent, vous
« serez réuni à vos pères qui attendent au séjour
« des Justes l'heure tant désirée de la délivrance.
« Votre présence au milieu d'eux en sera déjà
« l'aurore. Dites-leur de prendre confiance et
« de se réjouir, car le moment est proche où je
« descendrai moi-même, vainqueur de la mort
« et de l'enfer, pour accomplir enfin leur rédemp-
« tion.

« Mais vous, ô ma mère, vous serez là, nous
« ne devons pas être séparés à cette heure su-
« prême. Le glaive de douleur qui tuera mon
« corps, transpercera votre âme. Debout sur le
« calvaire, tout près de ma croix sanglante, vous
« entendrez mes dernières paroles, vous rece-

« vrez mon dernier soupir et vous l'offrirez avec « moi à mon Père pour la rédemption et le salut « des hommes, mes frères et vos enfants. « O mère, quel glaive pour votre cœur ! Mais il « le faut, ainsi le veut mon Père céleste.

« Oui, Père, qu'il en soit ainsi, puisqu'ainsi « vous l'avez pour agréable ! Je suis descendu du « ciel, non pour faire ma volonté, mais pour « accomplir la volonté de mon Père qui est dans « les cieux. Or, le commandement que j'ai reçu « de mon Père, lorsqu'il m'a envoyé dans le « monde, c'est de donner ma vie pour les brebis « qui me sont confiées. Je suis, moi, le bon « Pasteur, je connais mes brebis et mes brebis « me connaissent. Le Père qui m'a envoyé sait « à qui il a confié son troupeau, comme moi, je « connais mon Père ; je sais ce qu'il attend de « moi, et c'est pourquoi je donnerai ma vie pour « mes brebis. Jamais les hommes ne pourraient « me la ravir malgré moi, c'est moi-même qui « la donne librement, car j'ai le pouvoir de la « donner et j'ai le pouvoir de la reprendre. Tel « est le commandement que m'a fait mon « Père.

« Puis-je donc ne pas obéir à mon Père, alors

« que je suis venu pour cela dans le monde?
« Dès le premier instant que j'eus revêtu mon
« humanité, je me suis présenté devant mon
« Père céleste et je lui ai dit : Mon Père, vous
« ne voulez plus d'hosties ni d'offrandes, comme
« le prescrit une loi rudimentaire, mais vous
« m'avez donné un corps, pour en faire à votre
« justice une hostie vivante et agréable. Désor-
« mais les sacrifices et les holocaustes n'auront
« plus le don de vous plaire ; car ce n'est pas
« le sang des boucs et des génisses qui peut ex-
« pier le péché. J'ai dit alors, ainsi qu'il est écrit
« de moi en tête du livre : me voici, ô mon Dieu,
« pour faire votre volonté. Et j'ai offert mon
« corps, mon sang, ma vie, j'ai pris sur moi
« toutes les iniquités du monde, je me suis fait
« péché en présence de mon Père, afin que, dé-
« chargeant sur moi tout le poids de sa colère,
« il fût libre de donner aux hommes son amour.
« Car mon Père aime le monde, il l'a tant aimé
« qu'il lui a donné son Fils unique, le livrant à
« la mort pour rendre aux hommes la vie.

« Et moi j'aime mon Père, et tout ce qu'il me
« commande je l'exécute. Voyez ce cœur qu'il m'a
« donné ; comme il est embrasé des ardeurs de

« son amour ! Pourrait-il un instant faire autre « chose que ce qui plaît à mon Père ? Sa volonté, « à lui, son bon plaisir, c'est ma nourriture, à moi, « c'est ma vie de chaque jour ; pour le servir et « pour lui plaire, je me ferai obéissant jusqu'à « la mort et jusqu'à la mort de la croix. Ainsi « le monde saura que j'aime mon Père.

« Père saint, l'heure va venir où vous glori- « fierez votre Fils, parce que votre Fils vous aura « glorifié parmi les hommes. Vous lui avez sou- « mis toute chair, pour qu'il donne à tous la « vie éternelle ; or, la vie éternelle, c'est de vous « connaître, vous le seul vrai Dieu, et de con- « naître celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ. « Oui, Père, je vous ferai connaître sur la terre ; « oui, j'accomplirai l'œuvre que vous m'avez « confiée et le monde sera sauvé.

« Et vous, ô mon Père, vous me glorifierez « près de vous. En retour des humiliations, des « abaissements, des souffrances et de la mort « qu'elle aura acceptés pour vous obéir et pour « vous plaire, vous glorifierez aussi mon Huma- « nité, vous l'environnerez de la gloire et des « splendeurs infinies, dont moi-même je jouis- « sais en vous de toute éternité. Oui encore, Père,

« il en sera ainsi; car ainsi il vous a plu d'en « ordonner.

« Béni soit à jamais votre Saint Nom ! »

Jésus avait fini de parler, sa douce voix ne retentissait plus dans l'humble demeure de Nazareth, mais son regard fixé en haut, sa main montrant le ciel, tandis que l'autre découvrait son cœur, son corps debout sur la terre, l'éclat surnaturel qui illuminait son visage, tout indiquait que, plongé dans le silence de la prière, il poursuivait avec son Père l'entretien commencé avec Joseph et Marie.

Et cependant ni Marie ni Joseph ne pouvaient détacher de lui leurs regards. Jésus se taisait, ils l'écoutaient encore ; sa voix continuait de résonner à leurs oreilles ravies. Marie, ne contenant plus son transport d'amour, tend les mains vers son Fils et semble le suivre jusque dans ce mystérieux colloque qui l'enlève un instant à la terre. Joseph, plus calme, moins expressif, contemple dans une muette extase le Verbe de Dieu, qui vient de se révéler à lui avec des clartés nouvelles, sous les ombres de l'humanité. L'un et l'autre, sentant leur âme s'écouler et se fondre tout entière dans le cœur de leur bien-aimé Fils

et s'inspirant à cette source du pur amour, murmurent d'avance la prière du Seigneur : « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel. »

## CHAPITRE XIII

### L'ÉGLISE, FAMILLE DE DIEU

Cette union intime de la famille humaine avec la famille divine, ce n'est pas à Nazareth seulement qu'elle a existé, dans l'intérieur de cette pauvre et petite maison qui a abrité trente années durant Jésus, Marie et Joseph. Nazareth est le berceau de la grande famille humaine, divinisée par l'adoption ; Jésus, l'enfant de Nazareth, n'est que le premier né des enfants de Dieu — « *primogenitus ex multis fratribus* ». — (Rom. VIII. 29.) Combien sont venus depuis, combien viendront encore prendre place à ses côtés! Tous les siècles, jusqu'à leur consommation dernière, sont destinés à poursuivre et à achever l'exécution du plan divin, commencée à Nazareth. Car la famille de Dieu ne cesse de s'accroître tous les jours, Jésus n'est plus seul,

il se multiplie en quelque sorte autant de fois que le baptême donne naissance à une âme chrétienne, lui amenant de nouveaux frères, de nouvelles sœurs, et à Dieu le Père des enfants en plus grand nombre.

L'Église du Christ est cette grande famille de Dieu sur la terre, nous en sommes les membres. Telle Dieu l'a fondée à Nazareth, telle elle se conservera éternellement. Elle a vu s'augmenter le nombre de ses enfants, elle s'est étendue par tout l'univers, mais elle reste essentiellement ce qu'elle était dès le principe. Rien n'est changé dans sa constitution première : toujours elle se compose de Dieu, comme Père au ciel, de Marie comme mère, de Joseph en qualité de protecteur et de gardien, et enfin de Jésus, l'enfant de la famille, non plus seul, mais entouré des frères et des sœurs que la grâce de l'adoption lui donne incessamment. Rien surtout n'est changé à sa forme plus intime, à l'esprit qui l'anime ; car l'esprit d'adoption versé au cœur des nouveaux fils, c'est l'Esprit de Dieu, notre Père, le même qui remplit le cœur de Jésus, notre frère, qui fut en Joseph et en Marie l'inspirateur et le guide de toute leur vie.

Les mêmes relations que nous avons vues exister à Nazareth entre les membres de la Sainte Famille, et qui en ont fait réellement la famille du Père céleste, existent donc aujourd'hui encore et subsisteront éternellement entre tous les membres de cette même famille agrandie. Vis-à-vis de Dieu, à l'égard de Marie et de Joseph, nous sommes dans les mêmes conditions que Jésus, l'enfant de Nazareth: Dieu est notre Père, comme il était le sien; Marie est notre mère, comme elle fut la sienne, et Joseph continue de remplir à notre égard les fonctions que Dieu lui avait confiées envers Jésus. Ce n'est pas là une fiction pieuse, des expressions plus ou moins hyperboliques; c'est une réalité vivante et effective, l'accomplissement du mystère voulu par Dieu, lorsqu'il nous a choisis pour devenir en tout semblables à son Fils incarné.

## I

Et d'abord, relativement au Père, le doute est impossible, puisque la grâce de la régénération par le Saint Esprit nous assimile à Jésus-Christ,

et qu'elle nous fait participer à tous ses droits, à toutes ses prérogatives d'enfant de Dieu. Aussi Jésus lui-même, durant sa vie mortelle, mettait-il ses disciples sur le même rang que lui vis-à-vis de son Père céleste : « mon Père et votre Père, disait-il, mon Dieu et votre Dieu. » Il y a bien un premier né dans la famille de Dieu, mais son droit d'aînesse est tout à l'avantage, il n'est pas au détriment des autres enfants de la famille. Nous y sommes tous fils, héritiers au même titre, cohéritiers avec Jésus-Christ : — « *Si filii, et hæredes : hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi :* » — c'est l'Apôtre qui l'affirme. Le mérite seul mettra une différence entre les parts de chacun, parce que le royaume des cieux est une récompense, en même temps qu'un héritage.

## II

D'autre part, n'est-ce pas un fait que toutes les âmes vraiment chrétiennes se plaisent à donner à Marie le nom de mère? Il y a longtemps déjà que ce titre, décerné à la Sainte

Vierge, est entré dans les habitudes de la piété chrétienne. Tous cependant n'en discernent pas également bien les raisons véritables et profondes. Pour un grand nombre, c'est plutôt un titre d'affection de leur part, de bienveillance en Marie, qu'une réalité de l'ordre surnaturel et divin. Mais cette réalité existe : Marie est vraiment notre mère selon l'ordre de la grâce.

1°) Il a plu à Dieu, le Père, d'associer cette vierge très pure à sa Paternité, en lui donnant pour fils ce même Verbe, qu'il engendre lui-même de toute éternité. Marie est la mère du Fils de Dieu incarné tout aussi réellement que Dieu est son Père. La maternité de Marie, il est vrai, s'arrête à l'humanité dans le Christ, tandis que la paternité de Dieu atteint la divinité ; mais de part et d'autre, c'est la même personne qui est engendrée, ici dans sa nature divine, et là dans sa nature humaine. Jésus est donc le Fils de Marie avec la même vérité et la même plénitude qu'il est Fils du Père céleste.

Or, aux yeux de Dieu, Jésus est inséparable de tous ceux que la grâce de l'adoption lui a donnés pour frères. Ils ne sont enfants du Père que par lui et en lui : c'est son Humanité sainte

qui les couvre, au dire de l'Apôtre (Gal. III. 26-27), c'est par elle qu'ils reçoivent le nom et les droits de fils de Dieu. Il en doit être de même de Marie, dont la maternité n'est pas moindre à l'égard de Jésus que la paternité de Dieu : Marie est mère de Jésus-Christ tout entier, mère par conséquent de Jésus et de tous ceux qui ne font qu'un avec lui ; elle est notre mère à nous, que Jésus appelle ses frères et qui le sommes en effet dans l'ordre de la grâce. Frères de Jésus, comment n'aurions-nous pas Marie, mère de Jésus, pour mère ?

2°) Cela est d'autant plus nécessaire que notre adoption comme enfants de Dieu s'est faite par l'intermédiaire du Christ, non en tant qu'il est Dieu, mais en tant qu'il est homme. S'il n'avait été que Dieu, il n'aurait point fait disparaître l'infinie disproportion qui existe entre la nature divine et la nôtre, et peut-être l'adoption n'aurait-elle pas eu lieu. Mais parce qu'il s'est fait homme semblable à nous, parce qu'il s'est revêtu d'une chair mortelle comme la nôtre, entre Dieu et nous il a fait la communauté de nature et nous avons pu devenir les enfants adoptifs du Père céleste.

Or, cette nature humaine, cette chair du Fils de Dieu, qui a été l'instrument de notre adoption divine, le Christ l'a prise dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, sa mère. C'est donc au sang le plus pur de Marie, que nous sommes redevables de cette grâce, c'est par lui que nous sommes devenus les frères de Jésus, les fils du Père céleste. Comment donc, engendrés à la vie divine par l'intermédiaire de la substance même de Marie, ne serions-nous pas ses fils et ne serait-elle pas notre mère ?

3°) Au reste, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature, nous ne pouvions être sans mère. Jésus, notre frère premier né, avait un Père dans le ciel et une mère sur la terre ; il ne devait pas y avoir entre lui et nous une telle différence que sa mère ne fût pas en même temps la nôtre. Quand bien même, par conséquent, la maternité de Marie à l'égard de Jésus ne se serait pas déjà étendue jusqu'à nous par les motifs que nous venons de dire, ce dernier seul aurait suffi pour que, dans le plan de notre filiation divine, Dieu comprît Marie et nous la donnât comme mère, en même temps qu'il nous associait à son Fils.

C'est donc là une vérité de l'ordre surnaturel, tel qu'il a été conçu et réalisé par Dieu en notre faveur; nous pouvons y voir une conséquence de la grâce qui nous a faits enfants adoptifs du Père et frères de Jésus-Christ. Marie, pour acquérir sur nous tous les droits de la maternité, n'avait besoin que de l'adoption qui nous vient de Dieu par Notre Seigneur, et si ce devait être pour elle une charge plus qu'un honneur, elle n'aurait eu garde de la refuser.

Quand son Fils mourant sur la croix lui confiait saint Jean comme fils, et la confiait elle-même à son bien aimé disciple comme une mère, ce n'est pas un titre nouveau qu'il conférait à Marie, il ne faisait que constater et proclamer ce qui était déjà par l'ordre de Dieu, mais ce que nous aurions eu peine à comprendre, sans la révélation qu'il nous en fait.

Le mystère de notre adoption, en effet, s'accomplissait au moment où le Sauveur expirant sur la croix remettait son âme à Dieu, son Père, et déclarait qu'avec la dernière goutte de son sang tout était consommé. Jusque-là, de même qu'il était seul dans l'humanité à n'avoir besoin d'aucune rédemption, lui seul aussi était de droit

Fils de Dieu et pouvait se glorifier de sa céleste origine. Mais sa mort nous donnait la vie, son sang était le prix de notre entrée dans la famille divine; il importait qu'à cette heure-là même nos droits fussent proclamés et que la terre connût le grand mystère qui s'accomplissait dans le ciel.

Or, de tous ses apôtres Jésus ne voit au pied de sa croix que le seul disciple bien-aimé, Jean. C'est donc lui qu'il désigne à sa mère, comme le premier de ses enfants adoptifs, et c'est à lui que, pour la première fois, il donne Marie en qualité de mère : — « *Mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : ecce mater tua.* » — (Joan. XIX. 26.) Il commence par sa mère; c'était justice, ses droits étant antérieurs et aussi anciens que sa Maternité divine elle-même. Il l'appelle « femme » — *mulier* — non point « mère », parce qu'il parle comme Dieu, et pour nous faire entendre que désormais, à l'égard de Marie, il n'est pas plus enfant que nous ne le sommes nous-mêmes, mais que nous avons tous dans une femme choisie de Dieu, son Père, une même mère selon la grâce.

## III

Enfin, la mission de Joseph dans la Sainte Famille de Dieu tout entière, les droits et les charges de sa paternité putative à l'égard de tous les enfants du Père céleste, de tous les frères de Jésus, ne sont plus contestables après le grand acte du Souverain Pontife Pie IX, le proclamant, à la grande joie de toutes les âmes chrétiennes, Patron et Protecteur de l'Église universelle.

Ce patronage de saint Joseph, remarquons-le bien, n'est pas un fait nouveau produit par l'acte même du Souverain Pontife, comme si l'Église alors se fût mise pour la première fois sous la protection de ce grand Saint. L'acte pontifical, au contraire, déclare ce qui existait déjà, non par le choix de l'Église elle-même, mais par une disposition de Dieu, qui avait prédestiné Joseph comme chef et protecteur de sa famille sur la terre. Cet office, il le remplit à Nazareth d'abord, où Jésus fut pendant trente années son premier et unique protégé; il continue de le remplir dans

l'Église, où les fils de Dieu se multiplient et étendent sa famille par toute la terre.

Écoutons, d'ailleurs, notre glorieux Pontife Léon XIII, commentant l'acte de son prédécesseur et exposant avec l'autorité de sa parole les raisons du patronage de saint Joseph.

« Comme il est d'une haute importance que la vénération envers saint Joseph prenne racine dans les mœurs et dans les institutions catholiques, nous voulons que le peuple chrétien y soit incité avant tout par notre parole et par notre autorité.

« Les raisons et les motifs spéciaux pour lesquels saint Joseph est nommément le Patron de l'Église, et qui font que l'Église espère beaucoup, en retour, de sa protection et de son patronage, c'est que Joseph fut l'époux de Marie et le père nourricier de Jésus... De cette double dignité viennent également les charges que la nature impose aux pères de famille, c'est-à-dire que Joseph était le gardien, l'administrateur, le défenseur légitime et naturel de la famille divine dont il était le chef.

« De fait, il exerça ces fonctions durant tout le cours de sa vie mortelle. Il s'appliqua à pro-

téger avec un souverain amour et une sollicitude de chaque jour son épouse et le divin enfant ; il gagna régulièrement par son travail ce qui était nécessaire à l'un et à l'autre pour la nourriture et le vêtement ; il préserva de la mort l'enfant menacé par la jalousie d'un roi ; dans les incommodités des voyages et dans les amertumes de l'exil, il fut constamment le compagnon, l'aide et le soutien de Marie et de Jésus.

« Or, la famille divine, que Joseph gouverna comme avec l'autorité d'un père, contenait les prémices de l'Église naissante. De même que la Très Sainte Vierge est la mère de Jésus-Christ, elle est aussi la mère de tous les chrétiens qu'elle a enfantés sur le mont du Calvaire, au milieu des souffrances suprêmes du Rédempteur ; et Jésus-Christ est comme le premier né des chrétiens qui, par l'adoption et la rédemption, sont ses frères.

« Telles sont donc les raisons pour lesquelles le bienheureux Patriarche regarde comme lui étant particulièrement confiée la multitude des chrétiens qui composent l'Église, c'est-à-dire cette immense famille répandue par toute la terre et sur laquelle, parce qu'il est l'époux de Marie et le père de Jésus, il possède une sorte d'autorité

paternelle. Il est donc naturel et très digne du bienheureux Joseph que, de même qu'il subvenait autrefois à tous les besoins de la famille de Nazareth et l'entourait saintement de sa protection, il couvre maintenant de son céleste patronage et défende l'Église de Jésus-Christ (1). »

(1) Lettre encyclique sur *le Patronage de Saint Joseph et de la Sainte Vierge*. 15 août 1889.

## CHAPITRE XIV

### NOS PRIVILÈGES

Rien ne manque, par conséquent, à la condition sublime que le Père nous a faite. Enfants de l'Église, nous constituons par là même la famille de Dieu sur la terre. Père, mère, frères et sœurs, tous nous ne faisons qu'un, unis comme nous le sommes par le lien le plus étroit, celui de l'Esprit qui nous fait vivre et qui donne à nos cœurs la charité, source de la piété filiale et de la dilection fraternelle.

Ce sont là nos vrais titres de noblesse, et ils sont incomparables. Il nous reste à dire quels privilèges y sont attachés, quelle sorte d'avantages nous en devons recueillir. Trouvera-t-on cette considération bien intéressée et peu digne des grandeurs où Dieu nous élève ? Mais puisque Dieu lui-même nous la propose, nous serions

mal venus d'en détourner nos regards. L'honneur est sans doute, dans la famille, une part notable de l'héritage paternel ; il n'est pas seul cependant et les autres avantages, pour être secondaires, n'en sont pas moins appréciables.

Cette considération, d'ailleurs, outre qu'elle est bien naturelle, nous est nécessaire à un autre point de vue. Toute noblesse a ses privilèges, mais elle a aussi ses charges qui les compensent et les justifient. Accepterait-on les unes sans les autres ? Si Dieu nous appelle à l'honneur insigne d'être ses enfants, c'est un honneur qui nous crée à la fois des droits et des devoirs. Les devoirs, nous le verrons bientôt, imposent à notre nature humaine des sacrifices et des efforts qui lui coûtent, et parfois beaucoup ; il était juste que nous trouvions dans nos droits un motif suffisant de ne reculer ni devant l'effort, ni devant le sacrifice, quels qu'ils puissent être. Dieu est père ; ce qu'il exige de nous, il nous le rend au centuple. Connaissons sa Bonté, nous n'en deviendrons que plus aimants, plus dévoués à lui plaire.

## I

La paternité, elle aussi, a ses devoirs et ses charges, tout comme la filiation. Notre Père du ciel ne fait pas exception à cette loi de la nature : le soin de ses enfants lui appartient pour le corps et pour l'âme, et il entend bien y pourvoir.

L'apôtre saint Paul, à qui rien n'échappe du grand mystère de notre filiation divine, fait ressortir surtout cette sollicitude de notre Père par rapport aux besoins de notre vie spirituelle et dans la variété des événements, heureux et malheureux, qui remplissent notre existence d'ici-bas (1).

En ce monde, nous dit-il, par suite du péché qui a mis le désordre partout, toute créature gémit dans une sorte de servitude. Nous-mêmes, qui avons reçu les prémices de l'Esprit, nous soupirons après l'heure de la rédemption pleine et parfaite, qui nous est promise en vertu de notre adoption comme enfants de Dieu. Car l'héritage de notre Père ne nous est donné qu'en

(1) Cf. Rom. VIII. 17-39; — II. Cor. V. 1-9.

espérance et, en attendant, que ne devons-nous pas souffrir? Il n'en peut être autrement : la vie présente n'est qu'un passage et une épreuve avant le terme bienheureux. Mais la Providence de notre Père céleste veille sur nous, elle ne nous laissera pas manquer des secours dont nous avons besoin durant notre trajet de la terre au ciel ; il suffit de les lui demander pour les obtenir.

Bien plus; parce que notre ignorance nous expose ou à ne rien demander, ou à demander ce qui ne nous convient pas et nous serait préjudiciable, l'Esprit qui est en nous, et que le Père nous a donné, vient en aide à notre faiblesse. C'est lui qui prie pour nous, et sa prière, toujours sage autant que puissante, est exaucée, Dieu nous accorde tout ce qu'il demande pour nous. Or, cette prière du divin Esprit est tout à la fois continue et elle s'étend à tous les besoins de notre vie. La sollicitude de Dieu, dès lors, est telle, à notre égard, que rien ne nous arrive en ce monde que de profitable à notre bonheur éternel, rien par conséquent qui ne soit le meilleur pour nous et dont nous ne devions remercier la Providence de notre Père céleste. Donc,

gardés par cette douce et attentive Providence, qu'avons-nous à craindre, que ne devons-nous pas espérer, au contraire, et attendre avec la confiance des enfants envers le meilleur des Pères?

Notre Seigneur dans l'Évangile, nous l'avons pu voir déjà, n'insiste pas avec moins de force sur cette vérité de la Providence toute paternelle de Dieu à notre égard. Parlant à des Juifs encore grossiers et charnels, il en fait une application aux besoins de la vie matérielle, aux soucis que nous donnent ici-bas la nourriture et le vêtement. Mais évidemment cette application doit être étendue à tout le reste; car notre Père, si plein de sollicitude pour ce qu'il y a de moindre en nous, à plus forte raison ne négligera pas les besoins plus élevés, plus impérieux, de notre âme et de notre éternité.

Pourquoi, nous dit-il, vous mettre tant en peine d'amasser des trésors sur la terre, comme si votre existence en dépendait uniquement? Prenez garde : vous ne pouvez servir à la fois Dieu et la richesse; l'une fait tort à l'autre. Or, auquel de ces deux maîtres, vous, enfants du Père céleste, devez-vous vous attacher de préférence?

C'est pourquoi je vous dis : n'ayez aucune inquiétude ni pour la nourriture ni pour le vêtement. La vie est plus que la nourriture qui l'entretient, et le corps plus que le vêtement qui le couvre; votre Père, de qui vous avez reçu l'un et l'autre, ne vous refusera pas non plus ce qui leur est nécessaire.

Voyez les oiseaux du ciel, voyez les lis des champs ; sans aucun souci pour eux, sans travail et sans peine, votre Père céleste les habille et les nourrit, et si bien, je vous le déclare, que jamais Salomon dans toute sa gloire n'a été vêtu comme l'un d'eux. Quoi donc? Dieu prend tant de soin d'une herbe, qui paraît aujourd'hui et demain sera desséchée et jetée au feu, et il vous oublierait, vous qu'il aime infiniment plus, auxquels il réserve une gloire si grande? O hommes de peu de foi, laissez ces inquiétudes pour le moins inutiles; votre Père sait tout ce dont vous avez besoin. Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, soyez les dignes enfants du Père céleste, et tout le reste vous sera donné par surcroît. (Matth. VI.)

Ah! si nous comprenions bien tout ce que renferme notre qualité d'enfants de Dieu, si

nous connaissions mieux le Père que nous avons dans le ciel, sa tendresse et sa sollicitude à notre égard, le soin avec lequel sa Providence dirige tout dans notre vie, jusqu'aux moindres événements, quelle paix, quelle confiance et quelle joie inaltérables seraient les nôtres!

Attendant tout de lui avec la plus entière assurance, nous déposerions dans son sein tout souci, toute inquiétude, et lui, comme un bon Père, se chargerait de veiller sur nous, de nous conduire infailliblement au but qu'il nous a marqué, à la béatitude des vrais enfants de Dieu : — « *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.* » (I. Petr. v. 7.) — Mais que n'avons-nous pour cela assez de foi et assez d'amour !

## II

« Mes très chers, dit l'apôtre saint Jean, dès maintenant nous sommes enfants de Dieu ; mais nous n'apercevons pas encore tout ce que nous serons un jour. Nous savons pourtant que lorsque ce jour sera venu, nous serons semblables

à Dieu, notre Père; car nous le verrons alors face à face et tel qu'il est en lui-même. » (I. Joan. III. 2.) L'œuvre de notre divinisation comme enfants de Dieu ne peut être que commencée ici-bas; c'est au ciel seulement et dans la vie éternelle, qu'elle s'achèvera par la jouissance de tous les biens, auxquels nous avons droit.

Saint Jean les renferme tous dans cette seule parole réellement expressive: « nous lui serons semblables » — *similes ei erimus*, — parce qu'en se montrant à nous dans sa propre essence, il se donnera en même temps, lui et tout ce qui est en lui — « *quoniam videbimus eum sicuti est* ». — Et en effet, le but de Dieu, lorsqu'il nous choisissait pour faire de nous ses vrais enfants, était bien de se donner à nous en toute plénitude et dans une mesure qui ne pût être dépassée.

Toute créature participe de l'être divin, en ce sens que l'être créé est une image de l'être incréé, lequel renferme en soi tout être et nécessairement est le prototype de tout ce que Dieu crée en dehors de lui. Mais l'être de la créature est complètement distinct de l'être divin; celui-ci,

dans son essence, est incommunicable et toute vie créée ne peut être qu'une ombre de la vie infinie qui est en Dieu, qui est Dieu même.

Autre est la condition de l'homme, une fois entré dans l'ordre surnaturel par la grâce. Lorsqu'il devient enfant de Dieu, il est réellement engendré du Père; l'être qu'il reçoit de lui, c'est la vie de Dieu qui devient, non par identification, mais par communication, sa propre vie, et l'apôtre a raison, lorsqu'il ne craint pas de dire que nous serons divinisés, notre nature humaine étant rendue participante de la nature divine: — « *Ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ.* » — Là est le privilège encore incompréhensible de notre qualité d'enfants de Dieu : Père et enfants doivent avoir même nature, ils seront semblables, parce qu'ils posséderont ensemble un même être divin et une même vie divine : — « *Similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicuti est.* »

L'Apôtre saint Paul exprime au fond la même pensée sous une forme différente, dans son Épître aux Romains et dans celle aux Galates. « C'est l'Esprit, dit-il, qui rend un témoignage à notre propre esprit, que nous sommes vrai-

ment fils de Dieu. Mais si nous sommes fils, nous sommes donc aussi héritiers ? Oui; héritiers de Dieu, notre Père, et cohéritiers avec Jésus-Christ, notre frère. » (Rom. VIII. 17 ; — Gal. IV. 7.)

Héritiers de Dieu, qu'est-ce à dire ? Les biens de Dieu, c'est assurément l'univers tout entier, qui est son œuvre et lui appartient comme à son auteur — « *Meus est enim orbis terræ et plenitudo ejus.* » (Ps. 49.12.) — Mais la jouissance de cet univers créé sera commune à tous les élus; les Anges y auront part aussi bien que nous. Elle ne sera même pour eux, comme pour nous, qu'un bonheur accessoire, notre vraie et essentielle félicité venant de Dieu, de sa connaissance et de son amour. L'héritage de notre Père du ciel ne consiste donc pas, à dire vrai, dans la possession de ces biens, que Dieu a créés pour les besoins de notre nature corporelle, et non pour faire sa richesse, à lui.

Les vrais biens de Dieu, ceux qui lui appartiennent en propre, dont la possession et la jouissance suffisent à sa félicité, il les trouve en lui-même, dans son Être infiniment parfait. Dieu est riche de son propre fonds, rien de ce qui existe hors de lui, de ce qui n'est pas lui, ne sau-

rait ajouter un atôme à sa richesse, à sa gloire et à son bonheur.

Voilà son héritage, comme Père, l'héritage auquel nous avons des droits comme enfants. Les richesses qu'il nous destine, ce sont ses propres richesses, à lui; la gloire qu'il veut nous faire partager, c'est sa gloire essentielle et toute divine; le bonheur dont nous jouirons avec lui et par lui n'est autre que son bonheur éternel et infini. Se donnant à nous tout entier et voulant nous faire semblables à lui, il réalisera pour nous aussi la parole du Fils de Dieu : « tout ce qui est mien est vôtre, et tout ce qui est vôtre est mien. — « *Et omnia mea tua sunt, et tua mea sunt.* » (Joan. XVII. 10.) Là seulement sont les biens qui composent l'héritage de notre Père; tout le reste hors de lui est plutôt le bien des créatures que celui du Créateur.

C'est pourquoi l'Apôtre ajoute que nous sommes cohéritiers avec Jésus-Christ. Notre héritage est donc le même que celui du Fils de Dieu incarné : tout est commun entre nous, le nom d'enfants de Dieu, la réalité de la filiation divine, les droits qui en découlent et tous les biens qu'il reçoit de son Père. Quels biens, sinon tout ce qui

appartient à Dieu, tout ce qui fait sa gloire et sa félicité ?

Aussi, près de consommer son œuvre rédemptrice par sa passion et par sa mort sur la croix, Notre Seigneur disait-il à son Père : « Je vous ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que vous m'avez donnée à accomplir. Maintenant donc, ô Père, glorifiez-moi près de vous, accordez-moi cette gloire dont j'ai joui en vous avant que le monde fût créé. » (Joan. XVII. 4.) — La gloire qu'il demande pour son Humanité, c'est la gloire du Fils Unique du Père, du Verbe éternel, cette gloire qui est apparue dans le monde et dont saint Jean a dit : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous ; et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils Unique du Père, plein de grâce et de vérité. » (Joan. I. 14.) Gloire toute divine, que Dieu seul possède comme son bien propre, mais qu'il lui a plu de communiquer à l'Humanité de son Fils tout d'abord, à la nôtre ensuite, lorsque, devenu notre Père, il nous a faits héritiers de tous ses biens.

Ici encore, Notre Seigneur prend soin de nous affirmer l'entière conformité que nous avons avec lui : « Que tous soient un, comme vous,

mon Père, vous êtes en moi et moi en vous : qu'eux aussi soient un en nous... Et la gloire que vous m'avez donnée, à moi, je la leur donne, à eux, afin qu'ils soient un comme nous sommes un. » (Joan. XVII. 21.) Être un avec le Père et le Fils, comme ils sont un eux-mêmes, être dans le Père et le Père en nous, comme Il est dans le Fils et le Fils en Lui, partager la gloire que le Fils reçoit du Père, n'est-ce pas la consommation de la grande œuvre commencée ici-bas par l'union du Saint Esprit avec notre âme, la vie de Dieu nous pénétrant, nous remplissant tout entiers, une participation de la nature divine par notre humanité tellement parfaite que, sans cesser d'être elle-même, cette humanité en soit néanmoins toute divinisée, pareille au fer plongé dans une fournaise et s'y embrasant jusqu'à devenir feu ?

Oh ! quel mystère que celui de notre filiation divine ! Combien de secrets il dérobe encore à nos regards, que de merveilles l'amour tout-puissant du Père céleste tient en réserve, pour le jour où il nous mettra en possession de notre héritage ! Mais ici-bas, à peine les pouvons-nous soupçonner, bien moins les comprendre. Les

paroles des Saintes Écritures, qui essaient de nous les faire entrevoir, difficilement nous en pénétrons le sens, nous n'osons les approfondir, de peur sans doute d'exagérer nos espérances. Et pourtant, l'Apôtre nous en est témoin : « ni l'œil n'a jamais vu, ni l'oreille n'a jamais entendu, le cœur de l'homme n'a pu même soupçonner ce que Dieu prépare à ceux qui l'aiment, » comme des fils aiment leur père. L'Esprit de Dieu nous en révèle seulement une partie en ce monde, réservant la pleine connaissance et la jouissance ineffable pour la vie éternelle.

## III

Enfin, — et cette considération ne doit pas être oubliée — c'est notre privilège à nous d'avoir été choisis pour procurer éternellement à Dieu, notre Père, gloire et honneur plus, peut-être, qu'aucune autre créature.

Dieu, nous le savons, a fait toutes choses pour lui-même, en vue de manifester ses perfections infinies et d'en être glorifié par toutes ses créatures intelligentes : — « *Universa propter semet-*

*ipsum operatus est Dominus.* » (Prov. XVI. 4.)— Mais cette gloire, Dieu l'attend surtout de son œuvre par excellence, de l'Incarnation de son Fils et de notre filiation divine.

Longtemps d'avance, il faisait annoncer par son prophète cette merveille d'un peuple, qu'il choisirait parmi toutes les nations et qu'il ferait sien à un titre spécial, pour se glorifier en lui : « Et maintenant voici ce que dit le Seigneur, ton Créateur, ô Jacob, ton ouvrier, ô Israël! Ne crains point, car je t'ai racheté et je t'ai appelé d'un nom qui t'appartient désormais, à toi seul : tu es mien... Ne crains point, parce que Moi je suis avec toi. J'amènerai tes fils du fond de l'Orient, je les rassemblerai de l'Occident. Je dirai à l'Aquilon : donne; et au Midi : ne retiens pas. Apportez mes fils des contrées lointaines, et mes filles des extrémités de la terre. Et tout homme qui invoque mon nom, c'est Moi qui l'ai créé, Moi qui l'ai formé, Moi qui l'ai fait pour ma gloire. » (Is. XLIII. 1.) (1).

(1) L'apôtre saint Paul exprime la même pensée, lorsqu'il écrit aux Ephésiens : « Béni soit Dieu, le Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a dans le Christ comblés de bénédictions spirituelles et célestes, nous choisissant à cause de lui, avant même que le monde fût créé, pour être en sa présence saints et

De fait, aucune des œuvres divines ne manifeste à l'égal de celle-là la Bonté, la Sagesse et la Puissance de Dieu Créateur. — Sa Bonté, il l'a épuisée en quelque sorte pour nous donner de ses biens tout ce qu'il lui est possible de com-

immaculés dans la charité. Tel, en effet, a été son dessein bien arrêté : il nous a prédestinés, nous, pour recevoir par Jésus-Christ et en Jésus-Christ l'adoption des enfants, à la louange et à la gloire de la grâce, dont il nous a gratifiés en son Fils bien-aimé. » (Ephes. I. 3.)

Manifestement, l'apôtre parle ici des intentions divines dans l'Incarnation du Verbe, et le but qu'il assigne à ce grand mystère, c'est de restaurer toutes choses dans le Christ, au ciel et sur la terre ; c'est d'accomplir le grand dessein arrêté de toute éternité de faire de nous les enfants de Dieu, de constituer au Père une famille d'adoption, où le Christ fût le premier né entre beaucoup de frères. Et cela, afin de manifester à toutes les intelligences les richesses infinies de sa grâce et recevoir éternellement de ses créatures louange, honneur et gloire. Mais cette fin suprême, ce n'était pas l'Incarnation seule qui devait la procurer. L'œuvre divine avait nécessairement un double objet, dont l'un répondait à l'autre et l'expliquait : à *l'humanisation* du Fils de Dieu devait correspondre la *divinisation* des fils de l'homme. La grâce ne descendait en un torrent presque infini sur notre humanité que pour remonter aussitôt et nous porter sur ses flots jusqu'à la source d'où elle était sortie.

C'est en cela que paraît manifestement l'immensité du bon vouloir de Dieu à notre égard, c'est de quoi toutes les créatures et nous plus que les autres, nous lui rendrons gloire et honneur durant les siècles des siècles. Pouvait-on mieux que ne le fait ici saint Paul, marquer ce grand et ineffable dessein de Dieu dans l'Incarnation de son divin Fils ? — « *Prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum secundum propositum voluntatis suæ ; in laudem gloriæ gratiæ suæ in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo.* »

muniquer à des créatures. Pouvait-il faire plus que de nous égaler à son propre Fils et de vouloir que nous partagions avec lui tout ce qui lui appartient, son nom et son rang dans la famille divine, sa félicité, sa gloire, son royaume dans le ciel?

Et quelle sagesse, quelle puissance il a déployées pour accomplir ce grand dessein d'unir ensemble deux choses aussi dissemblables que la divinité et l'humanité! Il lui a fallu relever tout d'abord notre pauvre nature humaine d'une dégradation profonde; il l'a fait par des moyens que lui seul pouvait concevoir, dont la grandeur étonne et confond notre raison. Il fallait élever cette nature jusqu'à lui, l'unir à la sienne, la faire vivre de sa propre vie; c'est dans ce but qu'il lui a donné son propre Esprit, voulant qu'il fût en elle le principe d'une vie nouvelle et toute divine, qui la transforme, la divinise jusqu'à une ressemblance parfaite avec le Fils de Dieu incarné.

Oh! vraiment, Dieu est admirable dans ses saints, admirable dans ceux qu'il a comblés de ses dons et élevés au degré suprême de l'honneur et de la gloire par la filiation divine. Aussi

quelles louanges et quelles actions de grâce ne rendrons-nous pas éternellement à ce Dieu infiniment bon, infiniment sage et infiniment puissant, pour les grandes choses qu'il lui a plu de faire en nous? — « *Magnificat anima mea Dominum, quia fecit mihi magna qui potens est.* »

Mais là n'est pas tout l'honneur qu'il attend de nous. La gloire de l'ouvrier, c'est son œuvre; plus cette œuvre est parfaite, plus elle manifeste le génie de son auteur, plus aussi elle donne à l'artiste le droit de s'en glorifier devant les hommes. Le chef-d'œuvre de Dieu, l'œuvre parfaite de tous points, c'est l'Humanité de son divin Fils, c'est le Dieu-Homme, Jésus-Christ Notre Seigneur. Celle-là est bien son œuvre, à lui, il y a travaillé seul et, pour l'accomplir, il a fait appel à toute sa Sagesse et à toute sa Puissance. Aussi sa perfection est-elle incomparable; rien n'en approche, ni parmi les Anges, ni parmi les hommes, ni dans aucune autre créature. C'est pourquoi Dieu se complaît en elle d'une complaisance ineffable et divine: — « *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui.* » (Matth. XVII. 5.) — Éternellement, les élus contempleront ce chef-d'œuvre de Dieu; éternellement aussi, y

découvrant de nouvelles et plus ravissantes beautés, ils glorifieront son auteur et proclameront son infinie Sagesse, Puissance et Bonté.

A côté du Fils de Dieu incarné nous devons, nous aussi, être l'honneur et la gloire de notre Père céleste. Jésus-Christ est l'original de la perfection qui convient aux enfants de Dieu, nous en sommes, nous, les copies plus ou moins parfaites. Mais ici Dieu ne travaille plus seul; il nous associe à son œuvre, pour nous en faire partager la gloire. Certes, dans les intentions divines, cette gloire doit être grande pour nous et pour Dieu; car la perfection, à laquelle il nous appelle tous et pour laquelle de son côté il n'épargne rien, est elle-même très grande, aussi rapprochée que possible de son modèle.

Tout dépend néanmoins de notre coopération, c'est-à-dire des efforts que nous ferons pour répondre à la grâce de Dieu et nous conformer à Jésus-Christ, fils premier né et fils parfait du Père céleste. Plus ces efforts seront généreux et persévérants, plus le travail sera conduit avec vigueur et générosité, plus aussi notre copie en deviendra semblable à l'original, capable dès lors de faire honneur à nous et au divin

ouvrier, qui en est avec nous le secret auteur.

Notre devoir et notre intérêt nous commandent donc à la fois de ne rester point au-dessous des justes espérances que Dieu fonde sur nous, mais de devenir par la perfection de notre vie l'honneur et la joie de notre Père dans les siècles des siècles. — « *Filius sapiens lætificat patrem... et gloria filiorum patres eorum.* » (Prov. x. I. xvii. 6.)

Nous allons considérer maintenant quelle est cette perfection que Dieu attend de nous, et comment nous y pourrons atteindre.

FIN DU TOME PREMIER

# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER


PRÉFACE ..... 1

**Bref de Sa Sainteté Léon XIII à M. l'abbé de Leudeville, fondateur de l'Union dans la Sainte Famille** ..... 25

CHAPITRE PREMIER

**Les enseignements de Notre Seigneur Jésus-Christ** ..... 33

I. — L'entretien avec Nicodème ..... 35

II. — Le sermon sur la montagne ..... 41

III. — La Providence du Père céleste ..... 47

IV. — La prière dominicale ..... 51

V. — Diverses circonstances ..... 54

CHAPITRE II

**La doctrine des Apôtres** ..... 60

I. — Saint Jean ..... 60

II. — Saint Pierre ..... 65

III. — Saint Paul ..... 68

CHAPITRE III

**La bonté de Dieu** cause première de notre filiation divine..... 79

CHAPITRE IV

**L'Humanité et le plan divin**..... 86
I. — Le premier plan divin..... 90
II. — Le second plan divin..... 99

CHAPITRE V

**Jésus-Christ, notre Rédempteur**..... 107

CHAPITRE VI

**Jésus-Christ, notre frère**..... 118

CHAPITRE VII

**Jésus-Christ, notre modèle**..... 135

CHAPITRE VIII

**L'Esprit vivificateur**..... 142

CHAPITRE IX

**La vie des enfants de Dieu** ou l'union de notre âme avec le Saint Esprit..... 152

CHAPITRE X

**L'humain dans le divin** ou l'imperfection inévitable de notre vie divine..... 166

CHAPITRE XI

**Le premier né des enfants de Dieu** ..... 173

CHAPITRE XII

**Nazareth** ..... 179
I. — Les personnes ..... 181
II. — Les actions ..... 186
III. — Les paroles ..... 190

CHAPITRE XIII

**L'Église, famille de Dieu** ..... 202

CHAPITRE XIV

**Nos privilèges** ..... 215

PARIS

*Librairie de P. LETHIELLEUX, Éditeur*

10, rue Cassette, 10

# LA GRACE ET LA GLOIRE

OU LA FILIATION ADOPTIVE DES ENFANTS DE DIEU
ÉTUDIÉE DANS SA RÉALITÉ, SES PRINCIPES, SON PERFECTIONNEMENT
ET SON COURONNEMENT FINAL

Par le **R. P. J.-B. TERRIEN, S. J.**
Ancien professeur de Dogme à l'Institut catholique de Paris.

Deux vol. in-8° écu..... **9.00**

Nous avons là un traité complet sur cette capitale question de la grâce envisagée, non pas d'une manière générale en sa nature et ses caractères, mais dans ses relations avec notre qualité d'enfants de Dieu que nous lui devons : c'est un point de vue intéressant pour les esprits qui aiment à se rendre compte de la dignité et des caractères de leur vocation surnaturelle, vocation qui a son couronnement dans la gloire, par la vision béatifique. L'ouvrage, revêtu de l'*imprimatur* de l'ordinaire, obtiendra le succès dont il est digne à tous égards. (*Polybiblion.*)

*DU MÊME AUTEUR*

# LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

In-12..... **3.50**

Ce livre est une œuvre de doctrine. Au moment où la dévotion au Sacré-Cœur semble atteindre son apogée, un théologien de mérite a voulu en exposer, de la manière la plus précise, le caractère et l'esprit. C'est sur les révélations de la bienheureuse Marguerite-Marie et sur les actes du Saint-Siège qu'il s'appuie à peu près exclusivement. Tous les problèmes que soulève cette dévotion considérée soit dans sa nature intime, soit dans sa forme particulière, soit dans l'ensemble du culte catholique, y sont étudiés et résolus avec une sûreté parfaite et une élévation remarquable.

Les maîtres ne manqueront pas d'apprécier cette exploration scientifique à travers l'une des parties les plus intéressantes de la théologie, et les fidèles sauront gré à l'auteur d'avoir mis à la portée de tous les notions les plus délicates de la doctrine catholique. (*Bullet. du Sacré Cœur.*)

S. THOMÆ AQUINATIS DOCTRINA SINCERA

# DE UNIONE HYPOSTATICA

VERBI DEI CUM HUMANITATE amplissime declarata

In-8 écu..... **3.50**

Voulez-vous un guide pour pénétrer les mystères les plus ardus de la théologie ? Voulez-vous creuser patiemment une de ces questions maîtresses où viennent aboutir les plus grands problèmes de l'École? Ouvrez ce petit livre.
(*Bulletin de l'Institut catholique.*)

Au point de vue de la clarté et de la profondeur, ce travail ne laisse rien à désirer.

(*Oesterreichisches Litteraturblatt.*)

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS

DE

# L'HABITATION DU SAINT-ESPRIT

## DANS LES AMES JUSTES

D'APRÈS LA DOCTRINE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

PAR

**Le R. P. B. FROGET**

DES FRÈRES PRÊCHEURS

In-8 raisin..... **4.00**

Le livre que nous offrons au public contient un exposé absolument magistral de l'une des questions les plus intéressantes et les plus belles de la théologie catholique. *L'habitation du Saint-Esprit dans les âmes justes*, ce dogme si pieux, si consolant, si glorieux pour l'homme, et néanmoins si peu exploré, qui forme comme le point culminant, le plus haut sommet de l'ordre de la grâce et une sorte d'inchoation de celui de la gloire, y est étudiée et traitée avec une richesse de développements, une profondeur et une sûreté de doctrine, une lucidité d'exposition, qui dénotent chez l'auteur, avec un esprit éminent, des études approfondies et l'expérience d'un long professorat.

On se plaint parfois, et non sans raison, de ces livres qui font de la spiritualité sans doctrine. Nul ne sera tenté d'adresser un pareil reproche à l'ouvrage du R. P. Frojet. Sans doute son livre est moins un écrit de spiritualité qu'une page de théologie. Mais qu'on le lise, et l'on connaîtra combien cette exposition doctrinale très élevée est bonne et efficace pour la pratique, combien sont fécondes pour la vie intérieure ces vues dogmatiques sur les mystères de la grâce. Aussi cet ouvrage est-il destiné à obtenir un grand et légitime succès non seulement auprès des théologiens, qui admireront la profondeur et la limpidité de sa doctrine, auprès des prédicateurs, qui y trouveront des indications précieuses et de magnifiques aperçus, mais encore auprès des communautés religieuses et des âmes foncièrement chrétiennes, qui pourront y puiser une forte et substantielle nourriture.

Poitiers. — Imprimerie Blais et Roy, rue Victor Hugo, 7.

Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 01012 4032